

Mémoire de recherche Master 1

SARTHOULET Laura

Les pratiques artistiques en prison

Sous la direction de Flore Garcin-Marrou et Amanda Rueda

Mention Culture et Communication

Parcours Médiations culturelles et études visuelles

Année 2016-2017

Remerciements / Avant-propos

Ce mémoire se présente dans le cadre de mes études à l'Université Jean Jaurès de Toulouse et de mon master en Art et Communication « Parcours Médiations culturelles et Études Visuelles », duquel j'achève ma première année.

La rédaction d'un mémoire est inhérente à mes études. Pour ma part, j'ai décidé de réaliser un mémoire de recherche, dont le thème était libre. Il s'agit de mon premier mémoire pour lequel j'ai choisi de traiter un sujet qui mêle l'art et le milieu carcéral, à savoir « Les pratiques artistiques en prison ». Le choix de ces thèmes vient de mon intérêt pour l'accès à la culture pour tous et notamment auprès des publics pour qui cela semble moins évident, ce qui est le cas des personnes incarcérées. La place de l'art et des pratiques artistiques dans les établissements pénitentiaires est donc tout l'intérêt de ce mémoire.

Je souhaite d'ailleurs remercier les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de mon mémoire.

D'abord, je remercie Mme Amanda Rueda et Mme Flore Garcin-Marrou, mes directrices de mémoire pour le temps qu'elles m'ont consacré et leurs conseils tout au long de l'élaboration de ce mémoire, ainsi que les précieux contacts que j'ai pu obtenir grâce à elles pour m'y aider.

Je remercie aussi les personnes qui ont pris le temps de répondre à mes questions et d'échanger sur les pratiques artistiques en prison. Je remercie Mahdi Serie et Paco Serrano pour le temps et l'aide qu'ils m'ont apporté. Je remercie aussi Tino Rubik pour les mêmes raisons ainsi que les documents qu'il a pu me fournir pour mon travail.

Je remercie enfin Karine Monneau, qui dirige *En Compagnie des Barbares*, Carine bénévole à l'association Genepi, Maxime qui travaille à la maison d'arrêt de Seysses ainsi que Léa, Lina et Léa, trois étudiantes en licence Communication et Arts du spectacle à Toulouse, pour leur aide et leur témoignage sur le sujet.

Enfin, je remercie toutes les personnes de mon entourage qui m'ont aidé dans la correction de ce mémoire.

Sommaire

INTRODUCTION	4
I-L'insertion des pratiques artistiques en prison	7
1. Naissance et évolution de l'art en prison	7
2. Les acteurs essentiels de ce processus.....	15
3. Les difficultés et les limites de ce type d'interventions.....	21
II-Au cœur des ateliers artistiques, de la médiation pour un public « empêché ».....	26
1. La rencontre entre l'art, les intervenants et les détenus.....	26
2. Des projets artistiques spécifiques et adaptés.....	36
3. Lorsque la création a lieu.....	45
III. Des ateliers artistiques bien au-delà d'un simple but de réinsertion sociale.....	56
1. La réinsertion sociale par le biais d'ateliers artistiques mais pas seulement.....	57
2. L'expression artistique hors des murs : une rencontre avec l'extérieur difficile mais qui existe.....	63
3. Les problématiques des prisons exprimées à travers l'art et à destination de ces dernières et du public.....	71
CONCLUSION.....	77

INTRODUCTION

Avant d'aborder le sujet qui m'intéresse, à savoir la mise en place et la diffusion de l'art et des pratiques artistiques en milieu carcéral, il est important de situer le contexte et l'intérêt pour ce thème en particulier. Le théâtre étant un art qui me plaît beaucoup, j'ai voulu le combiner à une autre problématique qui m'interpelle, à savoir, la pratique artistique chez des publics spécifiques, que l'on nomme parfois « empêchés », parfois « fragilisés » selon les cas. Je parle de « publics » pour définir un groupe de personnes à qui les pratiques artistiques sont destinées, un groupe qui sera susceptible d'adhérer ou non à un art divers, de le pratiquer ou bien d'en profiter en le recevant avec un regard de spectateur. Le public dit « empêché », englobe alors un ensemble de personnes, que ce soit des personnes en situation de handicap, vivant dans des quartiers défavorisés ou encore des personnes incarcérées. C'est en tout cas un type de public qui peut être victime de l'exclusion sociale et d'un accès difficile à la culture, dont les causes relèvent de leur situation sociale notamment. Cela m'intéresse vis-à-vis de la pratique théâtrale parce qu'à première vue, ils sont loin de toute forme artistique et n'y ont pas toujours accès ou tout simplement n'aurait pas l'idée de se tourner vers cet art du théâtre. Ce type de public et ce que la pratique du théâtre peut lui apporter me touche et m'intéresse car les bienfaits que l'on peut constater sur lui peuvent être encore plus marquants que les bienfaits observés sur un public plus ordinaire. C'est ainsi que cet art peut aussi être davantage revalorisé, par la démonstration de son utilité. De plus, le théâtre est un art collectif dans la mesure où l'on joue souvent accompagné d'un groupe de personnes. Je trouvais alors intéressant de voir comment une cohésion de groupe pouvait naître entre des personnes qui semblent au départ, en rupture sociale avec la société et comment ils réapprennent petit à petit par le biais du théâtre à créer à nouveau un lien avec les autres et donc progressivement avec eux-même et avec le monde. Finalement, je me suis tournée vers le public du milieu carcéral, les détenus, pour qui l'association du terme « empêché » semble très adéquate, puisque privés de liberté, leur accès à la culture est effectivement limité. Ma concentration sur la pratique théâtrale, au fur et à mesure de mes recherches, s'est aussi modifiée et élargie à plusieurs arts, ce qui me semblait plus riche dans le traitement de l'art en milieu carcéral. Le but est de constater les effets de la culture et des pratiques artistiques dans les prisons et de voir comment l'art y est apparu, que ce soit de manière spontanée de la part des détenus et puis grâce à la mise en place de pratiques artistiques officielles, encadrées par des intervenants. Ces derniers font alors lien entre la culture et la prison, en devenant de véritables médiateurs culturels dans ce lieu d'enfermement.

Il est alors temps de contextualiser l'apparition de la question de l'insertion ou de la réinsertion sociale en prison. Les pratiques artistiques pourront ainsi apparaître en lien avec cette

question dans le vocabulaire de la justice, par rapport aux détenus en prison. Dès le XIX^{ème} siècle, les détenus étaient dans l'obligation de travailler en échange d'être nourris, habillés, soignés. Les philanthropes de l'époque, présents au sein d'une Société royale créée en 1819, ont pu s'y réunir pour réfléchir aux prisons et à leur fonctionnement. Le but était d'imposer une prison qui soit, à la fois, un lieu de punition, mais aussi, un lieu d'apprentissage à une vie amenant à l'insertion ou la réinsertion sociale des prisonniers. C'est aussi une chance de se racheter et de purger ses fautes, sans pour autant être blâmé continuellement. Je parle d'insertion ou de réinsertion sociale pour nuancer mes propos selon le cas de chacun puisque certains détenus n'ont pas l'objectif de se réinsérer dans la société mais de s'insérer pour la première fois de leur vie dans la société, tant leur parcours a pu être compliqué depuis toujours. Ces personnes n'ont jamais pu s'adapter à la société dans laquelle ils évoluaient. D'autres vont pouvoir au contraire se réinsérer socialement dans la mesure où, une partie de leur vie leur a fait perdre tout repère et a pu les éloigner socialement de toutes les valeurs et règles de la société dans laquelle ils évoluaient jusqu'alors. Cependant ils ont quand même connu des périodes de leur vie où ils étaient socialement intégrés. Finalement, ce mouvement de la Société Royale ne durera que jusqu'en 1840 en raison d'une combinaison difficile entre la peine endurée et l'envie de bienveillance envers les prisonniers.

Ce n'est qu'au XX^{ème} que des changements vraiment efficaces et durables se mettront en place, avec une date importante, celle de 1911, à laquelle, le Ministère de la Justice se rattache à l'administration pénitentiaire. Avant ce rattachement, l'administration pénitentiaire était rattachée au Ministère de l'Intérieur. A partir de 1911 et de ce rattachement, l'administration pénitentiaire doit accomplir différentes missions telles que l'assurance d'une (ré)insertion sociale pour le détenu, qui englobe son éducation, sa surveillance, mais aussi, son bien-être au sein de la prison et le respect de ces personnes. De plus, reliée à la justice, il faut qu'elle puisse concrétiser les décisions que la justice prendra. Enfin, l'organisation et le contrôle des différents profils et condamnations doivent être pris en charge par l'administration pénitentiaire. Tous ces changements ont, de ce fait, une importante majeure dans l'amélioration du système carcéral et judiciaire au XX^{ème} siècle. Ensuite, c'est en 1945, avec la réforme Amor dégagée par Paul Amor, directeur de l'administration pénitentiaire de l'époque, que des bases se mettent en place avec le travail obligatoire pour chaque détenu ainsi que la formation professionnelle. C'est accompagné d'une possible évolution de la peine de chacun, selon son parcours, pouvant aller jusqu'à la semi-liberté. De nombreuses prisons voient le jour au milieu du XX^{ème} siècle, avec notamment la construction de la prison de Fleury-Mérogis, comptant 4000 détenus au départ. La réforme pénitentiaire de 1975, de Jean Lecanuet, garde des Sceaux de cette période, permet de créer de multiples centres de détention, dans lesquels les détenus présents, ont tous les facteurs pour être amenés vers une (ré)insertion sociale à leur

sortie. En 1981, c'est une avancée considérable qui a lieu avec l'abolition de la peine de mort. Finalement, depuis le milieu du XXème siècle et jusqu'à aujourd'hui, les prisons entrent de plus en plus dans une démarche de (ré)insertion sociale et les conditions d'enfermement ont considérablement évolué. Depuis 1999, il existe le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) qui selon le Ministère de la Justice, au 1er janvier 2016 compte 103 SPIP dans toute la France. La loi pénitentiaire de 2009 affirme que :

Le régime d'exécution de la peine de privation de liberté concilie la protection de la société, la sanction du condamné et les intérêts de la victime avec la nécessité de préparer l'insertion ou la réinsertion de la personne détenue afin de lui permettre de mener une vie responsable et de prévenir la commission de nouvelles infractions¹

Parmi, les outils de (ré)insertion mis en place, ceux tournant autour de la culture vont nous intéresser particulièrement. Son ouverture en prison dispose, avec l'aide de différentes structures culturelles, le Ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que les SPIP évidemment, d'une place importante dans les différents chemins menant à la (ré)insertion. De nombreux ateliers sont proposés allant du théâtre, aux arts plastiques, à l'écriture, en passant par la musique. Cependant, cela n'a pas toujours été une évidence, comme nous le verrons en nous intéressant à l'évolution des pratiques artistiques dans ce lieu particulier.

Une question se pose alors : « **Comment les actions de médiation culturelle tournées vers les pratiques artistiques ont-elles évolué et quelle est leur place dans le milieu carcéral aujourd'hui ?** »

D'abord, l'insertion des pratiques artistiques en prison sera évoquée pour ensuite aller au cœur des ateliers artistiques et de leur fonctionnement mais aussi de leurs résultats. Enfin, nous analyserons ce que les projets artistiques amènent au-delà de l'insertion sociale, selon les situations et qui peuvent aussi avoir un certain poids dans la diffusion de différentes problématiques constatées au sein du milieu carcéral.

I-L'insertion des pratiques artistiques en prison

1. Naissance et évolution de l'art en prison

Les ateliers artistiques en milieu carcéral sont véritablement devenus importants et concrets depuis quelques décennies avec la mise en place de politiques culturelles, de la part du Ministère de la Culture et du Ministère de la Justice. Dès 1986, un protocole est établi entre les deux pour faire

¹ Ministère de la Culture et de la Justice, Loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, article 1

entrer au sein des prisons, des ateliers artistiques : « Les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert doivent pouvoir bénéficier des possibilités d'accès aux prestations culturelles au même titre que les autres publics »¹. Malgré tout, si l'on s'intéresse à l'historique de formes artistiques en prison, elles sont présentes depuis l'Ancien Régime avec les premiers lieux d'enfermement. Ces formes ont été développées en France mais aussi, nous le verrons, dans des pays comme l'Italie. Au départ, les prisons avaient deux buts, les prisonniers devaient y travailler puis être isolés le reste du temps. Leur champ d'expression était donc limité. Malgré tout, les conditions de cet enfermement poussaient parfois les détenus à vouloir s'exprimer, durant le XVIIIème siècle et le XIXème siècle mais cela restait difficilement envisageable. Une des solutions était le prétexte de la religion avec la possibilité de créer grâce aux visites dans les églises. A ce propos, Christian Carlier écrit que : « la place de l'Église au 19e siècle était considérable, et l'un des moyens des détenus pour s'exprimer était de décorer les murs de la chapelle dans le cadre d'un art très officiel »². La deuxième solution envisagée était la transgression. S'exprimer, écrire, dessiner, sans que l'on n'y soit autorisé, sans penser aux conséquences possibles de la part de l'Administration pénitentiaire, constituait forcément des actions transgressives.

Puis, durant la période de la Constituante, de 1789 à 1791, durant laquelle une assemblée nationale s'est créée et a fait naître en 1791 la première Constitution française, la liberté sur les activités artistiques s'est débloquée, ce qui a permis de laisser des traces de créations des détenus, que ce soit par le biais de dessins ou de l'écriture. Les pratiques artistiques en prison existent de deux manières différentes. Avant la mise en place d'interventions artistiques officielles, l'art en prison était présent de manière spontanée. Les traces de création des prisonniers découlent du deuxième cas. Cela est d'ailleurs accentué par le fait que les concernés de l'époque, notamment avec les prisonniers politiques, soient dans un élan de révolte et donc en besoin d'expression³. En effet, les personnes emprisonnées avaient pour certains des revendications politiques ou tout simplement de la révolte face à une injustice ou une peine inappropriée à leur situation.

C'est aussi suite à la Seconde Guerre Mondiale, avec la présence de résistants dans les prisons, que le développement de la création artistique spontanée s'est encore davantage développé. Le terme « spontané » permet de marquer le fait que les créations viennent du bon vouloir des détenus, de leur propre initiative. Effectivement, l'art est devenu légitime dans ce lieu et légal à cette période. Avec le socialisme et de nouveaux projets concrets pour les prisons, la mise en place d'une

1 Protocole d'accord entre le Ministère de la Culture et le Ministère de la Justice, 1986

2 Carlier Christian, *Art et prison, une approche historique*, in *Création et prison*, Les Editions de l'Atelier, cité par Florence Martin, *Mémoire Les ateliers artistiques en prison, créer ou pour se recréer*, 2002-2003

3 Martin Florence, 2 PES 3, *Les ateliers artistiques en prison, créer pour recréer ?*, Institut d'Etudes Politiques de Lille, Mémoire sous la direction de Julien Frétel, 2002- 2003

politique culturelle a pu avoir lieu également en faveur des formes artistiques en milieu carcéral, comme dit précédemment, mais dans un contexte plus officiel. A partir de 1986, ce sont de véritables ateliers artistiques qui se développent en prison progressivement et notamment dans un but de (ré)insertion sociale. Le premier protocole de 1986 affirme que :

Ainsi les préoccupations de nos deux ministères se rejoignent-elles dans une volonté commune de lutter contre les exclusions en assurant, sous les formes les plus diverses et les plus exigeantes, la rencontre entre un public en difficulté, les créateurs , et le champ culturel dans son ensemble¹.

Cette rencontre avec l'art englobe des ateliers assez larges, allant du théâtre, à l'écriture, à la peinture, en passant par le dessin, la sculpture, ou encore par la danse et bien d'autres arts. Autrement dit, ce sont des ateliers tendant vers une possibilité de rencontre, d'échanges avec l'extérieur mais aussi d'évolution, de changement, que ce soit par rapport au développement personnel du détenu, mais aussi par rapport à sa relation aux autres. Avant de s'appuyer plus en détail sur les interventions artistiques proposées en prison aujourd'hui, revenons aux formes artistiques présentes bien avant les formes d'ateliers actuels et officiels, c'est-à-dire à l'art spontané, à l'initiative des détenus.

1.1 L'art spontané en prison

Nous pouvons d'abord nous intéresser aux graffitis que l'on retrouve dans les anciennes prisons abandonnées, transformées ou encore existantes, qui illustrent bien l'idée de transgression évoquée précédemment, pour pouvoir s'exprimer. Les graffitis correspondent à des petites créations de dessins ou d'écrits produits spontanément sans forcément de désir esthétique ou de précision dans la création. Ce qui compte est l'expression du moment, immortaliser une émotion, une pensée, instantanément. Dès le XVIIIème siècle, les murs servaient donc d'un moyen d'expression considérable, accentué par la condition des détenus, une vie recluse, avec soi-même pour principale compagnie. Cela nécessite parfois de s'enrichir d'une manière ou d'une autre, de permettre au détenu de se réapproprier les lieux à son image, de marquer son passage, mais aussi, de se repérer dans le temps parfois, quand la notion du temps devient floue, voire même inexistante. Par cette situation particulière, isolés du monde, les prisonniers peuvent développer une certaine envie de raconter leur parcours en ces lieux, l'art est alors une façon d'y parvenir. Un exemple concret illustre cette idée, le

¹ Protocole d'accord du Ministère de la Justice et du Ministère de la Culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, Préambule, 1990

cas de Raymond Balestra, qui a effectué 18 jours de prison à la prison de Brignoles en 1944, et dont le passage est aujourd'hui encore visible grâce à ses graffitis. Par sa connaissance et sa pratique du dessin, il a pu graver des morceaux de sa vie, à la fois réels et imaginaires dans sa cellule. C'est en tout cas ce qu'ont pu rapporter Philippe Hameau et Sandrine Truchi¹. De nombreuses personnes se sont d'ailleurs intéressées à ces traces laissées dans ces murs, comme Cesare Lombroso, l'un des premiers fondateurs de l'anthropologie criminelle, qui a sorti en 1888 *Palimsesti del carcere*, un résultat de toutes ses découvertes ayant pour forme de l'art au sein des prisons, dont il publie l'inventaire². L'importance de ces graffitis résulte dans son héritage patrimonial, que des ethnologues, convaincus de leur rôle dans la mémoire collective, tentent d'amener progressivement. Effectivement, la présence de certains graffitis comme ceux retrouvés à l'actuelle Université catholique de Lyon et ancienne prison Saint-Paul, témoignent de cette notion de mémoire collective. De nombreuses personnalités connues ont été enfermées dans cette prison, voire même exécutées, telles que Jean Moulin ou Simon Fryd. Des traces de leur passage restent présentes, il faut alors pouvoir faire revivre leur histoire, faire revivre ces périodes sombres. C'est ce qu'a alors fait l'artiste Ernest Pignon-Ernest, en dessinant en leur hommage, dans différents espaces de la prison, pour se souvenir et que le grand public se souvienne. Cet artiste s'est beaucoup intéressé au milieu carcéral et au sort des prisonniers. Dès 1992, il avait participé à un projet dirigé par Daniel Syno, qui proposait aux artistes d'aller à la rencontre des prisonniers pour leur proposer des ateliers notamment, ce qui a pu découler à une exposition des créations des participants et des artistes. C'est un artiste spécialiste du street art et à travers cet art, il aime ranimer la mémoire collective, les consciences, en montrant, en redonnant un souffle aux histoires du passé, à des épisodes qui ne sont pas toujours faciles à accepter, mais qu'il est nécessaire de rappeler parfois.

Au-delà de la mémoire de notre histoire, c'est également en tant que véritable création artistique que les productions écrites, les dessins des détenus, sont aujourd'hui classées. La présence de sites dédiés en partie aux graffitis retrouvés en prison, en témoigne. L'envie de conservation est forte, la portée de ces graffitis est puissante tant les conditions dans lesquelles ils ont pu être créés sont porteuses de sens, un renvoi à l'histoire d'un pays, comme la France ou l'Italie, à des périodes marquantes durant lesquelles les enfermements ont pu être significatifs. C'est par exemple le cas avec le musée national des Arts d'Afrique, du Palais de la Porte Dorée à Paris, anciennement lieu d'incarcération qui permet de se rappeler de la période de l'Exposition coloniale de 1931 avec les vendeurs ambulants arrêtés et enfermés dans la cour de ce lieu. Les traces encore visibles contribuent donc à maintenir la mémoire de ceux qui ont vécu entre les murs, enfermés, et dont les

1 Monjaret Anne, *A l'ombre des murs palimpsestes. Les graffiti carcéraux ou faire avec les aveux de l'histoire*, *Gradhiva*, [en ligne] 2/2016 (n 24), p164

2 *Ibid*

résonances politiques, sociales en découlent. Permettre leur conservation rappelle une histoire qui s'efface progressivement et dont les sensations peuvent être retrouvées à travers ces formes d'expression artistique. Il existe même aujourd'hui des expositions qui naissent dans un lieu d'enfermement, tel en est l'exemple de la prison, aujourd'hui abandonnée, de Saint-Anne à Avignon. Entre le 18 mai et le 25 novembre 2014, a eu lieu l'exposition *La disparition des lucioles*, dont le titre est inspiré de Pasolini, faisant référence à un article écrit en 1975. En effet, dans cet article, Pasolini évoque une crainte de la disparition de toute une culture sujette à disparaître avec le temps qui passe, mais qui pourtant serait essentielle. Cette crainte se traduit par une métaphore des lucioles visibles la nuit par leur capacité à émettre de la lumière. Ces lumières permettraient donc un travail de mémoire, un éclairage du passé, comme dit précédemment avec l'importance des graffitis. Cette exposition mêle l'immortalisation de la création du prisonnier et de l'art contemporain issu de la collection Lambert. Saint-Anne, laissé comme telle suite à son abandon en 2003 ou du moins au maximum, permet une expérience de la visite au cœur de son histoire, au plus près de ce qu'elle a été, additionnée aux œuvres de la collection et à celles des détenus, par le biais de graffitis ou de collages. Malgré tout, et c'est ce qu'ont pu constater les auteurs Chrystelle Desbordes et Guillaume Poulain dans l'article « Dialogue entre lucioles ? »¹, c'est davantage une exposition amenant à réfléchir sur le contexte particulier de l'enfermement qu'à une prise de position politique, que l'on aurait pu retrouver rien que par le titre de l'exposition et la portée qu'elle amène en référence à Pasolini, un poète engagé politiquement. Finalement, une expérience sensible peut se jouer en visitant cette exposition, ce qui permet tout de même de faire revivre ce lieu, de redonner vie ou plutôt de rendre hommage aux personnes ayant vécu dans cette prison, ce qui est déjà beaucoup.

1.2 L'art officiel, la mise en place d'actions culturelles

Ce besoin d'expression continue d'exister en milieu carcéral. La création d'ateliers artistiques a permis de véritablement rendre l'art accessible à tous et de manière officielle cette fois, par un encadrement de professionnels, de personnes extérieures aux prisons. L'art se fait alors collectivement, ou bien, plus seulement individuellement. Ces interventions prennent un autre poids par ce changement. Elles sont proposées dans tous les domaines. Concernant le spectacle vivant, notons qu'en 2012, 107 médiations ont pu être réalisées dans ce type de disciplines, en prison, selon le site du Ministère de la Justice². Il s'agit d'une progression intéressante et encourageante. Quant à

1 Desbordes Chrystelle, Poulain Guillaume, « Dialogue entre lucioles ? », *Multiprise*, n°30 (octobre 2014), p14-20

2 La culture dans *Ministère de la Justice [en ligne]*, 15 novembre 2013, consulté le 31/032017

la littérature, elle est aussi importante et au sein des prisons se trouvent un accès à une bibliothèque, pour permettre la découverte d'auteurs, pour donner envie de lire, mais aussi d'écrire au fur et à mesure de l'apprentissage de chaque détenu. Concernant le cinéma, depuis 2012, ont été mis en place des projets très concrets dans ce domaine, avec la collaboration de la Fondation M6 entre autres. De nombreuses associations proposent aussi aux détenus des formations et divers ateliers tournés vers le cinéma, comme c'est notamment le cas de l'association *Les yeux de l'ouïe*, qui a à cœur de rendre le cinéma comme un art puissant dans la possibilité de comprendre le monde, de vivre ensemble et d'aller plus loin encore. Il permet aussi le partage et l'échange avec les autres. De nombreux domaines artistiques sont donc accessibles aux détenus par le biais d'interventions sur le lieu de leur détention, ce qui amène bien l'art vers un public isolé de la société et ainsi traduit de véritables actions de médiations culturelles. Le terme de « médiation culturelle » est d'ailleurs encore récent et peut sembler flou dans sa définition tant sa vision peut varier d'un individu à l'autre, de spécialiste en spécialiste.

1.3 La médiation culturelle

Il faut dire que la médiation culturelle est perçue de différentes manières et a évolué dans sa place et sa définition au sein du milieu culturel. En effet, comme le rappelle Serge Chaumier dans son ouvrage, *La médiation culturelle*, nous avons la médiation que l'on nomme esthétique, c'est-à-dire celle qui se fait sans médiateur, elle se fait simplement par le contact avec l'œuvre, la vue d'un tableau par exemple suffirait à transmettre quelque chose au visiteur. Cela dit, c'est une médiation qui semble plutôt limitée et la notion de médiation a largement évolué depuis ces dernières années. Elle correspond aussi à un échange, avec un médiateur, sur ce qu'il ressent à la rencontre d'une œuvre, sa sensibilité, ce qu'il en dit, confronté ou complété à la sensibilité du médiateur. A travers la vision d'autres personnes, sa propre vision peut se développer davantage. Le rôle de la médiation va donc au-delà d'un échange, de transmission de clés à la compréhension des œuvres, elle va permettre à l'individu de prendre confiance, de s'investir dans la réception d'une œuvre en la partageant avec les autres, en affirmant son opinion, ses pensées.

Ainsi, le travail de médiation se présente d'abord comme un travail de prise de confiance en ses propres capacités en s'accordant le temps d'aller à la rencontre des autres par le biais du travail d'un artiste comme par les relations que l'on peut alors nouer avec les autres présents dans ce partage¹.

Dans cette citation, tout l'enjeu des actions de médiation se met en place, l'ouverture à des œuvres, à

¹ Chaumier Serge et Mairesse François, *La médiation culturelle*, Armand Colin, 2010, 280p

de nouveaux arts est rendue possible par un échange entre le médiateur et le public, mais aussi entre les individus lorsque ces derniers arrivent à se réapproprier ce qu'ils découvrent dans la réception d'œuvres. La notion de lien social est en effet importante et constitue un des enjeux de la médiation par l'art au sein notamment des établissements pénitentiaires. Les actions de médiation traduites par la proposition de différentes interventions en prison se mettent en place de plus en plus depuis les années 2000. Des partenariats ont vu le jour entre des organismes tels que des structures culturelles ou encore des associations et le milieu carcéral. En 2007, la fédération Fédélima s'associe à l'administration pénitentiaire pour permettre une ouverture sur la musique aux détenus, avec des ateliers ouvrant à l'apprentissage d'instruments de musique, de découverte musicale. Fédélima est une fédération, ayant vu le jour en 2013, de musiques actuelles, inscrites sur tout le territoire national. Autre initiative intéressante, celle en lien avec le festival international de BD d'Angoulême, qui permet à des détenus de proposer leur création pour le festival, avec un concours spécifique appelé *Transmurailles*, et qui a pris effet en 2009. Cette date a d'ailleurs son importance puisqu'elle se rattache à un nouveau protocole, faisant suite aux deux autres mis en place en 1986 et 1990 concernant la culture en prison. Dans ce nouveau protocole de 2009 est affirmé que :

Le présent protocole s'inscrit dans le prolongement de ceux de 1986 et de 1990. Il réaffirme que l'accès à la culture est un droit pour toutes les personnes placées sous main de justice au même titre que l'accès à l'éducation et à la santé. La culture est un vecteur de revalorisation personnelle, et d'insertion scolaire, professionnelle et sociale. Elle peut être aussi considérée comme contribuant à la prévention de la récidive¹.

Par l'art, une clé se crée et semble ouvrir une des possibilités d'insertion ou de réinsertion pour les détenus. La collaboration entre différents ministères, celui de la culture et communication, celui de la justice et celui de l'éducation nationale et les services pénitentiaires, permet d'avancer dans l'application de projets culturels au sein des prisons. La culture peut permettre une autre ouverture sur le monde et sur les autres, un nouvel élan et un intérêt croissant pour la société, d'où l'ouverture vers une (ré)insertion sociale potentielle et également pour le bien-être du détenu, lorsqu'il accède à des ateliers qui le coupent de sa condition d'enfermement.

Des rencontres ont donc lieu régulièrement mais peuvent aller au-delà d'un échange, elles peuvent aboutir à de véritables collaborations entre différents organismes, ce qui a été le cas lors de la rencontre « Culture et réinsertion ». En effet, une convention a été signée entre la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) dirigée par Gérard Mestrallet et la garde des Sceaux de l'époque,

¹ Protocole d'accord entre le Ministère de la Culture et de la Communication et celui de la Justice, Préambule, 2009

Christiane Taubira¹. La culture y détient une place centrale dans la (ré)insertion de l'individu détenu. Cette convention détient des atouts majeurs grâce à la présence de cette fondation FACE dont la réinsertion occupe une place importante et constitue donc un sujet maîtrisé qui accentue la qualité de ce partenariat. Il s'agit d'une fondation d'actions culturelles à destination des prisons :

Dans le cadre de ce partenariat, FACE s'engage à lancer une fondation interentreprises « Culture et insertion, au-delà de la détention ». Celle-ci sera consacrée à l'insertion sociale et professionnelle des personnes détenues. En outre, cette convention permettra l'accompagnement en détention des personnes sous main de justice par les collaborateurs des 5250 entreprises engagées avec FACE².

Par ce partenariat, de véritables enjeux politiques et sociaux sont donc mis en place sur du long terme. L'insertion sociale occupe aujourd'hui une place considérable dans notre société et au sein des prisons notamment. La culture peut alors contribuer à celle-ci, à travers des projets, des partenariats mis en œuvre dans toute la France et à travers les actions et les missions que se fixe le gouvernement en matière de culture et vis-à-vis du monde carcéral. Il y a de ce fait une véritable volonté d'inscrire la culture dans les premiers plans de parcours pour la réinsertion sociale, mais aussi pour le bien-être du détenu. L'évolution qui a lieu durant le XXIème siècle reste de ce fait non négligeable. Le contraste entre le passé et les interdits des lieux d'enfermement ou l'absence de culture, de diffusion de la culture et les nombreux projets culturels que l'on peut citer aujourd'hui, est visible. Malgré tout, certains préjugés persistent, comme celui qui consiste à dire que la culture serait inaccessible pour les personnes dont l'univers culturel est faible ou inexistant.

1.4 Le public

Tous les publics sont pourtant intéressants et c'est le cas des personnes incarcérées, un public dont le contact avec des médiateurs de la culture a tout son intérêt, tant la question de la diffusion de pratiques artistiques devient importante avec les différentes politiques culturelles tournées vers le milieu pénitentiaire. Encore faut-il que ces mots soient concrétisés en pratique, sur le terrain, on peut alors se demander si c'est véritablement le cas ou jusqu'à quel point. Par la volonté que peut montrer le personnel pénitentiaire et la présence du SPIP, il y'a une vraie contribution au bon fonctionnement des projets et des ateliers menés et à leur mise en place. Il reste cependant aujourd'hui encore beaucoup de progrès à faire concernant l'acceptation des projets par

¹ Ministère de la Justice [en ligne], Communiqué de presse de Christiane Taubira, 29 octobre 2015, consulté le 30/03/17
² *Ibid*

l'administration pénitentiaire, ce que nous verrons dans une prochaine partie. Des rencontres organisées par les ministres de la justice ont lieu pour débattre, échanger sur ce lieu à part de la société. Cela a été notamment le cas en 2015, comme nous le disions précédemment avec la garde des Sceaux Christiane Taubira et la rencontre intitulée « Culture et Réinsertion ». Durant cette rencontre des directeurs interrégionaux des Services Pénitentiaires (DISP) et des responsables des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) sont intervenus pour partager leur projet, échanger, concernant la culture en prison. La ministre de la Justice a affirmé durant cette journée que : « la convergence des efforts pour apporter d'autres univers à l'intérieur des établissements pénitentiaires donne le goût aux détenus de découvrir, d'apprendre et de continuer ainsi à l'extérieur »¹. Cette citation reflète bien tout l'intérêt que peut représenter la mise en place de projets dans ces lieux où la culture est « empêchée », c'est à dire rendue difficile par les conditions d'enfermement et les contacts avec l'extérieur restreint.

En parlant de culture « empêchée » il serait intéressant de rappeler ce que le terme de « public empêché » veut véritablement dire. Il est utilisé par un certain nombre de professionnels de la culture, que ce soit les médiateurs culturels ou encore les professionnels du livre. Ce terme englobe certains publics pour qui la culture n'est pas accessible facilement comme les personnes incarcérées qui font l'objet de ce mémoire, mais aussi les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées. Ce terme est utilisé aussi pour parler de la difficulté d'accès aux bibliothèques des personnes en situation de handicap, lorsqu'elles sont à mobilité réduite par exemple. Une définition globale se trouve sur le site de la Coopération des centres régionaux de formations aux carrières des bibliothèques, qui définit le public empêché comme : « Personnes privées de la totalité des services offerts par une bibliothèque du fait d'un handicap (mobilité réduite, cécité, etc.) ou d'une impossibilité à se déplacer (personnes hospitalisées, incarcérées, etc.) »². Ce terme renvoie donc à l'impossibilité d'accès direct à la culture pour diverses raisons, de santé ou encore judiciaires. Un public dit « empêché » est finalement assez subjectif et dépend du point de vue de chacun sur l'accès à la culture et le public en question. Ce qui est certain c'est que les actions de médiation qui peuvent être réalisées se portent, entre autres, sur ce type de public à qui il semble falloir amener la culture pour qu'ils puissent en profiter. Dans le milieu carcéral, c'est une évidence. Étant privé de liberté, l'accès est plus difficile, mais cela n'empêche pas qu'ils aient pu déjà connaître l'art avant d'être incarcérés.

1 Ministère de la Justice [en ligne], Rencontres « Culture et Réinsertion » la réinsertion des détenus dans la société, 29 octobre 2015, consulté le 30 mars 2017. Disponible sur <http://www.justice.gouv.fr/le-garde-des-sceaux-10016/rencontres-culture-reinsertion-28437.html>

2 Site de la Coopération des centres régionaux de formations aux carrières des bibliothèques [en ligne], consulté le 20 mai 2017, disponible sur : <http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/>

2. Les acteurs essentiels de ce processus

La présence d'ateliers artistiques en prison, suppose évidemment, la rencontre des détenus avec un intervenant. Alors, qui sont ces personnes qui interviennent dans ce lieu isolé de la société ?

2.1 Les acteurs de la prison

Il est d'abord important de parler des personnes contribuant à la rencontre entre l'extérieur et les personnes incarcérées. Pour ce qui est de l'administration pénitentiaire au sens large, qui se rattache comme nous l'avons compris au Ministère de la Justice, il faut préciser qu'elle englobe une administration centrale, mais aussi un service à compétence nationale, et enfin, un établissement public administratif chargé de la formation du personnel pénitentiaire appelé aussi l'ENAP. L'AP rassemble aujourd'hui près de 38000 personnes, SPIP et personnels de surveillance compris¹. Parmi cette administration, il existe notamment le SPIP qui aide à la réinsertion des détenus. Ces derniers ainsi que les établissements pénitentiaires, constituent l'ensemble de l'administration pénitentiaire et sont sous l'autorité des directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP). Le SPIP contient une définition précise, comme celle apportée par le site de l'INSEE :

Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) est un service déconcentré de l'administration pénitentiaire dans chaque département, placé sous l'autorité du directeur régional des services pénitentiaires. Il assure le contrôle et le suivi des peines exécutées en milieu ouvert et en milieu fermé².

Cette définition donne une idée globale du rôle du SPIP, il joue un rôle essentiel dans le présent et l'avenir des détenus. Cela mérite de se pencher plus précisément sur les missions qui leur sont confiées. D'abord, la lutte contre la récidive est centrale et passe par un suivi important du détenu et de sa situation, amenant les SPIP à contribuer à la peine envisagée et à son déroulement, selon le parcours de chaque détenu. De plus, le SPIP est responsable aussi de son réinsertion sociale et professionnelle et, entre autres, pendant sa peine avec les échanges qu'il entretient avec eux pour leur permettre de se projeter, avec la proposition de formations par exemple. C'est aussi important de leur permettre de maintenir des liens sociaux constituant un facteur puissant dans la future sortie de la personne et son envie de s'intégrer à la société. Notons aussi que le SPIP encadre de nombreuses fonctions avec des postes liés les uns aux autres et qui se complètent. Il est constitué

¹ Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire [en ligne], consulté le 31 mars 2017. Disponible sur <http://www.justice.gouv.fr>

² INSEE, Définition du service pénitentiaire d'insertion et de probation du 13/10/2016 [en ligne], consulté le 31 mars 2017. Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1770>

de personnels administratifs, de surveillants pénitentiaires, d'assistants de service social, de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, de psychologues ainsi que de coordinateurs socioculturels¹. Ensuite, les SPIP ne travaillent pas seuls, ils disposent de nombreux partenariats qui sont essentiels pour le bon fonctionnement et l'efficacité de ce service, c'est à dire les organismes sociaux, les régions, avec les conseils régionaux, mais aussi les conseils généraux et de nombreux partenariats associatifs. Ces partenariats permettent de s'occuper de domaines essentiels à la réinsertion des personnes incarcérées tels que le logement, la santé, le domaine culturel qui nous intéresse ainsi que bien évidemment, le travail.

Concernant le personnel pénitentiaire justement, son rôle est assez clair, il contribue à la surveillance des prisons, aux entrées et sorties des visiteurs, des intervenants ainsi qu'également, comme les SPIP, à la (ré)insertion des détenus, par leur contact quotidien avec eux. Durant les interventions artistiques, certains peuvent être présents pour surveiller l'atelier, comme non présents, tout dépend des règles établies avec l'administration pénitentiaire. Lorsque les surveillants ne sont pas dans un atelier, un contact électronique relie tout de même le personnel de surveillance à l'intervenant, en cas de soucis. Les surveillants contribuent à la sécurité des personnes présentes durant l'atelier, que ce soit celle de l'intervenant ou celle du groupe en général. Il faut que les ateliers se fassent dans de bonnes conditions, avec une surveillance qui se fait en général discrète, pour permettre le bon déroulement de l'atelier et des échanges avec les personnes qui interviennent de l'extérieur. Mais avant cela, une autre étape est importante, celle du contrôle des identités des intervenants, obligatoire et qui figure dans le règlement intérieur de chaque prison. Ses entrées sont contrôlées, de même pour les sorties. La confidentialité est également très importante concernant les peines des participants présents aux ateliers. Cependant, il arrive que les intervenants ne souhaitent pas toujours connaître les condamnations des détenus, pour rester neutre dans leur approche. En effet, certains acteurs, qui pourtant ne font pas parties de l'administration pénitentiaire interviennent en prison, et c'est le cas des intervenants présentant des projets d'ateliers artistiques.

2.2 Les acteurs extérieurs à la prison

Des associations centrées sur le milieu carcéral font l'objet d'interventions mais il existe aussi le cas d'intervenants indépendants comme des artistes souhaitant intervenir pour proposer leur expérience du milieu artistique.

¹ Direction de l'administration pénitentiaire [en ligne], *Le service pénitentiaire d'insertion et de probation*, Ministère de la Justice et des libertés, 2012, page 4

2.2.1 L'association GENEPI de Toulouse

Le GENEPI, une association d'envergure nationale, généralement composée d'étudiants bénévoles, est spécialisée dans la sensibilisation au monde carcéral. Cette association permettait au départ de rencontrer les prisonniers pour leur apporter du soutien scolaire d'où la signification de départ qui était le Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI) mais l'association a beaucoup évolué avec aujourd'hui la proposition de divers ateliers artistiques et de multiples actions mises en place. C'est pour cela que l'on ne traduit plus l'acronyme Genepi aujourd'hui. Pour évoquer son fonctionnement et quelques chiffres et notamment au sein du Genepi de Toulouse, il faut savoir que l'an dernier, selon une bénévole, en septembre 2016, il y avait 80 bénévoles à Toulouse mais seulement une dizaine de vraiment actifs et cette année, en 2016-2017, cela a diminué. Il faut cotiser 44 euros pour pouvoir y entrer, puis tous les frais sont payés ensuite par l'association pour tous les déplacements possibles. Les interventions sont soumises à l'administration pénitentiaire. Des projets sont proposés, souvent tournés vers les arts plastiques et la peinture car plus facilement acceptés. Des projets qui tournent autour de la discussion, des débats ou ce qui toucherait le corps, le contact physique, la danse par exemple sont parfois difficiles à mettre en place, pour certaines associations GENEPI. Chaque année, un festival est mis en place grâce à l'association du Genepi de Toulouse, appelé Taul'art. Il est intéressant puisqu'il propose plusieurs journées dont la thématique tourne autour de la prison et de ses problématiques, dans le but de sensibiliser le public à ce lieu dont on parle peu, mais aussi, de communiquer sur l'association pour éventuellement donner envie de rejoindre les bénévoles et proposer des actions envers le milieu carcéral. Des projections, des débats, des rencontres sont organisés tout au long de ces journées. Le festival a cette année réalisé sa treizième édition. De plus, mais cette fois concernant le Genepi à rayonnement national, une revue appelée *Passe-Murailles* existe et communique sur le milieu carcéral et tout ce qui se passe à ce sujet, pour mieux informer le public et les lecteurs de cette revue.

2.2.2 Lieux fictifs

D'autres organismes proposent d'intervenir en prison, comme l'association *Lieux fictifs*, qui depuis une vingtaine d'années propose des ateliers audiovisuels sur une année, à la prison des Baumettes de Marseille. Ces ateliers existent depuis 1997, ils sont proposés par les réalisateurs Caroline Caccavale et Joseph Césarini. C'est véritablement devenu un lieu dédié à l'image en prison avec tout un processus d'étapes cinématographiques proposées aux prisonniers comme l'analyse

filmique, le jeu, la maîtrise de la caméra et du son pour un tournage, le montage également et finalement tout un processus de création audiovisuelle. Dans ce cas, ce sont de véritables acteurs culturels qui entrent dans les prisons, puisqu'ils sont diplômés dans le domaine artistique, ici le cinéma.

Les intervenants peuvent donc être aussi des artistes ayant une envie d'échanger, d'apporter quelque chose de nouveau à leurs nouveaux élèves différents de par leur condition que ceux qu'ils peuvent côtoyer habituellement. Leur but n'est souvent pas de porter un regard sur des prisonniers mais sur des personnes créant, réalisant ensemble un projet solide, comme une pièce de théâtre par exemple, ou encore diverses créations de textes, poèmes ou autres, durant un atelier d'écriture. Chacun devient créateur, artiste, le temps de ces ateliers et c'est ce qui importe aussi pour les intervenants.

2.2.3 Nathalie Riera, professeure de théâtre

Nathalie Riera est par exemple intervenue en prison. Son expérience a été partagée dans son essai *La parole derrière les verrous*. Elle y a proposé des ateliers de théâtre en prison dans les années 1990. Pour elle « La volonté de créer ces rencontres consiste donc à nourrir les esprits, à les orienter vers de nouveaux chemins, vers de nouveaux modes de pensées, vers de nouveaux horizons, et puis également vers de nouvelles plénitudes pour le cœur humain »¹. Cette citation traduit l'idée de la confrontation avec l'extérieur, des personnes hors des murs, hors de l'administration pénitentiaire qui est un atout essentiel pour le bien-être des détenus. En effet, les liens sociaux peuvent ainsi perdurer, grâce aux échanges rendus possibles par ce genre d'ateliers, de même que les liens avec les participants au même atelier. L'ouverture à la culture, à différentes pratiques artistiques et la rencontre avec différents intervenants du domaine de l'art, peut espérer ouvrir aussi l'esprit des détenus à des choses qu'ils ne connaissaient pas forcément et qui peuvent se révéler parfois très bénéfiques pour eux et leur développement personnel. Dans ce cas précis, la pratique théâtrale joue un rôle de tremplin dans la possibilité d'expression des participants à l'atelier.

2.2.4 En Compagnie des Barbares

Il y a d'autres expériences d'intervenants artistes et nous pouvons prendre l'exemple de celle

¹ Riera Nathalie, *La parole derrière les verrous*, Essai sur le théâtre et la poésie dans l'espace carcéral, Editions de l'Amandier, 2007, page 15, 71p

de la Compagnie des barbares de Toulouse. C'est en octobre 2009 que naît *En Compagnie des barbares*, une compagnie théâtrale, avec un premier spectacle créé en 2011. Elle travaille notamment en prison et est dirigée par Karine Monneau. Le but de cette compagnie est de proposer de la création et de la diffusion de la culture du théâtre avec une approche transversale, mêlant aussi les arts plastiques, la littérature. La réflexion sur la position du public dans les spectacles est aussi travaillée, avec l'émergence du spectateur dans les spectacles. Son intervention dans les prisons s'est faite jusqu'en 2015 à Lannemezan. C'est la compagnie elle-même qui a sollicité l'administration pénitentiaire pour pouvoir y intervenir. Plusieurs projets ont pu être menés par cette compagnie allant jusqu'au projet d'une fiction radiophonique, sur le thème de la rédemption et la dernière année, le projet d'un cabaret satirique de Karl Valentin.

2.3 Les différentes motivations d'interventions

Les artistes, grâce à leur expérience dans une ou plusieurs disciplines artistiques, ont la possibilité d'amener, de diffuser un art quel qu'il soit, d'échanger avec leurs nouveaux élèves. Mais leurs interventions nécessitent de l'investissement personnel, du temps dans ces lieux. Nous pouvons alors nous interroger sur leurs motivations pour y intervenir, quand le monde pénitentiaire reste inconnu. Pour Ibtissem, professeur d'arts appliqués dans un lycée professionnel à Fresnes¹, son expérience en prison a été motivée par un besoin de renouvellement, de découverte d'autres choses lorsque son enseignement commençait à tourner en rond, sans grande nouveauté, avec des élèves qui se ressemblent. C'est pour cela que proposer des cours en prison, constituait une opportunité intéressante pour l'évolution de sa carrière aussi. La rencontre avec un public nouveau, inhabituel, peut être alors stimulante. Ibtissem fût alors engagée pour intervenir à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, chaque semaine pour une durée de 3h.

Lorsqu'il s'agit d'une association dont les préoccupations sont le monde carcéral, les raisons de leur intervention paraît déjà plus logique, puisqu'il ne s'agit que de la continuité de leur engagement auprès de l'association, en allant sur le terrain. C'est évidemment le cas de l'association GENEPI avec des bénévoles soucieux des prisons et des détenus et de leur place dans la société. D'autres personnes, comme Nathalie Riera, sont intervenues en prison avec la conviction que redonner la parole aux détenus pourrait débloquent quelque chose chez chaque participant à l'atelier. Elle met en avant l'urgence de mettre fin à une violence présente à différents degrés chez les prisonniers. Le travail sur la parole semble alors une solution intéressante. La motivation d'avoir

¹ Hadri-Louison Ibtissem, « L'enseignement artistique en prison », VST- Vie sociale et traitements, 1/2015 (n°125), p 113-117

quelque chose à apporter, l'envie de transmettre à un public nouveau, est bien présente.

De plus, c'est parfois un grand investissement qui se met en place lorsque les intervenants travaillent en prison sur des horaires denses comme les réalisateurs Caroline Caccaval et Joseph Césarini, avec un rythme de cinq fois par semaine et durant des sessions de 6h tant le travail était colossal. Dans ce cas, les motivations sont grandes, Caroline Caccaval affirme que : « L'un des enjeux est de transformer le regard des détenus sur la société, de la société sur la prison, de la prison sur elle-même »¹. Cet enjeu associe donc toutes les personnes qui participent au projet culturel de près ou de loin, que ce soit les détenus, les artistes intervenants et même le personnel pénitentiaire. Cette expérience peut donc être très bénéfique pour tous et ainsi permettre un avant et un après la rencontre entre le dehors et le dedans. Le projet dans lequel les deux réalisateurs se sont investis entre 2009 et 2013 s'appelant justement « Frontières dedans/dehors ».

Les activités de bénévolat sont présentes dans le cadre d'un partenariat avec l'administration pénitentiaire. Ce sont des associations d'envergure nationale comme l'est le GENEPI que nous évoquions précédemment, mais pas que. Il existe aussi des associations à rayonnement plus limité. Dans tous les cas, celles qui se centrent sur les pratiques artistiques sont limitées. Pour citer quelques associations travaillant avec l'administration pénitentiaire, hors domaine de l'art, nous avons *La Croix Rouge*, *les Alcooliques anonymes*, *Le courrier de Bovet* également qui est une association qui permet d'échanger avec des détenus par le biais de lettres, elle a été créée en 1950. Il y a aussi le *Secours Catholique*, qui comprend des équipes spécialisées dans le soutien et l'accompagnement des personnes en détention.

Parfois ce sont tout simplement les prisonniers qui sont demandeurs d'intervenants extérieurs et de la mise en place de projets. Cela a été le cas lorsque Mahdi Serie, artiste slameur que j'ai pu interroger (annexe 1), est intervenu au centre de détention de Muret. En effet, ce sont les détenus eux-mêmes qui souhaitaient un projet autour du rap ou bien du slam. L'information diffusée et l'engouement étant de plus en plus important de la part d'autres prisonniers, l'administration pénitentiaire a entendu leur requête et a fait appel à des artistes d'un groupe dans lequel se trouvait Mahdi Serie, et le concernant il a pu y proposer un atelier slam. Durant ses ateliers qui ont duré trois semaines à compter de deux fois par semaine, trois surveillants étaient présents au sein de l'atelier pour surveiller. En effet, comme nous pouvons le rappeler, les interventions restent très encadrées par le personnel pénitentiaire malgré l'espace de liberté que l'on peut accorder aux détenus par le biais d'ateliers artistiques.

1 O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11juin2013, p28-29

3. Les difficultés et les limites de ce type d'interventions

Les interventions en prison nécessitent en effet de nombreuses démarches avant de pouvoir y concrétiser un projet. Ils doivent être évidemment examinés par l'administration pénitentiaire et être jugés aboutis et cohérents pour qu'ils soient proposés aux détenus. De plus, lorsque le projet est accepté, les interventions sont effectuées dans une sécurité optimale. En effet, la sécurité en prison constitue une priorité pour l'administration pénitentiaire puisque son rôle est d'abord de veiller au bon fonctionnement des établissements, en évitant les dérives possibles comme les violences, les dégradations, les fuites...etc Pour ce faire, rien que l'architecture des bâtiments est importante et bien étudiée. C'est par celle-ci que des lieux se créent, et des lieux qui pourront faire l'objet des interventions artistiques notamment. Elle est aussi un bon exemple de la sécurité mise en place dans les prisons. A travers des témoignages d'architectures ayant travaillé sur les plans de certaines prisons, nous allons voir quelques-unes des consignes essentielles pour le bon fonctionnement d'une prison dans sa construction. Alain Sarfati est un architecte et a contribué à la construction de différentes prisons en France, comme la rénovation de la prison de Fleury-Mérogis. Avec son témoignage, nous constatons que des directives assez précises existent concernant leur aménagement. L'exemple en est avec la plantation d'arbres refusée à Fleury-Mérogis, qui s'explique pour une question de sécurité¹. Cela a été aussi le cas pour Bernard Guilliez autre architecte, qui a pu faire accepter des arbustes, mais pas d'arbres, pour la même raison. Les règles concernant le matériel, notamment dans les cellules, peuvent aussi limiter certaines manœuvres des architectes. L'amélioration des prisons a quand même bien eu lieu, comme le dit Laurent Solini, maître de conférences en sociologie à Montpellier, dans l'article de Sonya Faure : « les architectes privés, à qui le ministère de la Justice avait fait appel dans l'idée de casser l'inertie carcérale et les prisons en étoile, ont proposé de grandes cours de promenades »². Le désir de se préoccuper du lieu de vie des détenus est donc présent, nous sommes loin des prisons d'avant, beaucoup moins modernes, c'est aujourd'hui des constructions dans une optique de lieux que l'on pourrait nommer de pavillonnaire qui se mettent en place. La question de l'architecture est donc intéressante pour mesurer les conditions d'enfermement des détenus et la sécurité mise en place, qui se retrouve ensuite dans l'ambiance globale des lieux, comme l'ambiance autour de la mise en place des ateliers artistiques et la réflexion sur ce qui peut y être autorisé ou non. Laurent Solini rajoute que :

Mais une prison fonctionne avant tout dans sa dimension sécuritaire. Dans les quelques mois

1 Faure Sonya, *Prison : archis en liberté surveillée*, Libération, 12 mars 2014, p13

2 Solini Laurent, *Prison : archis en liberté surveillée*, cité par Sonya Faure, Libération, 12 mars 2014, p13

qui succèdent l'ouverture d'un établissement, l'administration pénitentiaire requadrille l'espace, ajoute des barreaudages : il lui faut éviter les regroupements. Les « places de village » sont laissées à l'abandon, par peur de l'insurrection¹.

Le problème se pose donc entre l'envie de moderniser les prisons, de donner un lieu favorisant aussi l'insertion du détenu, par un cadre de vie les rapprochant de la société, et le besoin de sécurité, les règles sécuritaires très ancrées chez l'administration pénitentiaire. Un équilibre entre les deux se joue alors. C'est une question difficile aussi dans la mesure où la sécurité en prison n'a cessé d'augmenter ces derniers mois avec la mise en place de l'état d'urgence et une réforme pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation en prison. L'administration pénitentiaire se dote ainsi de nombreux dispositifs pour pouvoir surveiller plus fortement les détenus, autrement dit, les espionner, chose qui n'était pas possible auparavant².

Cet état d'urgence a également participé à l'affaiblissement de certains projets artistiques mis en place. C'est le cas pour la pièce de théâtre montée au sein de la maison d'arrêt d'Osny par le metteur en scène Olivier Bruhnes, entouré de huit détenus. Son objectif était d'obtenir des autorisations pour faire sortir les détenus et qu'ils puissent jouer à l'Apostrophe, à Cergy. Malheureusement, entre temps, les attentats du 13 novembre 2015 ont eu lieu. Durcissement de la sécurité oblige, seulement deux ont pu être finalement autorisés à sortir pour jouer la pièce. C'est un défi tout de même accepté malgré la déception de certains participants qui se demandent pourquoi certains ont pu avoir l'autorisation de sortie et pas eux : « Pourquoi eux ? »³ lance un des huit détenus. Mais cette sécurité pourrait rendre les interventions de l'extérieur également encore plus contrôlées.

Pour y revenir justement, ces interventions nécessitent certaines procédures qui sont imposées aux visiteurs à chacune de leur venue. Les contrôles sont réguliers, les identités sont vérifiées. Mais avant ces contrôles réguliers, il y a tout simplement le contrôle des identités avant leur potentielle venue en prison. Déjà, il faut savoir que pour intervenir en prison, le casier judiciaire de l'intervenant doit être vierge, comme nous l'a rappelé Tino Rubik, intervenant régulier en prison et avec qui j'ai pu obtenir un entretien⁴. De plus, les motivations pour y intervenir doivent être claires, ce qui oblige l'administration pénitentiaire à enquêter aussi socialement sur les intervenants, de manière à ce qu'il n'y ait pas ensuite de dérives au sein du lieu d'intervention, comme une complicité avec un détenu connu pour une potentielle évasion par exemple, ou encore, une démarche dans un but de faire passer des messages qui ne seraient pas autorisés au sein de

1 Solini Laurent, *Prison : archis en liberté surveillée*, cité par Sonya Faure, Libération, 12 mars 2014, p13

2 LEPLONGEON Marc, *Renseignement en prison : le tournant sécuritaire*, Le Point, 1 février 2017

3 Aubenas Florence, *Des barreaux et des planches*, Le Monde, 10-11 janvier 2016, p 16

4 Rubik Tino, entretien réalisé le 30 mars 2017 à Toulouse, voir annexe 3

l'établissement pénitentiaire. Dans tous les cas, il faut que les motivations, l'identité, les arguments soient validés par l'administration pénitentiaire avant de pouvoir entrer en contact avec les détenus et proposer un atelier artistique.

Les ateliers proposés par les différents organismes justement, les personnes s'intéressant aux prisons, ne sont pas acceptés toujours facilement. L'examen de très près d'un projet bien défini de la part des potentiels intervenants donne lieu à une acceptation ou à un refus catégorique de la part du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et de l'administration pénitentiaire (AP). Comme me l'a dit Karine Monneau d'*En Compagnie des Barbares* durant un échange à ce sujet, pour faire accepter un projet, ce sont les assistantes sociales qui les sollicitent pour des demandes de mise en place de projets, ou bien, les compagnies, l'artiste ou encore l'association qui souhaite intervenir. Ensuite, si le projet est accepté, il faut aller le proposer en prison directement, libre sont ceux ensuite qui veulent y participer. Généralement, ce sont des petits groupes qui se forment, mais c'est aussi parfois un souhait des intervenants qui préfèrent un petit groupe pour permettre une plus grande facilité dans le travail qui est ensuite réalisé et qui permet de pouvoir mieux les encadrer.

3.1 En compagnie des Barbares, les limites dépassées.

Prenons l'exemple de plusieurs demandes d'interventions et notamment celle d'*En Compagnie des barbares*. Concernant les interventions en milieu carcéral, elles se sont faites entre 2011 et 2015, avec un long travail en amont pour y parvenir. En effet, le milieu carcéral est un endroit où la création reste limitée, tant la liberté d'expression reste difficilement autorisée comme si c'était une liberté qu'ils ne méritaient pas, puisqu'ils ont été jugés à ne plus en avoir d'abord physiquement avec l'enfermement. L'avant-dernier spectacle d'*En Compagnie des barbares* était la création d'une fiction radiophonique sur le thème de la rédemption. Elle a pu, du fait qu'elle soit radiophonique, être diffusée au-delà des murs, ce qui représente un acte conséquent tant le contact entre l'intérieur des prisons et l'extérieur est complexe. Le dernier spectacle de la compagnie fut un cabaret satirique de Karl Valentin. Ce fut le dernier puisque la compagnie, suite à ce spectacle, n'a pas pu continuer ces activités, les limites tolérées par les acteurs du milieu carcéral, étant dépassées. En effet, rien qu'en le définissant comme satirique, cela en dit long sur les limites du fonctionnement des formes artistiques en prison. Le fait que ce soit un cabaret satirique, c'est à dire à caractère humoristique, mais avec un but de dénonciation de certains travers de la société, a pu contrarier l'administration pénitentiaire. Exposer certains problèmes notamment liés à la condition pénitentiaire et à ce qui englobe la justice en général, est osé et pouvait être mal vu. Étant un lieu de privation de liberté et de liberté d'expression limitée, permettre aux prisonniers de s'exprimer de la

sorte est quelque chose de très fort. Cela a pu se faire mais cette expérience n'a pourtant pas été renouvelée.

3.2 Des activités proposées inégales

Les limites sont visibles aussi par le biais d'une autre expérience, celle de l'association Genepi. D'après une bénévole, Carine, et son expérience au sein de cette dernière, les projets proposés tournent souvent autour des arts plastiques, de la peinture et des jeux de société. Il doit convaincre et en général contient une page de projet. Quand il a convaincu et a été présenté aux détenus, ceux qui y sont favorables, sont contents de voir des gens de l'extérieur, même si les projets ne prennent pas toujours et dans ce cas d'autres activités sont réalisées à la place. Souvent ils préfèrent discuter autour de jeux de société. Ce sont d'enrichissantes rencontres pour les bénévoles également. Les interventions plaisent aussi dans la mesure où la hiérarchie disparaît avec les détenus, ils sont au même niveau. Par contre, c'est tout de même assez difficile de faire accepter par l'administration pénitentiaire des projets comme les débats qui sont parfois interdits en raison des conflits qu'ils pourraient entraîner. La confiance n'est donc pas toujours présente non plus entre les intervenants et le personnel pénitentiaire. Les interventions sont très contrôlées et la liberté de choix de projets varie selon les villes aussi. Comme le dit Carine, lorsqu'il s'agit d'ateliers thérapeutiques c'est en général plus facile d'intervenir dans les prisons. Pour des ateliers de théâtre par exemple, il faut trouver de bons arguments pour pouvoir le proposer dans certains lieux mais il faut aussi que cela plaise aux détenus qui pourraient être un peu hésitants si le domaine leur est inconnu ou qu'ils en gardent de mauvais souvenirs. De plus, c'est un art perçu comme apportant une grande liberté d'expression, notamment avec l'improvisation théâtrale. Cela veut dire que le prisonnier peut s'exprimer librement, ce qui ne plaira pas forcément et le but étant de proposer un projet qui plaira à l'administration pénitentiaire et ayant un but d'une possible (ré)insertion également, il est parfois mis de côté. Cependant, ces difficultés sont tout de même à nuancer. En effet, certaines interventions en prison se sont faites dans une confiance et une envie mutuelle de la part de tous les acteurs, que ce soit de la part du SPIP, des intervenants et des détenus.

3.3 Des difficultés à nuancer

C'est le cas pour l'intervention en prison de Paco Serrano que j'ai pu interroger (annexe 2) avec la proposition de collaboration avec la boîte de production, *Les productions du vendredi*, d'intervenir et de proposer un projet en prison. Cette boîte est en fait une association créée en 2008

et spécialisée dans la musique actuelle. Elle met en place de nombreux projets artistiques en collaborant avec différents artistes, groupes. C'est ainsi que toute une équipe a pu intervenir à la prison de Muret. En effet, les responsables du SPIP étaient motivés par cette proposition de musique ce qui a facilité les démarches pour y accéder. De plus, cela ne s'arrête pas là puisque durant les ateliers, il n'y avait pas non plus de surveillants mais simplement une alarme en cas de problème. Cela permettait un espace de liberté plus important. Ensuite, un concert a pu se faire avec tous les participants en dehors de la prison, chose très difficile à obtenir au niveau des démarches à la base puisqu'il faut l'accord de l'administration pénitentiaire, d'un juge et beaucoup de facteurs entrent en compte également. Pourtant, ils ont pu faire accepter cette sortie pour jouer à l'espace JOB de Toulouse durant toute une journée, et rencontrer également le public. Nous avons le cas d'un détenu qui venait d'arriver à Muret, transféré de Paris et dans ce cas, une sortie envisagée est extrêmement difficile à obtenir. Pourtant, avec l'aide du SPIP et de la motivation des intervenants à insister pour que cette personne puisse sortir, il a pu participer à cette journée et à ce concert. Nous verrons prochainement comment cette sortie exceptionnelle s'est déroulée.

3.4 Des collaborations enrichissantes mais parfois éphémères

La volonté des équipes du SPIP joue donc aussi un rôle déterminant dans le bon fonctionnement et le degré de liberté envisagée durant un atelier artistique proposé. Les relations qu'entretiennent les intervenants avec l'équipe sont essentielles. Elles ont été très satisfaisantes par exemple entre l'association GENEPI de Toulouse et une des responsables du SPIP de l'époque, entre 2001 et 2002. Des ateliers ont pu être proposés grâce à son initiative de mettre à disposition pour les personnes âgées une salle réservée pour des activités puisqu'en effet, les peines de prison au centre de détention de Muret sont très importantes et on y retrouve des personnes souvent vieillissantes. C'est en tout cas dans ce cadre que des ateliers d'écriture ont pu être proposés par les bénévoles du GENEPI et notamment par Tino Rubik, que j'ai pu rencontrer pour un entretien (voir annexe 3).

Ce qui peut être aussi difficile dans les ateliers artistiques mis en place, c'est leur durée de vie souvent limitée ou incertaine dans la mesure où chaque atelier peut être amené à disparaître selon le bon vouloir de l'administration pénitentiaire satisfaite ou non des résultats de chaque atelier ou de sa mise en place. Cela a été justement le cas avec l'atelier dans lequel Tino Rubik intervenait puisqu'après deux ans d'interventions, l'atelier d'écriture a été arrêté soudainement, lors d'un changement de direction au sein du SPIP. Se pose alors la question de ces arrêts brutaux qui peuvent casser aussi l'humanité que l'on peut imaginer dans la rencontre des acteurs intérieurs/extérieurs de la prison et au fil des heures passées avec les détenus. En effet, comme le dit Tino Rubik « c'est une

grande frustration que connaissent tous ceux qui font des activités en prison. Pour nous ça s'arrête quand l'administration pénitentiaire décide et il n'y pas une séance supplémentaire où on peut dire au revoir »¹. Cette frustration est bien réelle, les détenus, les intervenants n'ont pas toujours leur mot à dire et il faut simplement accepter la situation. Les retours des participants à l'atelier ne sont alors pas toujours possibles. Cependant, des réactions, des comportements, des paroles peuvent tout de même traduire ce que le participant pense de cette expérience et de ce qu'il y fait, ce qu'il ressent durant ce moment. Il n'y a alors pas toujours besoin de poser directement la question pour savoir ce que le groupe ressent et ces moments restent alors tout simplement gravés, quel que soit la fin envisagée et le temps que cela aura duré.

II-Au cœur des ateliers artistiques, de la médiation pour un public « empêché »

1. La rencontre entre l'art, les intervenants et les détenus

Lorsque les ateliers artistiques sont programmés, il faut évidemment qu'un groupe de participants puisse se constituer. Le projet de tel atelier est alors proposé aux détenus et les intéressés se manifestent d'eux-mêmes. L'atelier de slam de Mahdi Serie a réuni huit personnes, dont trois surveillants, durant l'atelier. L'atelier d'écriture avec Tino Rubik et l'association GENEPI réunissait six personnes environ, régulières. Pour l'atelier de musique avec Paco Serrano, le groupe était par contre plus nombreux avec seize personnes environ qui constituaient un groupe régulier. L'idée d'avoir pu convaincre des personnes de venir assister et participer à un atelier compte avant tout, peu importe le nombre de participants. Généralement, les groupes sont assez hétérogènes lorsque l'on observe les différents profils. Nous parlions précédemment de ce public des prisons qui se trouve être « empêché » culturellement de par leur incarcération, mais aussi qui ne connaît pas toujours la culture, le milieu artistique, ou n'y a jamais eu accès. A travers la constitution de groupes d'ateliers artistiques, nous retrouvons cette question. Dans les ateliers, la présence de détenus ayant quelques clés de l'univers culturel et artistique se mêle à d'autres détenus qui sont en dehors de cet univers et qui vont le découvrir, ce qui est intéressant.

¹ Rubik Tino, interviewé le 30 mars 2017, voir annexe 3

1.1 L'aliénation des détenus

Ces ateliers artistiques interviennent également dans un contexte particulier qui peut aller jusqu'à une certaine aliénation de la part des participants. Leur quotidien, leurs habitudes, leur expérience de la prison, de la justice, les conditionnent alors mentalement. Cela les rend d'abord figés dans leur corps, l'espace où ils évoluent restant réduit, souvent dans un 9m2, tout seul ou à plusieurs. C'est alors que leur corps ne s'exprime plus, se fige. Le but de certains ateliers est de le déverrouiller pour qu'ils puissent ensuite être prêts à pratiquer un art, affirmer leur créativité. L'esprit suit ce processus, l'imagination revient et l'ensemble peut trouver un espace de création. Le travail sur le corps peut donc constituer l'un des premiers exercices lors des interventions artistiques. Ce serait le cas avec des ateliers de danse ou bien de théâtre, dans lesquels le corps est très important. En jouant, il faut que le corps et l'esprit soient en accord pour que la créativité soit présente. La façon de se tenir, les placements de regards, sont importants mais pas évidents dans ce milieu carcéral à cause de la condition d'enfermement et la dureté du lieu. Ce qui est observé au départ, et ce dont nous parle Caroline Gourrinat dans son mémoire sur *Les différentes formes du théâtre et de la danse en prison*¹, ce sont souvent des mouvements cycliques, les détenus tournent en rond, ils ont été conditionnés comme cela dans leur cellule. Cette façon de se déplacer est un des signes physiques de cet enfermement, de cette liberté perdue. La pratique théâtrale, comme la danse, peut alors y mettre fin. Il faut qu'un espace physique se crée à nouveau. Dès lors, l'expression de leur besoin de liberté est présente, et cela ne peut être que des participants pleinement concernés puisqu'ils sont clairement privés de toute liberté. Leur corps revendique cette liberté et une fois effacée, le conditionnement physique n'empêche plus le lien avec les autres participants de l'atelier, tant par la parole que par les gestes, avec la possibilité d'oser toucher les uns et les autres, avec certains gestes qui sembleraient impossibles dans cet univers carcéral (se toucher l'épaule, se tenir la main...etc).

C'est une problématique que l'on retrouve à la prison de Rebibbia en Italie, qui propose des ateliers de théâtre, dirigés par Fabio Cavalli. Cet art nécessite d'utiliser aussi son corps, pourtant ce n'est pas une évidence : « ils sont souvent très maladroits physiquement, ils ne savent pas danser par exemple, et plus surprenant encore, ils sont une toute petite minorité à savoir jouer des poings »². Cette phrase traduit du cheminement qui doit avoir lieu avant de pouvoir vraiment passer à la création, à la pleine possession de ses moyens, quelque peu altérés par leur conditionnement.

¹ Gourrinat Caroline, *Les différences formes du théâtre et de la danse en prison*, Mémoire de master 1ère année : Etudes théâtrales : Toulouse 2, 2007

² Favier Olivier, *En Italie, des dizaines de détenus s'évadent grâce au théâtre en prison*, Basta magazine, 16 octobre 2015

Nous parlons de corps, mais il n'y a pas que ça. Les émotions ne sont pas faciles à exprimer non plus dès le début, tant les détenus les enfouissent en eux pour le besoin d'être fort, dans ce milieu. Mais lorsque les émotions sont débloquées chez chaque détenu, elles ont une force implacable tant la sincérité ressort dans le jeu, dans les improvisations par exemple. Ce qu'ils ont à exprimer est fort, profond, de par leur vécu, leur expérience de l'enfermement. Grâce à ces émotions, ces hommes peuvent se retrouver enfin, le temps de ce jeu mais c'est valable pour d'autres arts. L'expérience de Mahdi Serie et de son atelier de slam en est un bon exemple. Après la courte appréhension, c'est la surprise et le bouleversement qui prennent place. Comme il le dit lui-même concernant le slam « Le slam va chercher l'écriture en général, ça va chercher tout ce qui est inconscient, ça va chercher un émotionnel souvent refoulé, quelque chose que tu vas écrire que tu vas sortir sans t'en rendre compte »¹. C'est ici que se situe l'enjeu de la rencontre avec ce genre d'ateliers. Le refoulement des émotions se pose sur le papier, créant aussi un temps fort lors de la lecture des textes même si encore une fois, chacun est libre de partager sa production ou non comme le souligne Mahdi : « De toute façon ceux qui ne voulaient pas je ne les forçais pas non plus. T'en as qui ont refusé parce que c'était encore un vécu qui n'ont pas encore digéré et qui n'ont pas encore envie d'exprimer. »². La liberté dans les ateliers, le respect de chaque participant sont bien présents. Chacun peut alors avancer à son rythme. Pour continuer dans la force des émotions, l'enfermement en prison restant physique, c'est pour cela que le contrôle sur l'esprit peut encore avoir lieu, même en prison. Si le détenu en a la volonté et la force, il pourra décider de se libérer mentalement, par le biais de ces interventions artistiques proposées. Cette libération du corps et de l'esprit devient même politique puisqu'il va contre un interdit de la société et pose aussi la question d'un endoctrinement présent dans ce milieu carcéral qui ne permet pas toujours d'améliorer la situation des détenus. L'exemple en est avec le travail sur la mémoire affective et sensoriel qui doit pouvoir être ranimé chez les prisonniers. C'est ce qu'à fait par exemple Carole Marié, comme en parle Caroline Gourrinat dans son mémoire³. En effet, elle propose des ateliers d'improvisations, dont les lieux imaginés, sont inhabituels, moins classiques ou très éloignés de l'univers des détenus. L'univers choisi doit leur permettre de ranimer une mémoire lointaine, de l'enfance par exemple, quelque chose que le nouveau conditionnement des détenus, leur vécu récent, ont effacé de leur mémoire puisque les sujets abordés restent généralement centrés sur l'enfermement, la justice, la police.

Les sujets évoquées durant les ateliers d'écriture permettent aussi de voir la force des

1 Serie Mahdi, entretien réalisé le 21 mars 2017, voir annexe 1

2 *Ibid*

3 Gourrinat Caroline, Les différences formes du théâtre et de la danse en prison, Mémoire de master 1ère année : Etudes théâtrales : Toulouse 2, 2007

émotions et ce besoin de s'exprimer. Parfois c'est même l'intervenant qui souhaite justement partir d'une émotion pour faciliter éventuellement l'écriture des détenus. La charge que porte le participant est suffisamment forte pour lui donner l'inspiration face au sujet. L'urgence d'écrire, de s'exprimer sur ce que chacun vit est tout simplement réelle et cette opportunité de pouvoir enfin dire les choses se traduit par un travail réussi avec des participants impliqués dans l'atelier. C'est alors encore une des possibilités permises par les ateliers artistiques, montrant leur place importante dans les prisons par rapport au devenir des détenus et de leur souhait de projection dans le futur, après la prison, d'une prise de conscience également de leur situation et d'un regard neuf que peuvent apporter ces pratiques.

1.2 Des groupes hétérogènes

Nous parlions des profils hétérogènes, il est donc intéressant de donner quelques exemples précis sur la constitution de différents groupes. Durant l'atelier de slam avec Mahdi Serie, des détenus avaient pu déjà pratiquer le rap tandis que d'autres découvraient cet univers et l'écriture ou encore n'avaient parfois pas appris à écrire. C'est alors une véritable ouverture qui s'offre à eux, que ce soit pour retrouver quelque chose qui leur échappait ou bien pour apprivoiser quelque chose de nouveau. Dans le cas de l'atelier de musique, de Paco Serrano et Guillaume Pic, il y avait des participants qui connaissaient un peu la musique, jouer d'un instrument, et d'autres pas du tout. Mais l'objectif était de réunir toutes ces personnes et de créer ensemble, de passer un moment musical ensemble, de faire de la musique, sans animosité, puisqu'en prison, tout le monde ne s'entend pas forcément et des groupes se créent et ne se mélangent pas aux autres. Il fallait alors réunir tout le monde, les 16 participants, pour un même but. Ce fut un pari réussi. Quant aux ateliers d'écriture, il y a aussi parfois des personnes qui ne savent pas écrire, qui n'ont pas été l'école. Cela a été le cas pour l'atelier d'écriture avec le GENEPI de Toulouse, au centre de détention de Muret, avec Tino Rubik, puisqu'un des participants était dans ce cas. C'est avec ce genre de profils que les bénéfices d'un atelier peuvent être encore plus importants et la diversité des profils rencontrés peut enrichir aussi les échanges.

1.3 La découverte du théâtre

Mais dans les cas des personnes qui découvrent un nouvel univers, un temps d'adaptation peut être nécessaire, un temps d'appréhension également. Cela a pu être le cas avec l'intervention de Nathalie Riera. Lors de ses ateliers, les détenus ont pu s'exprimer sur ce qu'ils pensaient du théâtre.

Avant de commencer tout travail, il faut déjà convaincre les participants des projets envisagés. Ce n'est pas simple de motiver, de donner confiance en quelqu'un qui est loin de cet univers artistique, dont le théâtre est inconnu ou constitue un souvenir vague ou négatif. C'est notamment le cas d'un d'entre eux qui dit : « Jouer devant les autres ? Jouer sur une scène ? Je n'ai jamais fait de théâtre. Et puis, à l'école, j'avais déjà du mal à réciter mes textes. Je n'ai pas une bonne mémoire. Je ne peux pas faire de théâtre. Et puis, je sais à peine lire. C'est impossible »¹. Dans ce cas nous voyons bien la barrière qui se lève entre l'art et une personne qui en est éloignée, ce qui donne l'impression qu'il serait réservé à une certaine population et avec certaines capacités intellectuelles. Pourtant, une fois le défi accepté, de bonnes surprises peuvent apparaître avec des réactions d'enthousiasme parfois au-delà des espérances de départ, comme cette personne qui dit : « Je ne savais pas que le théâtre, c'était ça, et que faire du théâtre était aussi jouissif. A l'école, on ne nous apprend pas le même théâtre. C'est du vieux théâtre avec des vieux mots »². Tout l'enjeu se trouve alors dans la manière d'amener les choses durant un atelier artistique, il faut pouvoir s'adapter aux personnes que l'on rencontre, surtout lorsqu'il s'agit d'un public plus atypique comme les détenus d'une prison ou des personnes qui sont au départ assez dubitatives face à ce que l'intervenant propose. Son rôle est alors de réussir à convaincre et de fonctionner aussi selon les craintes, les réflexions des participants. Nathalie Riera cite Philippe Barbier qui dit que :

Le problème des intervenants en prison, c'est leur côté socioculturel compassionnel. Ma conviction fut et reste donc que seule l'exigence ouvre au respect mutuel en milieu carcéral. Je parle d'une exigence de qualité et d'engagement personnel et non pas d'une « tyrannie »³.

En effet, à travers cette citation, la notion d'exigence ressort. Même lorsque l'univers artistique n'est pas familier à un détenu, il ne faut pas pour autant se limiter dans le projet envisagé durant l'intervention artistique. C'est là tout l'enjeu, faire découvrir un nouvel univers, tester des choses, même sans savoir où cela va mener, mais en tout cas essayer, s'adapter à la situation du moment tout en ne remettant pas tout en question, à cause de certaines appréhensions que peuvent exprimer les détenus, ou bien, à cause des a priori par rapport aux premiers résultats constatés.

1.4 Fabio Cavalli : une expérience théâtrale en Italie

1 Riera Nathalie, *La parole derrière les verrous*, Essai sur le théâtre et la poésie dans l'espace carcéral, Éditions de l'Amandier, 2007, p 26

2 Riera Nathalie, *La parole derrière les verrous*, Essai sur le théâtre et la poésie dans l'espace carcéral, Éditions de l'Amandier, 2007, p 29

3 Riera Nathalie, *La parole derrière les verrous*, Essai sur le théâtre et la poésie dans l'espace carcéral, Éditions de l'Amandier, 2007

L'exigence dans le travail artistique se retrouve aussi à travers l'expérience de la prison de Rebibbia en Italie. Depuis 13 ans, Fabio Cavalli, cité précédemment, est un metteur en scène qui intervient régulièrement dans ces lieux pour proposer du théâtre aux détenus, dont les peines sont très lourdes. C'est dans cette prison qu'a même eu lieu le tournage de *César doit mourir* de Paolo et Vittorio Taviani, un docu fiction sur la préparation d'une pièce de théâtre de Shakespeare, *Jules César*, interprétée par des prisonniers et dirigée justement par ce même metteur en scène¹. Durant les répétitions d'une pièce de théâtre, le travail est sérieux : « Fabio Cavalli ne lâche pas ses acteurs du regard, interrompant le jeu à la moindre imprécision, montant parfois sur scène pour corriger un geste, une intonation, montrant l'exemple, mimant ce qu'il attend si nécessaire »². Les détenus deviennent véritablement des acteurs en répétition, en vue de se produire sur une scène. Le temps se suspend ainsi pour eux, une autre vie se présente le temps de cet atelier, très différente de celle dans leur cellule. Cette exigence dans le jeu ne dérange pas pour autant les comédiens. L'investissement du metteur en scène depuis des années, toutes les heures de travail avec eux, a pu instaurer une réelle confiance et parfois même permettre à certains de trouver une véritable passion pour le théâtre. La vocation de (ré)insertion sociale par l'atelier est aussi dans ce cas très flagrante tant les résultats observés sont frappants. En effet, sur l'ensemble des détenus ayant participé à des projets artistiques, très peu ont récidivé et encore, malgré ces quelques exceptions, le délit n'a pas été en lien avec de la violence. C'est une réussite notable tant les autres prisons d'Italie ne peuvent pas en dire autant. Ce travail effectué à Rebibbia, constitue donc, un pilier considérable dans la vie de l'établissement pénitentiaire. Nous verrons d'ailleurs, comment se passe l'organisation d'un atelier artistique en prison, chaque atelier fonctionnant de manière unique.

1.5 La rencontre avec l'extérieur

La rencontre avec l'art et les intervenants peut laisser place avant tout chose à l'appréhension de ces interventions et même être aussi précédée d'une méfiance vis-à-vis des intervenants de l'atelier. Malgré le fait qu'ils aient accepté de participer à l'atelier, cela n'empêche pas des premières heures plus tendues. Cependant, la présence d'intervenants extérieurs, surtout lorsqu'il s'agit de bénévoles, aide à casser cette méfiance dans la mesure où ils sont conscients que les intervenants sont venus pour eux, prennent du temps, sans contrepartie. La confiance peut alors s'instaurer plus rapidement. Le travail que des personnes souhaitent mettre en place avec eux contraste avec

1 Favier Olivier, *En Italie, des dizaines de détenus s'évadent grâce au théâtre en prison*, Basta magazine, 16 octobre 2015

2 *Ibid*

l'exclusion dans laquelle ils sont habitués à être quotidiennement. Mais c'est aussi la durée et la fréquence des interventions qui jouent aussi son rôle dans cette mise en confiance. Plus il y a d'interventions régulières, plus des liens peuvent se créer entre les personnes de l'intérieur et de l'extérieur. Ce qui peut être plus difficile c'est de maintenir la motivation, la curiosité, l'énergie des participants au fil des semaines, ainsi que le respect entre les détenus et les intervenants, mais aussi, entre les participants. Certains peuvent décider d'arrêter du jour au lendemain, sans que personne ne sache pourquoi. Cela peut être une raison d'emploi du temps tout simplement, ou bien d'absence de motivation.

1.6 Un lieu inconnu également pour les intervenants

Les appréhensions que nous venons d'évoquer peuvent se traduire aussi du côté des intervenants. La motivation de leur projet n'est pas pour autant remise en cause mais la découverte d'un public que l'on ne connaît pas, l'intervention dans un milieu qui nous est inconnu peut amener à ressentir une certaine appréhension. Cela a pu être le cas de Mahdi Serie qui confie que : « Personnellement j'appréhendais un peu. Tu ne sais pas les réactions que les gens à l'intérieur peuvent avoir, tu ne sais pas leur quotidien, tu ne sais pas ce qu'ils ont vécu avant il y a plein de choses... »¹. L'univers carcéral est effectivement un monde inconnu pour beaucoup, la confrontation avec une personne extérieure, avec l'art lorsqu'il est absent de sa vie, est quelque chose de fort. La confiance qu'il faut pouvoir mettre en place est primordiale, d'où des questionnements face à ce processus. Mais une fois le travail mis en place, la rencontre passée, les peurs peuvent s'envoler. A ce propos Mahdi affirme que : « J'ai été vachement surpris finalement par la qualité des textes, par le côté poignant de la chose parce qu'on sentait vraiment un travail dans les textes, un vécu, vraiment qu'ils avaient envie d'écrire... »². L'appréhension fait alors place à la surprise, à la découverte de personnes et non plus à des détenus. Ils peuvent s'exprimer, en ont besoin et profitent de cet atelier pour pouvoir le faire. Les participants savent aussi ce qu'ils veulent et l'organisation se fait parfois en fonction des réactions des détenus. Durant l'atelier de musique en collaboration avec *Les productions du vendredi*, qui s'est passé en août 2016 et durant 3 mois, la volonté des détenus a été prise au sérieux. En effet, le type de musique qui les intéressait n'était pas le même que celui que voulaient travailler les intervenants, c'est-à-dire la musique électronique. A partir de là, l'adaptation des musiciens a dû se faire pour ne pas compromettre l'atelier et son bon fonctionnement. C'est alors un orchestre qui s'est constitué avec des personnes qui jouent ensemble, chantent ensemble en

1 Serie Mahdi, entretien réalisé le 21 mars 2017, voir annexe 1

2 *Ibid*

proposant leur chanson, leur composition. En s'adaptant, ils ont pu créer quelque chose d'unique, comme le dit Paco Serrano :

On a fait un grand orchestre, un grand groupe avec des compos a eux et ils jouaient ensemble. Ce qu'on avait réussi alors que personne n'avait réussi jusqu'à présent, c'était qu'ils jouent ensemble parce que la en prison, il faut savoir que la plupart c'est pas des copains et ça marche par bande mais une bande ne va pas avec une autre bande¹.

Dans ce cadre, la force qu'a pris l'atelier est véritable. Grâce à la motivation des participants et à la flexibilité des intervenants, un espace de création commun a pu se mettre en place. L'adaptation aux envies des participants est donc essentielle. Un atelier assez souple s'est créé, laissant libre cours aux envies et en même temps à un accompagnement dans l'évolution de chacun, durant chaque semaine, à raison d'une fois et durant deux heures.

Il faut aussi pouvoir proposer une organisation d'ateliers qui soit efficace pour maintenir le groupe actif et motivé, et faire en sorte que se constitue un groupe régulier :« On voulait vraiment que ça se fasse sous une forme ludique, on donnait à chaque fois une consigne différente à partir de carte de tarot... On s'attachait toujours à avoir des supports. »² affirme Tino Rubik à propos de son atelier d'écriture, montrant l'importance de la forme de l'atelier pour convaincre les participants et ne pas les ennuyer. Elle est importante à condition qu'elle puisse être véritablement adaptée à la situation du moment, aux personnes qui y participent en tenant compte de leur vécu, de leur quotidien. Les personnes acceptent de participer à un atelier mais rien ne les empêche d'arrêter si cela ne correspond pas à leurs attentes. Un atelier dans lequel une personne serait à l'écart par exemple, en difficulté sans que l'intervenant ne soit présent pour l'aider, ferait automatiquement perdre ce participant, qui ne reviendrait pas. Au contraire, quand chacun est valorisé dans ce qu'il fait, ce soutien est parfois primordial pour l'évolution de la personne au sein de cet atelier.

1.7 Un atelier d'art appliqué

La valorisation et le soutien sont donc indispensables et cette idée se retrouve avec l'expérience d'Ibtissem et son atelier d'art appliqué³. Elle y a rencontré Nabila, une jeune femme venue d'Espagne mais qui ne maîtrise pas bien le français. Malgré cette barrière de la langue, la communication a pu tout de même s'établir entre les deux femmes. Son implication et la qualité de son travail durant ces heures d'ateliers étaient sans conteste. Pourtant, le regard que portait

1 Serrano Paco, interviewé le 23 mars 2017, annexe 2

2 Rubik Tino, entretien réalisé le 30 mars 2017, annexe 3

3 Hadri-Louison Ibtissem, « L'enseignement artistique en prison », VST- Vie sociale et traitements, 1/2015 (n°125), p 114

l'intervenante sur son travail constituait un élément essentiel pour qu'elle puisse être satisfaite de son travail. Comme le dit Ibtissem « Elle ne pouvait accepter de voir ses qualités (créatives) qu'au travers du miroir que joue mon regard extérieur »¹. Dans ce cas, l'échange et la confiance qui se crée entre les deux personnes sont fondamentaux. Un atelier artistique, ce n'est pas que la rencontre avec des notions nouvelles, c'est aussi une rencontre avec une personne extérieure qui amène ces notions, son regard et qui a aussi toute son importance pour permettre le bon fonctionnement de l'atelier artistique. Le rôle que joue un médiateur culturel est dans ce cas précis, un exemple frappant, dans le développement de l'individu. Ibtissem se situe alors en véritable médiatrice, amenant l'art à des personnes, mais pas seulement, en permettant le développement des capacités de chacun, grâce à des échanges bienveillants et constructifs.

1.8 Un atelier de cinéma

Christophe, détenu, durant l'atelier cinéma évoqué précédemment avec Caroline Caccaval et Joseph Césarini affirme « L'art et la culture en prison, ce n'est pas un luxe. C'est fondamental. C'est ce qui peut nous faire changer le regard sur nous-même. Moi ça m'a fait comprendre d'où je venais, où je m'étais trompé de chemin, où je pouvais aller »². Par ces paroles fortes de sens, Christophe montre cette place importante de la culture en prison. En effet, au-delà d'un aspect ludique, d'une volonté aussi d'évasion intérieure durant des ateliers pour mieux supporter l'incarcération, c'est même une rencontre avec l'art qui peut bouleverser des vies, et dans ce cas, sa place est évidente tant des prises de conscience peuvent avoir lieu pour certains détenus, des prises de conscience qui peuvent changer des vies. C'est dans ce contexte que Mahdi Serie évoque son point de vue sur le fonctionnement de l'enfermement en prison :

Je me suis dit que t'as quand même des gens qui sont livrés, ils ont compris la portée de leur acte et du coup je ne voyais plus l'utilité de la prison en tant que telle. Je voyais plus un travail d'utilité publique ou qu'ils se rendent utile auprès de personnes âgées mais je voyais plus l'utilité de rester entre quatre murs et de purger une peine alors qu'ils n'étaient plus dans cet état d'esprit là depuis longtemps. Mais après, c'est toute la difficulté de la prison³.

Comme l'expérience de Christophe juste avant, cette idée de transformation par leur propre travail personnel et/ou aidé par certaines rencontres et pratiques artistiques proposées notamment, puisque c'est ce qui nous intéresse ici, reste ancrée aussi dans l'esprit des intervenants extérieurs eux-mêmes.

1 Hadri-Louison Ibtissem, « L'enseignement artistique en prison », VST- Vie sociale et traitements, 1/2015 (n°125), p 114

2 O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11juin2013, p29

3 Serie Mahdi, interviewé le 21 mars à Toulouse, annexe 1

Bien évidemment ce n'est pas à généraliser, chaque profil de détenu est unique, mais lorsque certains d'entre eux sont dans une mouvance positive, nous pouvons nous demander ce qui serait le plus adéquat pour la suite de son enfermement. L'écho se fait alors avec un sujet d'actualité bien présent actuellement puisque la question de la surpopulation des prisons et des solutions envisagées se penche, entre autres, sur la possibilité de peines alternatives grandissantes, qui serait effectivement une des solutions à la surpopulation, mais aussi à la (ré)insertion sociale efficace des détenus. Les pratiques artistiques en prison sont alors inhérentes au parcours qu'accomplit un détenu, qu'il soit réalisé par le détenu et avec le détenu, par ses différentes rencontres humaines et matérielles.

1.9 La spécificité de chaque art

Mais cette rencontre entre une discipline artistique et le participant détenu se passe toujours différemment. Chaque art dispose de spécificités propres. La découverte d'ateliers d'écriture, comme nous en parle Tino Rubik (annexe 3) a cet avantage d'avoir un fonctionnement simple qui nécessite très peu de matériel et de ce fait, même en dehors de l'atelier, la création peut continuer à avoir lieu. Ce n'est pas le cas pour un atelier de musique, qui nécessite des instruments mais qui en dehors de l'atelier, ne peuvent être accessibles aux détenus. La continuité dans la création n'est pas possible. Quant au slam, comme nous en parle Mahdi Serie, c'est également un atelier d'écriture et pour lui, l'avantage de cette pratique réside dans le fait que la stimulation de l'imaginaire est encore plus marquée que pour d'autres pratiques. Comme il le dit :

T'essayes de faire des structures, de mettre en place , t'essayes de faire une intro, un développement et une conclu. T'essayes de marquer les gens donc t'essayes d'appuyer sur certains termes de mettre certaines images plus en avant que d'autres, c'est l'imaginaire par excellence en fait. C'est ça l'intérêt pour moi¹.

Le travail de structuration est important et permet aux personnes concernées de puiser dans leur imagination, leurs émotions et de les reconstituer d'une manière cohérente pour pouvoir faire passer un message à ceux qui entendront le texte. C'est l'occasion aussi pour la personne elle-même de pouvoir y voir plus clair sur sa situation et de lâcher des choses enfouies en elle qui ne demandaient qu'à sortir. C'est un travail colossal qu'un artiste a pu travailler longtemps, le français Armand Gatti, écrivain, poète, journaliste et récemment décédé. Il s'est intéressé aux personnes en marge de la société, comme les populations incarcérées, proposant différents projets de théâtre. Il a également

¹ Serie Mahdi, entretien réalisé le 23 mars 2017, voir annexe 1

connu la prison, accentuant sa sensibilité à ce lieu d'enfermement. Il affirme d'ailleurs « Mes moments de liberté, je les ai connus en prison »¹. C'est un artiste qui mise sur la parole, les mots, leur force. Avec cette citation, nous avons l'idée que la prison peut devenir un espace de création et de ce fait de liberté. Il a pu alors initier durant des années des prisonniers au théâtre et au bénéfice de l'expression orale et écrite. Les thèmes abordés ne sont pas non plus laissés au hasard. Une de ses créations datant de 1989, à la prison de Fleury-Mérogis, porte sur la Révolution. Cette pièce s'intitulait *Les Combats du jour et de la nuit*. Lorsque la résonance des mots sonne juste, fait écho à des problématiques connues par les prisonniers, à des émotions enfouies, la mise en scène de la pièce, l'interprétation en deviennent encore plus sincères. La parole se libère à travers les personnages joués, amenant même à une sorte de purgation de l'esprit.

Un atelier de musique, quant à lui, ne dépend pas d'une structuration de la pensée que l'on peut trouver dans les ateliers d'écriture ou bien du travail d'interprétation d'un personnage, de l'apprentissage d'un texte que l'on trouve dans le théâtre. En effet, la musique a ce quelque chose de direct qui permet de se lâcher sans forcément penser au résultat. Des instruments, de la musique, quelque soit son niveau, se mettent à leur disposition. Il n'y a plus qu'à jouer au gré de son humeur, de ses envies. Paco Serrano appuie cette idée : « Ils arrivent, ils font de la musique et c'est pas juste qu'ils s'évadent, c'est qu'ils dansent, qu'ils chantent, qu'il y a une espèce de cérémonie avec un objectif de sortir de prison »². Ce moment semble alors en dehors du temps, avec une portée encore plus forte dans le cas précis de cet atelier, puisque chaque intervention, auxquels les détenus participent, les rapproche de l'objectif final de l'atelier, c'est-à-dire le concert à l'espace JOB de Toulouse qui dispose d'une salle de spectacle.

2. Des projets artistiques spécifiques et adaptés

2.1 Des actions culturelles variables dans le fond et la forme selon les projets

La construction et l'organisation d'un atelier artistique partent souvent d'une base, définie par l'intervenant. Il devient un médiateur culturel malgré le fait que ce ne soit pas son métier au départ. En effet, j'utilise le verbe « devenir », parce que le médiateur ou la médiatrice culturelle correspond d'abord à un métier à part entière, exercé notamment au sein d'une structure culturelle comme une salle de spectacle. Il a pour objectif de développer des actions culturelles à destination de divers

1 Castetz Val-de-Reuil Natalie, *Armand Gatti retourne au parloir*, Libération, novembre 2003

2 Serrano Paco, entretien réalisé le 23 mars 2017, voir annexe 2

publics, le principal étant de faire le lien entre la culture et ces derniers. Quoi qu'il en soit, de nombreuses actions culturelles sont réalisées par des artistes et leur proposition d'initiation à un art et dont le lien avec le milieu carcéral a été fait de manière différente selon les cas, comme nous allons le voir.

Lors des différents projets artistiques proposés, la méthode de travail de départ, lorsqu'elle convient à tous, reste en place et peu de modifications ont lieu. Cependant, chaque participant est unique et ne fonctionne pas de la même manière, il faut que l'intervenant puisse alors s'adapter à chacun. C'est aussi pour cette raison que le nombre de personnes inscrites dans les ateliers est parfois limité. Un petit groupe permet de mieux travailler avec chacun et ensemble également. Pour Mahdi Serie, l'important est de travailler en fonction des personnes, c'est pour cela qu'il ne préparait jamais rien à l'avance lors de ses interventions passées. Son atelier de slam se déroulait généralement en deux fois, avec deux étapes importantes. Durant la première heure, des exercices d'expression corporelle prenaient forme pour permettre aux détenus de se libérer, de se lâcher d'abord physiquement. Les exercices proposés étaient très divers, allant d'exercices dans lesquelles la voix est importante, comme parler de manière claire à l'aide d'un stylo mis dans sa bouche, parler en marchant mais aussi les yeux fermés. Cette première heure est utile pour mettre en place la suite de l'atelier et le processus d'écriture avec les détenus. Cette pratique n'étant pas une facilité pour tous, donner les meilleures conditions possible pour entamer ce processus est important. La découverte ou la redécouverte d'exercices d'expression corporelle contribue aussi au travail de médiation entamé par Mahdi. L'artiste partage des connaissances artistiques, ici des savoir-faire, à des personnes qui les reçoivent parfois pour la première fois. Quant à la deuxième heure de l'atelier, elle se constituait donc de l'expression écrite. Lors de cette phase d'écriture, le point de départ était clair pour que tout le monde puisse s'y retrouver, surtout lorsque certains n'ont jamais pratiqué l'écriture. L'idée était de partir d'une émotion. Grâce à cette émotion, n'importe laquelle, le travail peut commencer. Mais comme le dit Mahdi « souvent ils donnent eux-mêmes en fait, à sortir des choses dont ils n'avaient pas pensé, ils n'avaient pas prévu »¹. Par ce support, la création se déroule naturellement, les émotions peuvent se traduire par les mots. Finalement, cet atelier mise davantage sur le fond, c'est à dire permettre à des gens d'écrire, de s'exprimer librement durant l'atelier, plutôt que sur la forme, qui pourrait bloquer certaines personnes. En effet, définir des règles précises, travailler sur une forme d'écriture particulière, est un type de consignes qui ne correspondrait pas ou ne plairait pas à tel ou tel participant. Mahdi affirme que : « chaque personne est différente et chacun a une maîtrise différente de lui surtout »². C'est dans cette idée que la liberté de la forme est

1 Serie Mahdi, entretien réalisé le 21 mars 2017 voir annexe 1

2 *Ibid*

la clé de cet atelier et de la confiance que les participants pourront lui accorder. L'une des seules questions que l'intervenant se permet de poser est alors « Donne moi une émotion et à quel souvenir ce sentiment te ramène ? ». A partir de cette question, l'écriture peut démarrer instantanément, la création peut avoir lieu, l'imaginaire du participant se met en marche, les souvenirs de son passé, les émotions se mêlent. Dans un tel endroit, la charge d'émotion est d'autant plus forte que ce genre d'exercices est sans doute essentiel et libérateur pour le détenu. Le fonctionnement a donc ici été assez libre. L'action culturelle mise en place par Mahdi rassemble à la fois des phases d'initiation et de création. L'ouverture vers l'écriture a été permise auprès d'un groupe de personnes dont ce n'était pas, pour certains, une pratique habituelle. Cette initiation est alors enrichissante. Pour les autres, retrouver cette possibilité, qu'ils peuvent avoir par ailleurs spontanément dans leur cellule, mais cette fois en présence d'un artiste apportant son expérience et ses conseils, ne peut être que davantage bénéfique, notamment en ayant l'opportunité d'un regard extérieur sur leur travail.

Malgré la surveillance durant cet atelier, cela n'a pas perturbé le bon déroulement de l'atelier. De plus, plus les séances avançaient, plus les surveillants semblaient intéressés. Concernant les derniers jours d'ateliers, Mahdi avoue :

Mais les derniers jours ils avaient envie de participer parce que l'ambiance était détendue donc tout le monde était plus ou moins cool et du coup il n'y avait plus de raison de surveiller et tout le monde avait envie de participer à un projet commun et là c'était beau¹.

En effet, la cohésion de groupe, la bonne ambiance se ressentent à travers ce témoignage. La beauté résidant aussi dans la presque disparition de la frontière entre les surveillants et les détenus. La position de supériorité qu'ils possèdent de par leur statut se baisse ici par l'envie de partager un moment avec eux, d'échanger. L'atelier deviendrait alors simplement un lieu où des personnes écrivent, échangent ensemble sur leurs créations, en oubliant toute étiquette, tout passé, seulement des personnes créant et c'est ce qui constitue aussi sa réussite. La salle occupée était banale, vitrée mais rien de plus. Malgré la simplicité du lieu, des délimitations ont été tout de même créées pour pouvoir imaginer un instant, une scène sur laquelle les détenus partageraient leur art. Malgré tout, une demande avait été faite pour pouvoir s'exprimer ailleurs au sein de la prison, dans la cour, mais cela n'a pas été autorisé par l'administration pénitentiaire pour une question de sécurité.

Durant les ateliers de musique de Paco Serrano accompagné de Guillaume, l'organisation de départ a dû se modifier quelque peu selon les réactions des participants. Ils étaient environ seize. Des cours théoriques étaient prévus mais n'ont pas eu d'effets sur les détenus, ils n'étaient pas

¹ Serie Mahdi, entretien réalisé le 21 mars 2017, voir annexe 1

réceptifs. De plus, la musique électronique, point de départ de cet atelier, n'a pas non plus satisfait le groupe présent. Chaque cours était différent, spontané. Ce qui restait en commun réside dans la forme globale qui était la mise en place d'un orchestre, avec des musiciens, des chanteurs, des textes que eux-mêmes écrivaient. La liberté des ateliers était évidente. Il affirme, rapportant une anecdote, que :

Ils étaient en train de jouer du reggae, on s'installait, ils continuaient de jouer du reggae. On essayait de faire en sorte qu'ils arrêtent mais ils ne s'arrêtaient pas alors on se mettait à jouer avec eux. On a été très souple avec Guillaume à ce niveau là¹.

Le but n'était pas de les bloquer dans des règles strictes. Ces ateliers sont présents pour permettre une sortie du contexte de la prison le temps de celui-ci, malgré le fait qu'ils soient toujours dans l'enceinte de la prison. La musique est alors le moyen de s'évader ailleurs. Chaque participant proposait des choses, des textes et un échange se créait entre les intervenants et les détenus. Des conseils pour la musique leur sont proposés notamment lorsque certains pratiquent un instrument de musique, pour améliorer leur performance. Le groupe, très éclectique, novice ou non en matière d'instruments et d'écriture, a pourtant pu jouer ensemble. A nouveau avec cet atelier, l'initiation est au cœur du processus de médiation culturelle. L'ouverture à la musique auprès des détenus est incontestable. L'expérience de Paco et Guillaume et leur projet au sein de la prison de Muret constitue un lien évident entre ces personnes et la musique, que certains ne connaissent pas ou mal, comme la pratique d'un instrument justement. C'est alors l'opportunité de pouvoir s'initier à ce type de pratiques pour ensuite créer. D'autres, dès le départ, connaissent mais leur enfermement les empêche de pratiquer. C'est un moment qui leur permet alors de retravailler leurs compétences, savoir-faire en matière de musique, complétés par ceux des intervenants, artistes spécialisés dans le domaine musical avec qui les échanges sont intégrés au processus de l'atelier.

Il est intéressant de citer les différents types d'instruments que l'on pouvait retrouver durant ces ateliers de musique. Des guitares sèches, des guitares électriques, des ukulélés, des percussions, une batterie occupaient l'espace de la salle de l'atelier et chacun investissait ce qui lui inspirait le plus. Le choix était finalement assez varié. Leur présence pouvait aussi égayer un peu plus la salle dans laquelle ils se trouvaient. Contrairement à un atelier d'écriture dont le matériel est réduit, cet atelier de musique peut à travers les instruments et leur utilisation, redonner vie à un lieu banal comme une salle en prison. Il faut aussi savoir que des détenus extérieurs à l'atelier venaient parfois assister simplement à l'atelier, accentuant la liberté et la convivialité du moment.

¹ Serrano Paco, réalisé le 23 mars 2017, voir annexe 2

2.2 Des textes en résonance avec le poids de l'enfermement

Les textes que l'on peut retrouver dans les différents ateliers artistiques proposés, que ce soit des ateliers d'écriture, de slam (plus spécifique) ou bien de musique, ou encore, concernant l'improvisation, sont intéressants à étudier. En échangeant avec les personnes ayant proposé ce type d'ateliers, j'ai pu dégager ce qui ressortait le plus dans leur expression. Durant l'atelier de Paco et Guillaume, les participants écrivaient leurs propres chansons. De base, le thème des origines a tout de même été proposé, mais eux ont préféré écrire sur ce qu'ils souhaitent. Dans ces conditions, les thèmes des chansons tournaient autour de thèmes universels comme l'amour et ses déceptions, des textes engagés politiquement également, sur des sujets de société. Ce qui était aussi intéressant fut le mélange des langues au sein de cet atelier puisque certains écrivaient en brésilien ou en créole, en créole haïtien. Malgré la barrière de la langue, ce qui importait c'est qu'ils puissent s'exprimer comme ils le voulaient. Cependant, le souci avec l'écriture de textes, c'est toujours la question de la sécurité. C'est pour cela que les textes doivent normalement être vérifiés, surtout que dans l'atelier de musique en particulier, un concert était programmé devant un public à l'extérieur de la prison. Mais contre toute attente, le SPIP a décidé de faire confiance à Paco et au groupe de l'atelier, en ne vérifiant pas le contenu des textes, ce qui montre à quel point les rapports avec le personnel pénitentiaire peuvent être très bons et de confiance.

Les supports envisagés pour un atelier d'écriture à la prison de Curabilis de Genève, avec Martin Rueff, professeur, sont des textes de référence qui semblent adéquats pour permettre l'écriture qui résultera de la consultation et de la lecture de ces derniers. Martin Rueff a participé avec d'autres écrivains à la diffusion de l'écriture et de la lecture au sein des prisons de Genève, Pour cet atelier en particulier, ont été choisis par exemple des extraits du *Temps retrouvé* de Proust. Par cette lecture, les participants peuvent être amenés à réfléchir sur les raisons de l'écriture, chose qu'ils sont justement en train de faire par le biais de cet atelier. Cela les amène également à s'interroger sur le temps et le passé avec la capacité à le retranscrire, à se le remémorer. En effet, *Le Temps retrouvé* de Proust constitue le dernier tome d'*A la recherche du temps perdu* de Proust, publié en 1927. Ce tome n'est pas choisi au hasard puisqu'il est composé notamment de thématiques en lien avec l'art et la littérature, sujet qui doit être amené aux détenus justement, à travers l'atelier auquel ils participent. Un deuxième texte a été choisi, celui de Baudelaire intitulé *Le balcon*, poème traitant de l'écriture à nouveau, celle du passé qui revit grâce à elle. Ce poème a été écrit par Baudelaire en 1857 dans son recueil *Les Fleurs du Mal*. Le passé revit ici, des moments de bonheur suspendus, remis au présent par la plume de Baudelaire. Ici c'est une femme qui refait surface dans le passé de l'écrivain. Cette lecture de la part des prisonniers peut également ranimer des choses de

la vie sentimentale des détenus et ainsi les amener à trouver l'inspiration puisée dans ce passé oublié par les années et l'enfermement physique, mais aussi mental de la prison. Enfin, *La Parure* de Maupassant fut le dernier texte étudié par les participants à l'atelier qui a permis par sa construction narrative d'interroger les participants sur les techniques d'écriture et les différentes formes. *La Parure* a été publié en 1884 et donne de bons exemples de descriptions minutieuses comme le fait Maupassant mais aussi un bon exemple de l'art du retournement de situation qui est démontré dans cette nouvelle avec un dénouement inattendu, que l'on ne peut soupçonner durant la lecture de la nouvelle. Beaucoup de choses sont alors intéressantes à étudier dans ce texte pour aider les participants à acquérir des capacités d'écriture mais aussi de les inspirer peut-être pour leur futur écrit durant l'atelier.

Concentrons-nous d'ailleurs sur les formes de textes expérimentés et observés dans cette prison de Genève. Ce sont généralement des formes courtes. Celles-ci ont un impact plus fort sur la création des détenus. En effet, le contexte de l'écriture, c'est-à-dire l'enfermement entraîne parfois des difficultés dans l'écriture du au manque d'inspiration. Certains participants sont habitués à écrire, avant la prison, comme un homme anglophone participant à l'atelier qui est habitué à écrire différents types de textes tels que des poèmes ou bien des nouvelles. Cependant, cette proposition de la forme courte lui semble adéquate justement par la plus grande aisance qu'elle apporte concernant l'inspiration. C'est un détenu ayant pour ambition d'écrire un roman, ce que Martin soutient, tant ses qualités d'écriture semblent évidentes.

2.3 La dynamique de groupe des ateliers

Durant cet atelier de Martin Rueff, comme les précédents exemples d'ateliers d'écriture ou de slam, la mise en commun des textes a lieu. Les échanges y sont d'ailleurs très valorisants et s'effectuent sans jugement de la part de chacun. Ce respect réside aussi dans le fait, comme le dit l'intervenant de l'atelier Martin Rueff, qu'ils soient tous dans la même situation, c'est à dire en train de se livrer, livrer quelque chose de personnel, à travers la lecture de leur texte. Ce dévoilement cache forcément une certaine appréhension, ce qui fait que personne n'aura envie de juger l'autre en sachant qu'aucun n'aimerait qu'on le juge également. De plus, l'écoute est véritablement présente au-delà du respect des textes. La cohésion de groupe se fait alors sentir intensément, les rivalités sont loin derrière eux. Chacun se met au même niveau que l'autre et se trouve simplement dans cet atelier pour créer et échanger avec les autres et comprendre aussi un peu l'histoire d'autrui ou encore y trouver un écho de sa propre histoire. Certains échanges débouchent même sur des

discussions inattendues. Martin Rueff dit dans une interview que : « Le fait qu'un des participants écrive en anglais a suscité des réflexions en groupe sur les différentes manières d'exprimer les choses dans telle ou telle langue. On assistait à une vraie discussion d'intellectuels! »¹. Ces échanges sont alors la possibilité d'une vraie réflexion sur la transmission de l'expression de chacun, sujet qu'ils n'auraient peut-être pas envisagé avant cet atelier. De nouvelles perspectives, de nouveaux intérêts naissent ainsi dans le champ intellectuel de l'individu qui peut se voir limiter par sa condition d'enfermement et les sujets récurrents qui l'y rattachent.

Lors des ateliers, de musique ou bien d'écriture, plusieurs phases se déroulent. Lors des ateliers de slam de Mahdi, chacun travaille d'abord individuellement, avec la présence de l'intervenant si besoin d'aide et de conseils. Cela débouche ensuite sur un rassemblement de tous les participants autour de la table pour échanger entre eux et lire leur texte, en étant écouté des autres. Comme nous le disions, à la base, Mahdi aurait souhaité une scène ouverte aménagée mais il a dû se contenter d'en créer une au sein de la vétuste salle dans laquelle ils se trouvaient.

Pour l'atelier de musique avec Paco, les participants avaient une grande liberté, ce qui fait que certains jouaient ensemble mais ils constituaient alors qu'un petit groupe, tandis que parfois ce sont tous les participants qui se réunissaient, jouaient et chantaient ensemble. Cette division de groupe, qui peut avoir lieu, fonctionne aussi d'une certaine manière, le groupe étant très hétérogène avec des nationalités différentes, des parcours différents. L'exemple est la volonté de quatre tahitiens jouant ensemble et seulement eux, ils en avaient le désir, le désir de jouer des morceaux tahitiens. D'autres moments faisaient résonner des chants créoles. La diversité des moments vécus, de partage, d'échanges, était bien réelle. La diversité des cultures donnait aussi à l'atelier un enrichissement culturel fort pour chacun d'entre eux et une image marquante à toutes ces personnes qui ne se seraient pas forcément rencontrées ou côtoyées d'ordinaire, mais qui ont pu se rencontrer grâce à cet atelier et partager des moments forts, conviviaux, ensemble.

2.4 Des ateliers accrocheurs et diversifiés

Parfois la vision du théâtre peut être faussée ou réduite à une image qui existe mais n'est pas unique. Pour Nathalie Riera, le travail avec les participants s'est construit sur du théâtre contemporain, et donc beaucoup plus récent, ce qui a permis peut être aussi de séduire davantage les détenus y participant. Elle s'intéresse au théâtre contemporain et fait découvrir des auteurs comme David Mamet, Yasmina Reza, Xavier Durringer. Il y a eu aussi un travail sur *Quai Ouest* de Bernard Marie Koltès, avec un texte qui semble difficile mais le défi a été relevé. *Quai Ouest* est, malgré

¹ Sahli Khadidja, « Cultiver l'inspiration en prison est un vrai défi », Littérature, Le Temps, avril 2015

cette difficulté apparente, une pièce dont le contenu est très intéressant à étudier dans le contexte de la prison. En effet, l'histoire rassemble des personnages qui n'ont pas lieu de se rencontrer à première vue, mais qui pourtant, par les circonstances de la vie, vont être amenés à se parler, à vivre des moments ensemble. Ils ont cependant un point commun, lorsque l'on découvre les différents profils, ils font partie de ces hommes en marge de la société, un peu en dehors, pour des raisons différentes. L'un d'entre eux a abusé de la société par des actes interdits dans son milieu professionnel et tente d'échapper à un procès, l'autre est un jeune homme immigré en pertes de repères, qui cherche sa place à nouveau dans la société. C'est alors cette rencontre entre des personnages d'horizons différents qui rythme la pièce. De par ces découvertes, ce travail sur les textes, leur interprétation, leur compréhension, il y a aussi une volonté de développer un regard artistique, critique, sa sensibilité aussi, en passant par un côté ludique. Ils participent à la découverte du travail dramatique. Ces regards permettent la remise en cause de leur pensée, opinion, face à celle des autres, qui pourront aussi évoluer, changer, comme dit précédemment et une ouverture d'esprit peut transparaître à travers cet art. La médiation se fait alors par l'intervenante entre les détenus et des auteurs contemporains de théâtre, qui ne connaissaient pas forcément au départ, ce qui amène à la découverte de la diversité du répertoire théâtral, en milieu carcéral, d'une façon que l'on pourrait dire efficace. Je parle d'efficacité dans la mesure où la présence de bibliothèque dans les établissements carcéraux est importante et permet l'accès à de nombreux auteurs, sauf que, la possibilité d'avoir un médiateur, ici une artiste, qui peut amener à mieux comprendre et découvrir tel auteur par le biais d'un atelier encadré, paraît davantage efficace et accrocheur. L'initiation en est plus fiable, ce qui permettra ensuite un espace de création solide pour les personnes de l'atelier, dans le cas où elles sont convaincues du projet.

Durant l'atelier de cinéma de Caroline Caccaval, le travail se faisait parfois avec des comédiens de l'extérieur et sur différents textes comme une autre pièce de théâtre de Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, datant de 1985, dans laquelle le monologue est omniprésent. La trame est simple, il s'agit de la rencontre avec deux personnes, un client et un dealer. Avant la rencontre avec les acteurs extérieurs à la prison, le but est de préparer les participants de l'intérieur. Cela passe évidemment par la lecture du texte, mais aussi par une réflexion sur leur lecture, qu'en tire-t-il après lecture, que peuvent-ils apporter au texte dans leur interprétation. Mais ce n'est pas le seul projet au sein de cet atelier, une autre œuvre *Images en mémoire, images en miroir*, constituant de nombreux courts-métrages issus de supports d'archives de l'INA, a été le support d'un travail. A nouveau, le but est de lier deux personnes, cette fois il s'agit de l'archive en question et de celui qui l'observe, c'est à dire le participant, suite à son visionnage, à sa réception. La diversité des thèmes est alors valorisante pour l'atelier et son image. La découverte de

pièces de théâtre ainsi que d'archives de l'INA montrent la volonté de Caroline, d'apporter une richesse culturelle aux détenus, grâce à des supports définis, pour qu'ils puissent se construire ensuite un espace de création, traduit dans le champ audiovisuel dans ce cas et un champ qui leur était pour beaucoup inconnu avant ce travail.

2.5 L'importance des supports

L'utilisation de supports lors des ateliers est assez fréquente. Celui de Tino avec l'association Genepi partait d'une base, de la musique matérialisée par la présence d'un poste à chaque cours. De là, les participants avaient la possibilité d'écrire. Les ateliers se passaient une fois par semaine. Chaque semaine était différente, la musique n'était pas toujours le point de départ, cela pouvait être aussi à partir d'autres supports, comme les cartes de tarot. L'important résidait dans l'envie de tenir en haleine les participants, de ne pas les ennuyer ou de les empêcher d'écrire, surtout dans le cas où ils n'étaient pas habitués à pratiquer cet art de l'écriture.

Nous trouvons aussi cela dans l'atelier d'arts appliqués de la prison de femmes de Fleury-Mérogis. En effet, le point de départ de l'atelier consiste à procéder à des découpages et à des montages à partir de magazines à leur disposition. Une consigne est donnée, la création d'un photomontage qui traduit une expression, un instant, une émotion. Cette consigne reste assez large pour permettre la liberté dans la création. Cette façon de fonctionner et d'organiser l'atelier est intéressante dans la mesure où ce genre de technique ne nécessite pas des acquis prononcés en arts plastiques. Dans le cas contraire, cela pourrait exclure certaines participantes dont cet art est très éloigné de leur parcours et ainsi, conduire à un échec de sa participation à l'atelier, voire même conduire à une dévalorisation importante, tant les objectifs demandés sembleraient inaccessibles. C'est l'occasion dans cet atelier de revenir aux bases des arts plastiques en aidant les participantes à se remémorer et se remettre en main des techniques qu'elles ont pu apprendre plus jeunes et ainsi de leur donner les bases pour commencer leur travail de création. Cette approche se place alors dans une démarche que l'on pourrait nommer de pédagogique. Le métier d'Ibtissem est d'ailleurs enseignante et cet aspect pédagogique s'explique par les savoir-faire de son métier, qui transparaissent à nouveau dans cette nouvelle expérience. L'action culturelle qu'elle effectue, se situe dans la découverte des arts plastiques, mais aussi dans l'échange entre l'enseignante et les participantes, rendu possible par la demande d'intervention de la part de l'administration pénitentiaire d'une personne extérieure et qui a pu alors faire le lien grâce à ces rencontres ponctuelles.

Les supports se retrouvent finalement dans beaucoup d'ateliers d'écriture et d'arts plastiques

et cela s'explique aussi lorsque l'atelier se trouve dans l'objectif de la participation à un concours précis. Dans ce cas, c'est le thème exigé qui définira le point de départ de tout travail, comme les thèmes présents dans le concours *Transmurailles* de bandes dessinées, avec par exemple, en 2012, le thème de l'espace et en 2013 le thème : *Un jour...* Cela dit, la liberté reste tout de même assez grande lorsque les supports ne constituent qu'une idée, comme *Un jour*. Dans ce cas, l'imagination du participant n'en sera que plus développée, ce qui est aussi bénéfique à la pratique de ce genre d'ateliers artistiques.

3. Lorsque la création a lieu

L'organisation des ateliers artistiques amène évidemment à s'intéresser aux résultats de ces derniers. Le chemin vers la création se dessine progressivement ou peut être aussi direct. Selon les ateliers proposés, l'expérience vécue se traduit différemment, c'est pour cela que nous allons examiner plusieurs pratiques pour en dégager certains résultats récurrents, du moins parmi les exemples concrets trouvés et analysés.

3.1 Un développement personnel favorisé par les pratiques artistiques

3.1.1 La transformation pour revivre

Lors des ateliers de théâtre comme ceux avec Nathalie Riera, les détenus ont pu s'exprimer sur ce qu'ils pensaient du théâtre comme nous l'avons vu précédemment. Le but de l'intervenant est alors de donner confiance aux participants en proposant un théâtre adéquat aux personnes présentes dans l'atelier, ce qui dépend des personnalités, des envies et de l'expérience de chacun mais aussi du groupe en question. Ce qui est sûr c'est qu'une fois les a priori passés, ce sont des évolutions probantes qui peuvent voir le jour. Au-delà de la confiance en soi, ce sont de multiples capacités qui ont la chance de se développer chez chaque participant. C'est en tout cas le cas avec les ateliers de théâtre proposés. En effet, la capacité de jouer une émotion, la capacité de s'exprimer librement, de jouer avec les autres, de les écouter, de se faire confiance en sont des exemples fondés. Le théâtre est un art qui donne aussi l'occasion à ceux qui le pratiquent de se dépasser. Progressivement, l'envie de faire toujours mieux amène à une évolution, à des résultats au-delà de ses espérances parfois même, lorsqu'au départ le doute est présent, de par l'inconnu de l'art, de l'absence de confiance en soi justement. Pour Nathalie Riera :

Le désespoir est bilatéral lorsqu'il peut susciter des audaces, et offrir à chacun de nos gestes une dimension insoupçonnée. Il y a une sorte de désespoir et de pessimisme qui éveillent en nous une profonde ardeur à tenter de transfigurer le monde et sa triste réalité¹.

Le poids de l'enfermement, le poids du passé, contribue à la charge émotionnelle que le participant détenu à l'atelier pourra faire émerger lors de son jeu, de ses improvisations. L'utilisation de ses tourments, de ses colères, de ses doutes, de tous les sentiments qu'un être humain enfermé peut ressentir peut permettre à ce dernier de transformer des énergies négatives en force, en quelque chose de novateur. C'est alors que les doutes du début se transforment petit à petit en un plaisir insoupçonné de jouer, à une envie de donner le meilleur de soi-même et à une découverte d'une autre partie de soi, que l'on n'imaginait pas. Selon elle, ces interventions contribuent à un travail de l'esprit très enrichissant. L'ouverture vers de nouveaux horizons, des changements dans la façon de penser, de voir la vie, de se sentir intérieurement, en est le résultat. Souvent, les personnes incarcérées n'ont plus que pour s'exprimer, la violence ou toute autre forme, traduisant une dérive. Ces dérives ont forcément un impact sur l'individu et son évolution dans la société et avec lui-même, émotionnellement, affectivement, intellectuellement et c'est là tout l'enjeu de ce genre d'intervention artistique. Il faut pouvoir stopper cette évolution néfaste chez l'individu. De plus, s'il est soutenu, accompagné, il pourra plus facilement trouver sa place et se trouver lui-même, se construire, d'où l'importance des ateliers. Si ce n'est pas le cas, il sera alors plus difficile pour lui de s'intégrer socialement et de trouver sa place, ce qui pourra le mener à la dérive. La médiation qui se met en place durant cet atelier peut alors substituer une forme de dérive à un intérêt naissant ou croissant pour la culture et l'art. La rencontre avec le théâtre, dans ce cas, constitue donc une action culturelle bénéfique aux participants lorsqu'elle se déroule positivement, ce qui a été le cas lors de cet atelier.

Au sein d'un autre atelier de théâtre, proposé à la prison de Saint-Brieuc avec les intervenants Zouliba Magri et Christophe Duffay, qui travaillent au théâtre du Totem à Saint-Brieuc également, l'utilisation du théâtre pour expulser des émotions se ressent également. Un des participants à l'atelier confie : « Le théâtre, ça me permet d'exprimer la colère que je n'exprime pas envers les autres. Le fait de jouer un rôle me permet de lâcher des trucs ». Cette échappatoire est alors très bénéfique aux détenus, la colère se comble par le biais d'exercices positifs, qui n'entravent en rien l'intégrité physique et/ou morale du détenu lui-même ou d'un autre que lui. La découverte de l'art par le biais de ce type d'actions de médiation, qui amène le théâtre aux détenus, permet alors de

¹ Riera Nathalie, *La parole derrière les verrous*, Essai sur le théâtre et la poésie dans l'espace carcéral, Editions de l'Amandier, 2007

leur montrer toutes les possibilités que cette découverte soit susceptible d'apporter dans la vie de chacun et dont certaines peuvent leur être très utiles.

3.1.2 Entre comédiens-détenus et comédiens du dehors

Ce qui est aussi intéressant de voir ce sont les différences que l'on peut trouver entre des comédiens amateurs lambda et ceux au sein des prisons. Le comédien et le réalisateur Chad Chenouga a pu constater une différence notable entre ses élèves du Cours Florent et ceux de la maison d'arrêt de Nanterre lorsqu'il est intervenu dans ce lieu en 2011. Il dit que :

Ce qui m'a surpris aussi lors de cet atelier, c'est la formidable énergie qui s'exprime, se déploie. J'enseigne au Cours Florent depuis plus de dix ans et j'ai rarement rencontré une telle vitalité avec mes élèves. Comme si, en prison, il y avait une urgence plus forte à exprimer, à extérioriser. Et puis culturellement, ce sont deux mondes aux antipodes... Qui malheureusement ne se rencontreront jamais¹.

Le besoin de s'exprimer et surtout cette unique opportunité de le faire ressort à nouveau dans ses mots. La notion d'urgence est présente par le temps limité de l'atelier, par cet enfermement qui pousse à s'impliquer dans tout ce qui peut éloigné de la condition de la prison. La rencontre avec l'extérieur est également évoquée, qui semble impossible. Pourtant, nous avons vu que des projets ont pu être mis en place pour permettre la rencontre avec des comédiens prisonniers et non prisonniers, une rencontre forte de sens. Mahdi affirme à ce propos que :

Quand t'as un gars qui vient te voir qui n'a jamais lu de sa vie, qui n'a jamais écrit de sa vie et qui te dit « ah ben quand je m'ennuierai la prochaine fois j'écirai ou je lierai un livre » ben à ce moment-là t'as gagné, t'as même pas besoin qu'il te dise merci parce que pour la plupart c'est compliqué pour eux².

C'est ce qu'il affirme concernant son atelier de slam au centre de détention de Muret. En effet, suite à ce type d'échange, il n'y a plus de doute sur la bonne réception de l'atelier, de ses bienfaits. Grâce au slam, le participant a pu développer de nouveaux intérêts pour des choses qui lui étaient inconnues avant cette expérience. De nouveaux buts, de nouvelles occupations naissent dans sa vie, ce qui n'est pas négligeable. L'évolution personnelle est évidente, ce n'est pas tout à fait le même homme qui est entré dans cet atelier et celui qui en est sorti. Rien que ces quelques mots traduisent du bénéfice de l'art sur ce détenu.

1 Chenouga Chad, *Théâtre en prison : les détenus ont bien plus d'énergie que mes élèves*, Nouvel Obs Plus, septembre 2011

2 Serie Mahdi, interview réalisé le 21 mars 2017, annexe 1

3.1.3 La liberté à travers l'écriture

L'écriture a quelque chose de spontané, de libre, il n'y a pas de règles précises dans les ateliers d'écriture, pas de codes à suivre comme lorsque l'on joue au théâtre, avec l'interprétation d'un personnage et d'un texte déjà défini. La création par l'écriture se fait de A à Z par la personne qui écrit. Elle décide de tout. L'expérience est d'ailleurs très enrichissante pour les participants à un tel atelier. Un pari fou a été réalisé il y a plusieurs années avec la collaboration de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et l'administration pénitentiaire au sein de la prison de la Santé à Paris en 2006. En effet, grâce à certains membres de l'équipe de la BNF, du service de l'action pédagogique et également celui de la mission de diversification des publics, le lien a pu être fait avec quelques détenus de la prison, qui ont pu s'enrichir de cette rencontre et participer à un atelier d'écriture autour de documents de la BNF, selon leur intérêt, leur sensibilité aux textes entrevus, lus par leur soin. Cette expérience fut très concluante puisque l'année suivante, en 2007-2008, le projet a été renouvelé. Certains n'avaient jamais été scolarisés et pourtant, l'accès à la culture par les livres, par des archives, qui permettent de voyager, de découvrir, ont pu inspirer les participants et même éveiller des souvenirs en eux, des échos sur des sujets universels tels que la famille. Cette remémoration, cet enrichissement culturel sont alors le point de départ de leur travail d'écriture. C'est cela qui va les inspirer, leur donner l'élan de la rédaction. C'est maintenant grâce au stylo qu'ils peuvent laisser apparaître sur le papier ce qu'ils veulent, ce qu'ils ressentent, au gré de leur imagination, de leurs émotions. La liberté est là, la confiance en eux se renouvelle petit à petit. C'est également, comme nous l'avons dit, la possibilité de voir le monde autrement, un monde duquel ils ont pu être coupés à mesure de leur enfermement. La culture est amenée aux prisonniers et ils lui rendent bien. Ces différentes créations ont d'ailleurs pu être accessibles, augmentant la force de l'écriture qui s'immortalise, mais aussi qui se diffuse, laissant des traces d'un vécu si particulier qu'est celui de la vie en prison et de sa résonance parfois dans l'écriture de ces personnes détenues. C'est au sein des collections du département des Manuscrits que les créations sont disponibles¹. La réception des détenus face à un atelier d'écriture est donc intéressante à étudier. Grâce à celui-ci et par tous les aspects qu'il apporte, comme nous l'avons vu précédemment avec la spécificité de chaque art dont celui de l'écriture (liberté d'expression, libération des émotions, exutoire...), la personne se découvre autrement, au-delà de sa situation et de son passé judiciaire. La médiation à destination des personnes incarcérées, c'est-à-dire l'initiation ou l'approfondissement à l'écriture, mais aussi à la lecture, a été permise par la collaboration entre différents acteurs du domaine

¹ Dreyfus-Alphandéry Sylvie et Lamarre Catherine, « Autour d'un atelier d'écriture, la BNF et la prison de la Santé », Revue de la BNF, vol. 35, no. 2, 2010, pp. 54-55

artistique et pénitentiaire. C'est ensuite grâce à des supports littéraires que l'action de médiation envers ce public a pu fonctionner, jusqu'à la possibilité d'un véritable espace de création, qui constitue le résultat de cette expérience.

Il faut tout de même nuancer la réussite de ce genre d'ateliers d'écriture, puisque les textes ne fusent pas toujours, des moments de vide accompagnent également cette sorte de parcours initiatique par l'écriture. En témoigne Martin intervenant à Curabilis, l'établissement évoqué précédemment et qui se compose de détenus dangereux souffrant de troubles mentaux. Grâce à son expérience du milieu carcéral et sa rencontre avec les prisonniers, il affirme que : « Les prisonniers éprouvent de grands passages à vide qui compromettent leur capacité à s'adonner pleinement à cette activité. Les pannes d'écriture sont inévitables »¹. Mais finalement, n'est-ce pas aussi le cas de n'importe quel écrivain amateur ou professionnel. C'est bien pour cela que l'on parle du syndrome de la « page blanche ».

3.1.4 Être perçu et se découvrir autrement

L'avantage des interventions artistiques réside aussi dans le fait que les intervenants ne savent pas toujours les raisons des peines de prison des prisonniers, contrairement à tout le personnel pénitentiaire. De ce fait, la neutralité est mise en avant, les détenus eux-mêmes peuvent être soulagés d'un certain poids, d'un regard accusateur dû à la portée de leurs actes. C'est notamment le cas toujours avec l'expérience de Martin Rueff qui dit : « Il s'instaure aussi un rapport inédit à l'autre, un autre type d'humanité. Le fait que nous, écrivains, ne sachions pas pourquoi ils sont là est une vraie forme de libération pour eux »². Cela appuie bien l'idée que durant ces ateliers, les individus ont la possibilité de se révéler autrement que dans leur quotidien, de prendre le contrôle d'eux-mêmes et de leur vie. Cette possibilité est donc quelque chose qui peut se révéler très bénéfique dans la vie du détenu au sein de la prison et pour son avenir. La transformation des personnes est parfois même flagrante. C'est le cas d'Alban, 20 ans, comme le rapporte un article dans le Parisien sur les ateliers d'écriture : « Il est arrivé introverti, il est aujourd'hui extraverti »³ nous dit Joëlle ancienne professeur des écoles, qui donne des cours d'écriture à la maison d'arrêt de Valenciennes. Lui même le reconnaît : « Cela m'a permis de libérer des choses personnelles, de me détendre. Ça m'a aussi donné le goût d'apprendre. Avant, dehors, je séchais les cours »⁴. La raison de tels cours en milieu carcéral est alors évidente avec ce type de

1 Sahli Khadidja, « Cultiver l'inspiration en prison est un vrai défi », *Littérature*, Le Temps, avril 2015

2 *Ibid*

3 Mongaillard Vincent, *Quand les détenus s'évadent avec leur plume*, Le Parisien, juin 2016

4 *Ibid*

témoignages, il y a quelque chose de gagné, comme la réussite de la rencontre entre l'art et une personne désintéressée de cela à la base. Cet homme a pu changer sa vision du français, de l'apprentissage en général, en reprenant en main ses capacités intellectuelles, en se découvrant de nouvelles capacités comme celles de s'exprimer, de se libérer.

3.1.5 La liberté à travers l'écriture mais pas seulement

Dans l'atelier d'arts appliqués à la prison de Fleury Merogis, les créations que les femmes envoient sont la matérialisation d'une vision nouvelle de leur personnalité et des capacités découvertes grâce à l'atelier. En effet, la réalisation d'œuvres, de diverses créations contribue aussi à la reprise de la confiance en soi, à une nouvelle vision de soi-même, beaucoup plus positive. Réussir un exercice, être content de soi, être encouragé par l'intervenante, participe au processus d'estime de soi qui ainsi se développe.

Un autre art dispose aussi d'une influence considérable sur l'évolution de l'individu, la musique. Lors de son atelier de musique à Clarvaux, Thierry Machuel a rencontré un monde jusqu'alors inconnu et il n'a pas été déçu. La force de la rencontre était telle qu'elle le marquera sans doute à vie. La rencontre entre de véritables musiciens et chanteurs professionnels et la mise en musique de textes écrits par les soins des détenus participant à l'atelier n'ont laissé personne indifférent. En effet, comme le dit Thierry Machuel, grâce à cette rencontre, cet échange avec des personnes extérieures, musiciens et chanteurs, les détenus ont pu développer de nouvelles sensations, comme celle d'entendre la mise en lumière de leur propre texte, sa mise en valeur par l'interprétation soignée des chanteurs. Par cette médiation faisant le lien entre des artistes extérieurs, les détenus ont pu se placer au-delà d'un statut de simple spectateur, découvrant la performance des artistes venus à leur rencontre. En effet, la création de leur propre texte a pu se mêler aux performances vocales et musicales des artistes, ce qui accentue encore l'expérience de la rencontre. Ce moment peut alors être très valorisant pour le détenu, qui redécouvre son texte, ce qu'il a voulu exprimer sur le papier. Il devient alors bien plus qu'un simple détenu, c'est un auteur qui naît et cette action de médiation, a pu ouvrir à chacun, les portes de l'écriture. D'ailleurs, le dirigeant de l'atelier a tenu à faire des textes des participants des textes protégés avec les droits d'auteur et donc de les déclarer à la Sacem pour qu'ils deviennent des auteurs à part entière avec des textes qui leur appartient¹.

3.1.6 La confiance en soi des détenus, une priorité

¹ S.E.R, « Musique et prison », Études, vol. tome 417, no. 10, 2012, pp. 375-382.

Des associations s'occupent clairement des bienfaits sur le développement personnel des détenus comme celle de Wake Up Café qui mise sur la confiance en soi retrouvée, par le biais des ateliers artistiques divers, tels que les arts plastiques, le théâtre ou encore le chant. C'est Clotilde Gilbert qui est à l'origine de cette association. Pour résumer et comme il l'est dit sur le site internet de l'association :

Elle a fait le constat que l'enfermement et l'inaction désocialisent, déstructurent et déshumanisent la personne. Or, toutes ces personnes sortiront un jour de prison, et devront retrouver une vie sociale et professionnelle. Il est donc important qu'elles reprennent confiance en elles-mêmes pour devenir moteur de leur réinsertion¹.

Sa vision des ateliers artistiques reste donc dans l'idée que les bénéfices qui pourront en ressortir chez chaque participant amèneront aussi à une (ré)insertion sociale plus efficace à la sortie de prison de chacun. Lors des ateliers d'arts plastiques proposés, des objectifs anticipés sont définis pour convaincre de l'utilité de cette pratique artistique. La notion d'expression, au-delà du langage est mis en avant ainsi qu'évidemment la volonté de redonner confiance en eux autres détenus. Des témoignages ont pu d'ailleurs être recueillis sur la réception qu'ils faisaient de leur participation à cet atelier comme cette phrase d'un des participants : « Super boulot du prof en art. Impression, qui tous les lundis matin, m'aide à m'épanouir dans la peinture »². L'épanouissement personnel est véritable et contribue à la constitution de l'identité de la personne, à son développement personnel. Autre retour intéressant d'un autre participant au même atelier : « Je trouve que cet atelier est très bien, il permet de nous évader l'esprit et fait ressortir en nous un art »³. La fin de la phrase « fait ressortir en nous un art » est très porteuse de sens, elle donne aux ateliers un de leur but principal, c'est à dire celui d'amener la culture à ceux qui n'y ont pas accès ou qui ne pensent pas pouvoir être légitime de s'y impliquer comme en pratiquant l'art quel qu'il soit. Ces personnes ont pu rencontrer l'art et s'en imprégner dans leur vie, comprendre qu'ils avaient eux aussi le droit de créer, de s'exprimer par ce biais.

Des ateliers d'improvisation sont parfois aussi proposés en prison comme ceux de la prison de Berkendael par la comédienne Patricia Houyoux. Dix participantes et des raisons diverses comme « Parce que j'ai besoin de retrouver un peu de confiance en moi » mais aussi « Je voudrais retrouver de l'estime pour moi-même »⁴. Les mêmes raisons reviennent encore, l'urgence de

1 Wake Up Café, Notre histoire, consulté le 9 mai 2017. Disponible sur <http://www.wakeupcafe.org/notre-histoire/>

2 Wake up Café, Les ateliers artistiques, consulté le 9 mai 2017. Disponible sur <http://www.wakeupcafe.org/notre-histoire/>

3 Ibid

4 Houyoux Patricia, *Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, La pensée et les hommes, 2008, p4

retrouver confiance en soi, de pouvoir s'affirmer devant les autres et être fier de ce que chacun est, se retrouve à nouveau à travers ces témoignages, au cours de cet atelier d'improvisation. Cette expérience, accentuée par la liberté de l'atelier qui avait lieu sans surveillance directe, a marqué les participantes. Elles affirment :

Depuis lundi, on se lève le matin et on pense à l'atelier : la matinée file ; on passe près de quatre heures avec vous, sans surveillance, et ça, ça passe si vite ! Le soir est déjà là et on est vraiment fatiguées : on s'est concentrées, on a réfléchi, on a bougé... On dort mieux et le matin, on a quelque chose à attendre : Ça a été une semaine de vacances pour nous ! »¹.

Bien au-delà de l'estime de soi, cet atelier a permis aux détenus de retrouver, l'espace de quelques heures, une liberté inespérée, un rythme de vie en contraste avec celui d'avant l'atelier. Des heures de productivité, de fatigue positive et un réel plaisir de se lever le matin. A travers ce témoignage, la nécessité de cet atelier est prouvée. La rencontre avec l'artiste et son initiation à l'improvisation semble avoir fonctionné, sur certaines participantes, en tout cas, ce qui est déjà beaucoup. Prendre du plaisir dans une activité artistique qui est inconnue au départ, traduit forcément d'une certaine réussite dans l'ouverture vers l'art proposé par la comédienne Patricia Houyoux. Le lien entre l'art et le public en question a pu se réaliser correctement, pour une première expérience.

3.2 L'évolution des relations à l'autre favorisée par les pratiques artistiques

Le développement personnel aidé par les pratiques artistiques ne s'observe pas que dans l'évolution de soi, il est en corrélation avec l'évolution de sa relation à l'autre également.

3.2.1 Le lien social par le théâtre

D'abord, la pratique du théâtre dispose, elle, d'une particularité dans le fait que ce soit un art collectif, ce qui veut dire que le travail se fait à plusieurs, un échange se crée alors lorsque les uns répondent aux autres par le biais de leur personnage. Ce processus favorise le lien avec l'autre. Recréer un lien est possible par la dynamique de groupe qui se met en place au fil du travail entamé avec l'intervenant. C'est un bénéfice notable tant le lien se rompt souvent avec les autres, accentué aussi par l'ambiance qui se dégage en prison avec les animosités possibles entre les détenus comme

¹ Houyoux Patricia, *Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, La pensée et les hommes, 2008, page 6

le disait Paco Serrano, à propos de son atelier de musique, lors de notre entretien et évoqué précédemment. Ensemble ils peuvent alors créer et c'est ce qui importe le plus.

3.2.2 Le lien social par la musique et les arts plastiques

La création et le lien qui peuvent se créer avec les autres se retrouvent dans les ateliers de musique comme celui de Paco Serrano. Avec son atelier, il a pu créer quelque chose qui n'avait jamais eu lieu avant. L'ensemble du groupe présent s'est transformé en un orchestre, avec des musiciens, des chanteurs, des chansons qu'ils ont écrites eux-mêmes. Tous étaient dans la même optique de jouer ensemble, créer, s'amuser. C'est un pari qui fût réussi et dans ce cas, nous pouvons dire que l'objectif de l'atelier n'en est que grandement relevé. C'est encore accentué par l'objectif final de jouer dans une véritable salle de spectacle, en dehors de la prison dont nous parlerons un peu plus tard. Cela constitue en fait une expérience unique, qui promet de ne pas laisser indifférents tous ceux qui ont eu la chance de participer à ce projet. D'après l'enseignante en arts appliqués, Ibtissem Hadri-Louison, la pratique artistique est fondatrice de l'être sur de nombreux aspects. Le lien entre les différents membres du groupe se resserre progressivement à mesure de la régularité des ateliers et de sa durée, ce qui a forcément des répercussions sur l'ambiance générale. Le respect, l'échange deviennent évidents. Ensuite, la création va même au-delà des murs et de l'atelier puisque les créations des différentes participantes sont à destination des proches ou même de l'intérieur de la prison, dans une continuité. Le lien avec l'extérieur se crée aussi petit à petit par l'affirmation d'un nouveau chemin qui se dessine de la part du détenu et par l'échange qui a lieu, un échange qui se révèle encourageant et positif, également pour les proches à l'extérieur.

3.2.3 Le lien social par l'écriture

La cohésion sociale se retrouve durant les ateliers d'écriture, comme ceux proposés par Martin Rueff. Il évoque la bienveillance durant les échanges des écrits de chacun à la fin de chaque séance¹. Chacun se respecte, écoute l'autre. Les liens entre eux n'en sont que meilleurs suite à ces interventions. D'ailleurs, la participation de chacun a parfois pour motivation première de rencontrer de nouvelles personnes et créer à nouveau des liens avec elles. C'est le cas d'une femme lors de l'atelier de Patricia Houyoux qui dit : « J'ai besoin de rencontrer les autres, je suis seule dans ma cellule et je me sens déshumanisée »². La lourdeur du quotidien et de l'enfermement se fait

¹ Sahli Khadidja, « Cultiver l'inspiration en prison est un vrai défi », Littérature, Le Temps, avril 2015

² Houyoux Patricia, *Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, La pensée et les hommes,

sentir, l'atelier est alors une véritable porte d'entrée à une sociabilité retrouvée et qui ne peut être que bénéfique au bien être du détenu. De plus, le lien social peut être amélioré par le contact indirect avec l'extérieur et le partage de ses créations, grâce à l'opportunité de concours organisés et dont le milieu carcéral peut participer par le biais d'ateliers.

Le concours intitulé *Au-delà des lignes* propose cette ouverture au monde carcéral en incitant les détenus à proposer leur texte, qui seront alors examinés par des professionnels de l'écriture. Concernant cette initiative, un participant d'un atelier d'écriture au centre de détention de Meaux-Chauconin confie : « Ça fait plaisir qu'il y ait des personnes qui lisent nos textes. Qu'il y ait des personnes qui s'intéressent à nous pour nous faire progresser, pour développer nos capacités »¹. C'est aussi de cette manière qu'un lien avec le milieu professionnel peut se remettre en place progressivement et aider les détenus à retrouver leur place dans la société. L'intervenante en charge de l'atelier à Meaux-Chauconin, enseignante, a été plus loin puisque les créations des détenus sont partagées avec toute la prison, accessible à tous, ce qui recrée aussi un lien avec l'ensemble des personnes présentes dans la prison, que ce soit des détenus ou bien du personnel pénitentiaire, qui pourront, pourquoi pas, faire écho aux participants de leur retour en discutant avec eux, aidant ainsi au lien social. Ce processus contient un des axes importants de la médiation culturelle, à savoir, la possibilité d'échanges entre les personnes, que ce soit entre les détenus, entre un détenu et l'intervenante qui peut aussi donner des conseils par rapport à l'écriture et entre les détenus présents à l'atelier et ceux qui découvrent les différentes créations des premiers. Cela permet ainsi de s'imprégner de l'univers de l'écriture et de s'en enrichir, grâce à cet atelier mis en place. L'ouverture vers l'écriture est, de ce fait, bien entamée.

Cependant, cela peut être limité dans la mesure où, concernant les détenus, l'illettrisme est souvent présent, faisant ainsi barrière à la lecture de textes et à l'écriture. Les ateliers d'écriture sont alors aussi utiles pour contrer ce problème en incitant les détenus à se consacrer à la lecture et à l'écriture, malgré les difficultés qu'ils rencontreront dû à l'apprentissage sur la durée que cela nécessite. La persévérance et la motivation seront alors essentielles pour y arriver.

3.3 Une réappropriation de soi et nouveau départ dans la vie

Parfois la réception d'un atelier, comme celui de théâtre amène jusqu'au besoin de continuer, au-delà du contexte de la prison. C'est le cas d'un homme à la maison d'arrêt d'Osny, qui faisait partie d'un groupe de huit détenus, prêts à jouer sur la scène de L'Apostrophe à Cergy. Il dit « Moi,

2008, page 5

¹ Bouissouet Anais et Galtier Ludovic, *Prison : Comment fonctionnent les ateliers d'écriture ?*, RTL, 8 avril 2017

dehors, je continue le théâtre »¹. Cette affirmation est simple, courte, mais en dit long sur sa nouvelle vision du théâtre. Au départ comme il le dit « Je le dis franchement, au début, j'y suis allé pour gratter des réductions de peines »². Les motivations de départ ne sont donc pas toujours de vouloir véritablement s'ouvrir à l'art. Pourtant, la force que peut prendre sa réception est indéniable. Cette même personne en est la preuve, comme le rapporte Florence Aubenas, dans ce même article du Monde « Un gaillard en survêtement blanc s'étonne de sentir son cœur se décrocher à l'idée de ne pas jouer »³. La pratique artistique devient alors même vitale et le plaisir de jouer se fait sentir à travers ses mots.

En participant à l'atelier audiovisuel avec l'association *Lieux Fictifs*, l'expérience de Christophe, évoqué ultérieurement est incroyable. Comme il le dit :

Quand je suis entré en prison, j'étais très dévalorisé. Travailler sur des valeurs, sur la profondeur des sentiments, en sentant du respect autour de moi, m'a permis de porter un autre regard sur moi. J'ai appris en prison que des choses intellectuelles pouvaient bouger en moi⁴.

En effet, l'impact est tel qu'un nouveau départ semble se présenter à ce détenu. La confiance retrouvée, en la vie, en ses capacités est véridique. C'est un autre homme qui semble s'exprimer, grandi de ces diverses rencontres constructives, bienveillantes pour lui-même. C'est d'autant plus le cas puisque même sa condition a évolué. C'est maintenant de la semi-liberté dont il bénéficie avec un contrat en CDD avec l'association *Lieux Fictifs*. Le chemin qu'il semble prendre dans la vie, se tourne vers l'art qu'il a eu la chance de découvrir en prison, c'est-à-dire le cinéma. C'est alors un homme reprenant le contrôle de sa vie qui se présente à nous. La pratique d'ateliers artistiques amène alors aussi les individus, parfois, vers une transition dans le positionnement de leur vie. Par la réappropriation d'eux-mêmes, c'est le contrôle d'eux-mêmes et de leur existence qu'ils reprennent en main. Subir n'est plus un verbe qui leur est associé, toutes les clés sont présentes pour les rendre actifs de leur vie.

En Italie à la prison de Rebibbia, ce sont pas moins de 150 détenus qui ont pu suite à leur découverte du cinéma et du théâtre, obtenir un véritable diplôme d'acteur proposé avec les différents projets-formation dont nous parlions à propos de cette prison précédemment. Mais ce n'est pas la seule formation. Certains ont pu entamer des études comme un master en anthropologie pour l'un des participants à l'atelier de Fabio Cavalli, alors âgé de 40 ans. C'est une preuve d'un nouvel élan dans la vie, l'envie de redevenir acteur de sa vie.

1 Aubenas Florence, *Des barreaux et des planches*, Le Monde, 10-11 janvier 2016, p 16

2 *Ibid*

3 *Ibid*

4 O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11juin2013, p29

Le théâtre de l'Imprévu, né en 1993, propose aussi, à partir de 1996, des projets de formation pour les détenus, notamment à la maison d'arrêt de Fresnes. Une collaboration a été mise en place avec le GEPSA (gestion d'établissements pénitentiaires et de services auxiliaires) pour intervenir au sein des prisons dans ce cadre. C'est l'occasion pour ceux qui participent aux différents projets professionnalisant de découvrir et de pratiquer des métiers autour de la culture et du spectacle que ce soit les métiers du son ou de la lumière ou encore l'écriture et beaucoup d'autres domaines. Les participants stagiaires sont aussi rémunérés pour cela, pour aller au bout de l'idée de la formation et les rendre responsables avec des missions concrètes et professionnelles qu'ils pourraient rencontrer dans la vie en dehors de la prison. Ils sont en condition et exercent le temps de cette formation de vrais métiers. A long terme, le but est d'offrir aux stagiaires des outils solides dans le domaine, des savoir-faire qu'ils ne possédaient pas avant et qu'ils n'auraient peut-être jamais pu acquérir sans cette opportunité.

III. Des ateliers artistiques bien au-delà d'un simple but de réinsertion sociale

Le but de cette rencontre avec l'art, de cette découverte dépend aussi des ateliers. La notion de (ré)insertion sociale est souvent mise en avant mais il n'est pas toujours la principale motivation des intervenants.

1. La réinsertion sociale par le biais d'ateliers artistiques mais pas seulement

1.1 La découverte d'un art

La découverte de l'art auprès d'un public dit « empêché » comme celui des prisons est une des raisons évoquées par les intervenants avec qui j'ai pu échanger : « Empêchés dans le sens où même s'ils avaient des envies pour faire des ateliers artistiques, c'était assez rare que ça soit proposé alors ils sont quand même très preneurs. », affirme Tino Rubik, pour définir ce terme qui peut paraître assez flou à première vue. La rareté des ateliers artistiques est ici soulignée, ce qui pose la question de l'écart entre l'ensemble des politiques culturelles mises en place, de toutes les missions en direction des prisons et la réalité sur le terrain et ce qui se fait vraiment. Nous parlions de l'Italie

mais malgré le fait que des projets-formations soient mis en place, ce n'est pas pour autant que la culture y tient une place évidente. Le metteur en scène Fabio Cavalli l'affirme en ces termes : « Les institutions pénitentiaires n'offrent aucune contribution pour ces activités. En Italie, il n'existe aucune loi et aucun règlement pour imposer de manière rigoureuse l'intervention culturelle en prison »¹. Dans ce contexte, les interventions artistiques en milieu carcéral sont d'autant plus méritantes.

Annabelle Arnaud, médiatrice culturelle durant un projet à la maison d'arrêt d'Aix-Luynes explique les raisons de cette médiation de l'art et notamment de l'art contemporain dans le milieu carcéral. Elle affirme « Mais j'ai rencontré des gens très curieux, qui ont soif de rencontres, et que l'on peut aider dans la reconstruction de leur personnalité. C'est très riche en échanges »². Très éloignés de l'art, sa découverte se révèle pourtant très bénéfique aux détenus, par les échanges que cela permet et leur curiosité indéniable. De plus, aucun a priori n'est visible dans la mesure où l'art contemporain leur est souvent inconnu, tout ce que l'on peut entendre à son sujet est donc balayé et cela permet d'éviter ainsi de freiner son apprentissage. Ces échanges, cette découverte de l'art et des artistes invitent aussi les détenus à s'interroger sur le monde qui les entoure.

C'est le cas dans la prison des Baumettes à Marseille puisque des projets en collaboration avec les Fonds régionaux d'art contemporain de la région PACA ont été mis en place depuis 2010. Cela a permis à des détenus d'accéder à diverses œuvres contemporaines et de prendre aussi conscience de la liberté d'un artiste retranscrite à travers ses créations, comme l'évoque la médiatrice culturelle en charge du projet à la prison des Baumettes, Céline Robert. Dans ce cadre, l'action de médiation mise en place vise à diffuser des œuvres artistiques, dans le but de mettre en lumière l'univers de l'art contemporain. C'est une autre manière d'amener l'art en prison, différente des ateliers de création que l'on retrouve dans de nombreux projets artistiques.

La découverte d'un art qui semblait inaccessible peut constituer aussi une révélation. Un partenariat a été mis en place en 2013 entre la prison pour femmes de Rennes et l'opéra de Rennes, permettant de faire entrer l'opéra dans la vie des détenues intéressées par cet atelier de chant, de rencontres avec le monde de l'opéra. Au-delà de la pratique de cet art pour le découvrir, c'est aussi toute une organisation qui s'est mise en place pour pouvoir inviter les participantes à visiter un opéra, ce qui complète bien le travail déjà entamé de l'ouverture à l'univers de l'opéra. Pratique, rencontres et visites se mêlent pour une action de médiation, de la part de l'équipe de l'opéra de Rennes, qui semble efficace. Des idées reçues étaient pourtant au départ présentes comme la réflexion de Djamila lors d'un échange avec un chanteur lyrique de la Traviata disant que : « Je

1 Favier Olivier, *En Italie, des dizaines de détenus s'évadent grâce au théâtre en prison*, Basta magazine, 16 octobre 2015

2 Lequeux Emmanuelle, *De l'art en prison pour libérer la tête*, Le Monde, Culture, avril 2013

pensais que l'opéra, c'était élitiste »¹. Par la découverte et la pratique artistique, ici l'opéra, les clivages sont balayés et une nouvelle perception peut voir le jour.

Grâce à l'art, pour Gislain, participant à l'atelier cinéma des Baumettes « des choses s'étaient déplacées en moi. J'avais découvert des sentiments que je ne savais pas posséder »². Cette découverte a donc été cruciale pour son développement personnel et la découverte de lui-même tout simplement. Le but de (ré)insertion sociale n'est pas alors direct, mais par ces changements personnels, des choses peuvent bouger à ce niveau malgré tout.

1.2 De l'évasion au plaisir de jouer

1.2.1 Une évasion

Une autre expérience est notable, celle de la prison en Italie de Rebibbia dont nous avons déjà parlé mais intéressons-nous à présent à la réception qu'en font les prisonniers, au-delà du fait que le lien entre la baisse de la récidive et les différentes pratiques artistiques proposées semble évident, chiffres à l'appui. Un des participants à l'atelier est sans appel et affirme que : « Je lui dois tout, avant, je ne savais faire que le délinquant »³ à propos de Fabio Cavalli, le dirigeant de l'atelier de théâtre. Son esprit a pu se tourner vers de nouvelles expériences, de nouveaux apprentissages qui ont pu le défaire de la spirale de violence dans laquelle il s'était enfermé. Et lors de cette prise de conscience, la vision de sa propre vie peut alors se transformer. Une phrase marquante et très forte entrevoit cette idée. Il s'agit d'une phrase du film *César doit mourir*, tourné dans cette même prison, dans lequel un détenu ayant participé aux ateliers de théâtre dit que : « Depuis que j'ai découvert l'Art, ma cellule est devenue une prison ». La force de cette affirmation est sans appel tant elle est évocatrice de la puissance que peut avoir l'art, pouvant aller jusqu'à changer toute la vision d'une personne, sur sa vie, sur son parcours.

A la prison de Rennes, l'évasion se fait sentir également, une des participantes évoque son rapport au chant : « Chanter me permet de voyager... de m'évader »⁴. C'est aussi le cas lorsque toutes les voix se mêlent en harmonie, provoquant une émotion certaine : « Entendre le mélange de nos voix me fait voyager »⁵ confie une autre participante. C'est en effet un moment unique qui a lieu comme si le temps s'arrêtait et que la prison était loin de leur vie, pour quelques instants.

1 Bellot Marina, *Prison : chanter pour s'évader*, Secours Catholique, octobre 2013

2 O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11 juin 2013, p29

3 Favier Olivier, En Italie, des dizaines de détenus s'évadent grâce au théâtre en prison, Basta magazine, 16 octobre 2015

4 Bellot Marina, *Prison : chanter pour s'évader*, Secours Catholique, octobre 2013

5 Ibid

L'expérience de Nathalie Riera renvoie à cette idée d'évasion puisqu'en effet, les ateliers sont aussi un moyen pour le prisonnier de s'évader le temps de ceux-ci, de l'univers lourd de la prison, oppressant et sombre, et cela peut être aussi être ensuite une voie vers la (rè)insertion du prisonnier pour qui ces ateliers changeront sa façon de penser, lui offrant des perspectives qu'il ne voyait pas dans une atmosphère trop négative mais qui se révèle un peu meilleure grâce à ces rencontres artistiques.

Au sein de l'atelier de cinéma de Caroline Caccaval, nous sommes face à des hommes transformés, comme Maxime qui confie que : « il a l'impression de rentrer dehors »¹ et cette phrase est très forte. Cet atelier va loin dans son estime, il donne l'impression d'un autre temps, d'un autre lieu le temps des ateliers, lui donnant une sensation de liberté qui n'est pas négligeable tant se sentir libre en prison peut être difficile. Nous avons aussi Gianni qui « a découvert que ça peut être magnifique de travailler »². Au delà de l'évasion, c'est un réel plaisir de produire chaque jour quelque chose, la contrainte, le négatif qui peut être associé au travail n'existent plus.

Des projets intéressants ont aussi été mis en place à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, avec la proposition d'ateliers de théâtre mais aussi d'un travail de peinture. Parlons d'abord des ateliers de théâtre proposés par Zouliba Magri et Christophe Duffay, venus du théâtre du Totem, une compagnie de théâtre de Saint-Brieuc évoquée brièvement auparavant. Avant de parler de l'atelier en question, il est important d'évoquer les missions de ce théâtre. Il a été créé en 1971 à Paris mais six ans plus tard s'installe à Saint Brieuc. Cette compagnie a pour objectif de démocratiser le théâtre auprès d'un public large, qu'il soit jeune ou totalement novice de cet art. Christophe Duffay, dont nous parlions s'occupe de la direction artistique du Totem depuis 2006, en plus d'être comédien au sein de la compagnie depuis 20 ans aujourd'hui. Quant à Zouliba Magri, elle écrit et met en scène des spectacles, dont récemment sur le thème de la première guerre mondiale avec *Hommes de boue*. Pour en revenir à l'atelier, grâce à ce dernier, la notion d'évasion revient dans les motivations des détenus à venir y participer. Un d'entre eux confie cette motivation : « Pour m'évader ! Le jour passe plus vite. Au début, c'était un peu dur et après, on rentre vite dans le jeu. On apprend beaucoup de choses : improviser, chanter, s'amuser... »³. L'appréhension laisse vite place à la curiosité, au plaisir de découvrir des activités inédites dans la vie des détenus parfois. Le temps de l'atelier amène le détenu à une autre vie, un autre univers, très différent de celui dans lequel il évolue quotidiennement. Autre force, c'est la collaboration avec un lycée puisque ce théâtre s'intéresse véritablement au sort des prisonniers et ils se sont lancés dans un travail sur l'enfermement. C'est pourquoi l'atelier en lui-même permet l'évasion, le plaisir de jouer mais il permet aussi d'apporter du

1 O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11juin2013, p29

2 *Ibid*

3 *L'art s'invite en prison, « Une fenêtre pour l'extérieur »*, Le Télégramme, 15 décembre 2015

contenu au travail entamé avec des lycéens. En effet, qui est le mieux placé pour répondre aux questionnements sur l'enfermement que les détenus eux-mêmes ? Personne et c'est dans ces conditions que la justesse dans la réalité de l'enfermement peut avoir lieu. Grâce aux exercices effectués, les intervenants sont ensuite plus aptes à analyser les réactions des participants, leur manière de fonctionner. L'expérience de ces ateliers de théâtre fût d'ailleurs une réussite et la volonté d'évasion amenée en prison, a été exaucée. D'après Christophe Duffay :

L'objectif était de montrer que le métier de comédien permet de lâcher-prise, de s'exprimer vocalement, corporellement et de créer entre les détenus un lien un peu différent. On voulait les amener à s'évader par l'imaginaire, par des propositions un peu abstraites¹.

Pour finir, un autre participant appuie les propos de Christophe Duffay sur l'évasion en disant que : « On fait des étirements, des échauffements pour oublier le malaise à jouer devant les autres. Ça me change d'air et ça me permet de penser à autre chose. Ce sont des minutes en plus où on partage quelque chose, où on est humanisé. »² Au delà de l'évasion c'est même l'humanisation qui ressort à travers ce témoignage. Le fait de permettre aux détenus de prendre soin de leur corps et de leur esprit, de leur donner toutes les clés pour produire ensemble lors de l'atelier, mais aussi individuellement des choses, redonne une estime à tous les participants. C'est comme cela qu'ils se sentent à nouveau un être humain à part entière.

Passons maintenant à l'autre atelier proposé à Saint-Brieuc. Il s'agit d'un atelier de dessin et de peinture proposé aux détenus. En effet, l'évasion peut aussi être permise par le biais d'une véritable transformation de l'environnement carcéral, fait de fenêtres, de barreaux et de murs basiques, qui ne donnent pas lieu à une quelconque évasion possible mais rappellent jour après jour l'enfermement du détenu. Pour casser cela, à travers cet atelier, une mission étonnante a vu le jour. L'idée est de peindre sur les murs de la prison et pour ce faire et ne pas s'éparpiller dans les thématiques, une base a été définie, celle du souvenir. Le but est de peindre avec cette notion en tête. L'instructeur de cette initiative qui réalise cette médiation s'appelle Gildas Chasseboeuf. Lui-même participe au projet en dessinant ce que son expérience et ce que sa rencontre avec les détenus lui inspire. Des savoir-faire en matière de dessins sont ainsi amenés aux participants, les confrontant à l'art pictural et son fonctionnement. C'est comme cela que des moments de liberté peuvent à nouveau avoir lieu, par la visibilité de nouveaux paysages au sein de l'établissement comme des montagnes, un bateau... Des dessins qui amènent au voyage, à l'évasion et qui casse le côté terne des lieux. C'est d'ailleurs l'avis d'un des surveillants qui semble ainsi favorable à cette initiative. Il

¹ *L'art s'invite en prison, « Une fenêtre pour l'extérieur »*, Le Télégramme, 15 décembre 2015

² *Ibid*

affirme : « C'est super ! Ça nous change des murs tout gris »¹. Nous pouvons voir que le poids des lieux et son obscurité se ressentent aussi chez les surveillants qui y travaillent.

1.2.2 Le plaisir des rencontres, de pratiquer et de créer de l'art

Le plaisir de découvrir l'art s'ajoute au plaisir de voir du monde, des personnes extérieures à la prison comme nous avons pu le comprendre en parlant de la rencontre entre l'art, le détenu et l'intervenant. Effectivement, le plaisir de sentir de la bienveillance de la part des intervenants est bien présent, mais pas que. Cet échange avec l'extérieur suppose aussi un échange un peu différent du quotidien du détenu qui ne côtoie que des personnes incarcérées ou bien des personnes du milieu judiciaire (hormis la famille, les amis dans les cas les plus chanceux). Les personnes qui interviennent pour proposer de l'art sont éloignées du système judiciaire, ce sont simplement des médiateurs de l'art, qui ouvrent à la culture, sans penser à la condition du public qu'il rencontre et c'est aussi cela que les détenus apprécient. Le paysage change, le plaisir de ces parenthèses artistiques est donc évident. D'ailleurs, Céline Robert, médiatrice culturelle, confie « L'un d'eux nous a parlé du plaisir de rencontrer des gens qui ne sont pas marqués du sceau judiciaire »².

La possibilité d'accéder à l'art est un plaisir, comme un souffle et même au-delà. Pour Mahdi Serie, interviewé en mars 2017, le but n'est pas directement la (ré)insertion mais d'abord un but qui vise à leur permettre de retrouver un peu de lumière à l'intérieur d'eux-mêmes, une envie de faire des choses. A la prison pour femmes de Rennes, Djamila revit « Quand je chante, je retrouve une existence, une dignité, je me sens femme »³. Malgré le scepticisme des débuts, les participantes ont pris ensuite véritablement plaisir à venir s'exercer durant les ateliers, à redécouvrir des émotions oubliées, refoulées mais retrouvées grâce à une pratique artistique. Pour l'un des intervenants, Sophie, chanteuse d'opéra, l'art de l'opéra est un art qui lie les uns les autres de manière instantanée, d'où sa force émotionnelle aussi.

1.3 Des ateliers d'exigence

Les ateliers ont l'avantage de ne pas toujours revenir sur le passé des détenus, des participants à l'atelier. Cela implique le fait qu'ils ne sont pas présents principalement pour la

1 *L'art s'invite en prison, « Une fenêtre pour l'extérieur »*, Le Télégramme, 15 décembre 2015

2 Lequeux Emmanuelle, *De l'art en prison pour libérer la tête*, Le Monde, Culture, avril 2013

3 Bellot Marina, *Prison : chanter pour s'évader*, Secours Catholique, octobre 2013

(ré)insertion sociale mais parfois pour prendre soin de l'homme, au-delà de ses actes commis dans le passé. D'après Gérard Gallego :

Je m'adresse à la part d'humain qu'il y a en chacun, et je m'attache à trouver les moyens de la faire briller. Quand le public vibre au spectacle, alors il se passe quelque chose. On touche à l'œuvre, à l'universel. Pour moi, l'art ne remplit sa mission que lorsqu'il touche le plus grand monde¹.

L'universalité de l'art se retrouve dans ses paroles. La volonté est alors de toucher le plus de personnes possible, qu'elles soient déjà proches et sensibles à l'art ou non. C'est dans ce contexte que l'apprentissage de l'art se fait de la même manière avec un public dit « classique », hors les murs d'une prison et le public que l'on va retrouver au sein de la prison et des ateliers proposés. Comme le disait Nathalie Riera à propos du théâtre et de son exigence, Gérard Gallego soutient également cette idée d'exigence. Les projets qu'il propose aux détenus ne manquent pas d'ambition. La peur de l'inconnu que pourraient ressentir les participants ne baisse pas l'exigence de niveau. Finalement, cette façon de se comporter avec eux n'en est que plus intéressante. Un respect émane de cela, l'intervenant les place au même niveau que n'importe qui. La condition d'enfermement de la prison, leur passé n'entre pas en jeu. Ils deviennent comédiens et c'est ce qui importe.

Gianni, évoqué précédemment pour l'atelier de cinéma, a découvert aussi ce que c'était de travailler de manière régulière et exigeante, avoir un rythme de vie selon cet atelier, avoir des préoccupations en rapport avec ce qui se construit au fur et à mesure. Cela amène forcément une reprise en main de sa vie, une prise de conscience de ce qu'est le travail et un nouveau but au quotidien, rythmé par des enjeux bien réels relevant de la vie professionnelle.

2. L'expression artistique hors des murs : une rencontre avec l'extérieur difficile mais qui existe

L'ambiance sécuritaire des prisons oblige des règles souvent strictes pour faire venir des personnes de l'extérieur à la prison, mais c'est aussi le cas lorsqu'au cours des interventions artistiques, des projets sont lancés dans l'optique de proposer un aboutissement hors de la prison. Il est alors indispensable de demander une autorisation de sortie afin que tout se déroule correctement et que cet aboutissement puisse voir le jour.

¹ Sovrano Hervé, *Comment faire émerger des savoir-faire en prison*, Lien social [en ligne], n°753, mai 2005

2.1 L'autorisation de sortie

Avant d'évoquer différents cas de projets artistiques dans ce cadre, il est important de se pencher sur les conditions de sortie ainsi que les demandes à effectuer pour que cela soit possible. Deux cas se présentent pour des conditions de sorties occasionnelles ou bien exceptionnelles. En effet, il existe une sortie que l'on définit comme une permission de sortir avec, pour condition, la prise en charge du détenu par un tiers à sa sortie de prison et ensuite à son retour en prison. Mais c'est l'autre type de sortie qui va nous intéresser puisque celle qui nous intéresse vient de projets d'ateliers artistiques. La sortie sous escorte est alors la sortie envisagée. Elle n'a pas d'influence sur la durée de la peine des détenus, ce qui explique que de nombreux participants aux ateliers ayant pu sortir, étaient pourtant condamnés à de longues peines, comme nous le verrons prochainement. La sortie se fait donc encadrée ce qui facilite les conditions de sortie mais il faut tout de même justifier cette demande de sortie et l'attitude de chaque détenu est examinée pour savoir s'ils sont aptes à sortir ou non.

Durant l'atelier de Paco Serrano, nous évoquions le projet final de l'atelier à savoir la sortie des détenus pour jouer à l'espace JOB de Toulouse. Mais avant de pouvoir réaliser cette sortie, il a fallu demander des autorisations pour la sortie de pas moins de seize détenus en même temps, ce qui n'est pas rien. De plus, ce type de démarches peut être très long dû à l'examen au préalable des dossiers de chacun. Paco raconte l'anecdote d'un des participants pour qui la possibilité de sortir était d'avance moindre à cause de différents facteurs allant contre son cas. Malgré tout, les intervenants ainsi que les bonnes relations avec le SPIP qu'ils entretenaient ont permis à ce détenu de sortir alors qu'il ne disposait que d'une infime chance au départ. Finalement, toutes les personnes concernées par ce concert et l'atelier ont pu le temps d'une journée, sortir de la prison.

2.2 La sortie de prison, un moment de liberté

Évoquons maintenant cette expérience unique de jouer hors des murs et surtout sur une scène et devant un public extérieur à la prison. L'ouverture à la musique s'est alors complétée au-delà la simple initiation et création lors des ateliers puisqu'elle est suivie d'une sortie culturelle, mais pas n'importe laquelle, celle qui constituera leur propre concert. Le statut de spectateur est alors loin d'eux, c'est en tant que véritables artistes qu'ils vont pouvoir profiter de cette sortie. L'expérience s'est déroulée sur une journée. À leur arrivée à l'espace JOB, ils découvrent une salle de concert, parfois pour la première fois de leur vie. Ils ont pu découvrir les métiers de la technique en aidant pour la lumière. Ce fut une journée de liberté, chacun circulait à l'intérieur et à l'extérieur de la salle

comme n'importe qui, que ce soit pour aller fumer dehors, discuter. Le soir, le concert arrive et c'est face à un public très nombreux que les détenus vont se produire. Suite, au concert, les échanges entre le public et les détenus devenus artistes ont pu avoir lieu. Le but était de casser les frontières et de permettre à tous d'échanger directement entre eux, sans limitation. Les détenus ont pu descendre dans le public discuter. Ils ont pu ainsi faire partager leur musique, leur création au-delà des murs des prisons, rencontrer des gens extérieurs pouvant leur donner un avis sur leur prestation, en oubliant leur statut de prisonnier le temps de cette journée qui représente beaucoup tant une sortie comme celle-là reste exceptionnelle, notamment dans le cas de longues peines, ce qui était le cas avec ce groupe. La médiation proposée à travers ce projet artistique est très complète dans ce cas de figure, un dialogue a pu même se mettre en place avec un public extérieur, des personnes éloignées du milieu carcéral qui pourra aussi constituer un enrichissement évident. Ça fait longtemps qu'ils n'ont pas été dehors, la force de cette sortie est sans appel et chargée d'émotions. Le bon déroulement de cette journée prouve aussi à tout le personnel pénitentiaire qu'il a eu raison de l'autoriser. De plus, c'est un bon effet qui permettra aussi de pouvoir renouveler l'expérience. Aurélie, la responsable du SPIP qui encadrait le projet, n'a d'ailleurs pas été indifférente à cette rencontre unique du dedans et du dehors. L'atelier de Paco continue d'ailleurs cette année, à partir de septembre 2017 et pour une durée plus longue que la première expérience qui était de trois. Le projet sera cette fois de 7 mois environ, avec l'idée de commercialiser un CD avec les créations des participants, mais aussi, à nouveau, de leur proposer un concert final et à destination d'un public extérieur, au sein d'une salle de spectacle.

2.2.1 L'association Fu-Jo

D'autres détenus ont pu faire l'expérience de la rencontre avec l'extérieur, c'est un cas un peu plus particulier cependant. Le concert n'a pas lieu à l'extérieur de la prison, mais un public extérieur, lambda, a pu entrer au sein de l'établissement pénitentiaire pour y assister. En effet, il s'agit de rappeurs qui ont proposé au cœur de la prison de Luynes dans les Bouches-du-Rhône, par le biais de leur association Fu-Jo, un concert de hip-hop. Cette association est spécialisée dans la diffusion artistique de la musique en prison puisqu'elle a à cœur d'organiser des rencontres et de donner la possibilité aux détenus de découvrir l'art, par le biais d'ateliers proposés en prison, mais aussi par le biais de concerts ayant lieu au sein des prisons. Les actions culturelles se composent alors d'ateliers initiatiques à la musique et au rap et à la diffusion de ces arts grâce aux concerts programmés en ce lieu. La particularité et la force de l'association se trouvent dans la composition de ses membres puisque Mouloud Mansouri, leader de l'association, fût détenu par le passé.

Aujourd'hui il revient dans ce lieu si particulier et lourd de souvenirs pour proposer notamment un concert. Sont présents en particulier, des rappeurs extérieurs tels que les Psy 4 de la Rime ou encore Kery James. Ils y font la rencontre de rappeurs présents au sein de la prison, préparant un album intitulé la Shtar AC. Pour traduire, le terme Shtar signifie prison en arabe mais aussi herpès ou encore coup en argot français. Cette traduction est donc lourde de sens également. Pour ce concert, un public a été convié, extérieur à la prison. Sécurité oblige, des instructions étaient claires de la part de l'administration pénitentiaire. La séparation entre les détenus et le public devait avoir lieu. Pourtant, la beauté de la rencontre se trouve dans la spontanéité du moment puisque la frontière entre les deux n'a pas duré bien longtemps, tous se sont finalement mélangés pour faire place à un beau moment d'échanges, de partage, de bonne humeur, sans distinction entre les personnes emprisonnées et les autres. Nous retrouvons alors le même schéma que le concert donné à l'espace JOB de Toulouse. Seule distinction tout de même entre les détenus présents et le public pour ce concert, les t-shirts identiques des détenus, mais cela se transforme en un détail au fur et à mesure de ce moment convivial. Le concert avance, les chanteurs se succèdent, les paroles font échos comme celles de Kery James. Il chante : « L'impasse... On n'en sort pas/Vu que nos petits frères nous remplacent, dans l'impasse... Il neige/Même sur nos collègues./Nos choristes font pas de solfèges./Thug lige. L'histoire se répète et tu crois être le plus vicieux. L'impasse. »¹. Les textes sont forts, résonnent au sein de l'établissement pénitentiaire. Une ambiance de liberté se répand, pour un moment de suspens dans le temps, durant ces quatre heures de concert.

Ce sont également des projets qui se réalisent parfois aussi à l'extérieur de la prison comme la sortie exceptionnelle de plusieurs détenus pour 24h, de la maison d'arrêt de Nanterre et une nouvelle fois dans le cadre de projets de l'association Fu-Jo qui souhaitait que les détenus montent sur scène. C'est chose faite au Comedy Club à Paris en 2016 puisque plusieurs détenus ont pu se révéler autrement le temps de leur passage sur la scène ouverte du théâtre, dans un projet de stand-up appelé « Cellule de rire », qu'ils ont travaillé durant plusieurs mois avant le grand moment, un soir d'avril. Le public était au rendez-vous avec la présence du personnel pénitentiaire qui avait aussi à cœur de découvrir ces personnes autrement, loin de l'étiquette du prisonnier². Ce fût d'ailleurs une réussite avec des rires dans toute la salle, sur un sujet qui pourtant reste délicat au départ, mais par les mots de personnes concernées, qui n'hésitent pas à dire ce qu'ils pensent et partager leur expérience, c'est un moment réussi entre rires et réflexions potentielles sur le thème de la prison. La sortie culturelle devient particulière à nouveau puisque ce sont les détenus eux-mêmes qui deviennent acteurs de la sortie, par leur présence sur scène. Cette manière d'organiser l'atelier

1 O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11 juin 2013, p29 (à Luynes)

2 Riou Ariane, *Au Comedy club, les détenus de Nanterre font rire proches... et surveillants*, Le Parisien, avril 2016

est d'ailleurs intéressante et peut permettre une réussite de la médiation, tournée vers l'écriture et l'humour cette fois-ci, encore plus marquée. La pratique artistique et la pratique amenant à une sortie exceptionnelle peuvent stimuler les participants qui souhaitent s'impliquer encore davantage et faire leurs preuves.

2.2.2 La prison des Baumettes et la Compagnie Alzhar

Le projet adapté de la pièce de théâtre *Dans la solitude des champs de coton* de Koltès à la prison des Baumettes pour l'atelier cinéma, a une particularité puisque les acteurs qui interprètent les rôles sont à la fois des acteurs emprisonnés mais aussi des acteurs extérieurs professionnels. Le tout rassemble 27 acteurs et les tournages ont pu en partie avoir lieu dans un studio reconstituant la prison des Baumettes à l'identique. Les acteurs professionnels sont issus de la Compagnie Alzhar avec pour metteur en scène, Jeanne Poitevin. Pour situer son parcours et comprendre sa collaboration avec la prison des Baumettes et cet atelier de cinéma, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une association créée en 1993, constituée de spécialistes d'arts différents comme Jeanne Poitevin dans le domaine du théâtre et de la philosophie, ou encore Simon Gillet dans le domaine du cinéma. Cette compagnie grandit au sein de la région PACA mais pas que, elle s'étendra également à un niveau européen au fur et à mesure de sa visibilité et de sa reconnaissance dans le milieu artistique. Le but se trouve dans la création et l'apport de chacun dans celle-ci pour arriver à un projet solide. La rencontre entre les deux « mondes » lors du projet autour de l'œuvre de Koltès s'est très bien passée mais a été également pleine de surprises et d'émotion. La réalisatrice Caroline Caccaval raconte que les acteurs professionnels : « *Ont été terrassés lorsqu'ils ont vu ce que les détenus mettaient déjà d'eux-même dans le texte.* »¹. Dans ce cas, la rencontre est enrichissante pour tout le monde et la possibilité de mélanger les expériences, les profils n'est pas dérisoire, bien au contraire.

2.2.3 L'Iliade

Ce type d'expériences n'a fait que se multiplier puisque aujourd'hui en 2017, ce ne sont pas moins de dix-huit comédiens dont six détenus qui se sont rencontrés et ont pu vivre l'aventure de jouer tous ensemble réunis sur une même scène. En effet, du 4 mai 2017 au 14 mai 2017, les comédiens amateurs et professionnels ont eu l'opportunité de se produire à Paris au théâtre de Paris-Villette. Ils y joueront *l'Iliade* d'Homère. C'est la coordinatrice culturelle du SPIP de Meaux-Chauconin-Neufmontiers qui est la créatrice de ce projet qui permet la rencontre entre les détenus et

¹ O.I.B, *Les détenus se sont la Belle de Mai*, Libération, Culture, 11juin2013, p29 (à Marseille)

des acteurs professionnels et même au-delà, puisque c'est la possibilité de jouer avec eux. Pour concrétiser ce projet, Irène Muscari a pris contact avec un metteur en scène, Luca Giacomoni. Le but était de travailler sur le conflit, encore plus d'actualité suite aux attentats de novembre 2015. C'est comme cela que l'idée de travailler sur *l'Iliade* est apparue. Cette célèbre épopée est bien choisie et peut permettre de faire écho au vécu des comédiens-détenus notamment. Pour la préparation de cette pièce, les étapes habituelles ont eu lieu avec des répétitions et une programmation comme les autres, composée de différentes dates. De plus, les comédiens qu'ils soient professionnels ou amateurs sont rémunérés pour cette pièce. Cela a donc amené à un atelier de théâtre qui permet aux participants détenus de découvrir et de s'épanouir à travers un art mais aussi d'être récompensé par leur travail, qui au même titre que les comédiens professionnels, travaillent avec exigence et assiduité à toute la préparation des spectacles finaux qui auront lieu au théâtre Paris-Villette. C'est d'ailleurs un succès tant la communication a été efficace et que cette proposition reste très rare et originale par la troupe qui compose la pièce. Les détenus participants à cette aventure viennent de la prison de Meaux, ils ont répété trois fois par semaine durant trois mois, une partie de l'Iliade. Pour la majorité d'entre eux, ils ne connaissent pas cette œuvre, il a donc fallu se l'approprier, mais aussi travailler l'interprétation d'un personnage. La force dans leur jeu est réelle tant, comme nous le disions, des parallèles se font entre les mots prononcés et interprétés et l'histoire personnelle de chaque détenu. Pour évoquer cette expérience unique, la directrice du théâtre, Valérie Dassonville affirme : « La présence sur scène de comédiens professionnels et d'amateurs, de détenus et d'hommes libres, racontait ce qu'était cette Grèce que nous fait vivre Homère. Ça a été foudroyant, majestueux. Un moment de théâtre étonnant. »¹. Ce fut un moment que la directrice ne semble pas regretter. En effet, en janvier 2016 déjà, une première représentation a eu lieu au théâtre, de trente minutes. De plus, cette rencontre a été amenée face à un public extérieur, qui a pu voir évoluer des comédiens ensemble, sans distinction entre les détenus et les hommes libres. Cette période correspond à la mise en place d'un festival au théâtre Paris-Villette, *Vis à Vis*, puisque ce sont plusieurs projets qui ont vu le jour et ont pu se réaliser comme la mise en commun de deux arts, celui de la musique et celui de l'écriture. En effet, l'Orchestre Divertimento a pu mêler sa musique aux écrits de détenus issus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Il y a aussi eu la pièce *Hors ligne*, travaillée à la maison d'arrêt de Villepinte ainsi que la mise en lumière des prisonniers et de leur quotidien avec des autoportraits projetés au sein du théâtre, mais aussi des photographies, pour mieux émerger le public dans cet univers.

Pour revenir à la représentation de l'Iliade, c'est bien cette aventure qui a convaincue et qui a

¹ Cordier Solène, *L'épopée de l'« Iliade », interprétée par des détenus et comédiens professionnels*, Culture, Le Monde, 4 mai 2017

pu permettre de la continuer ensuite pour arriver à cette programmation en mai 2017. C'est encore plus fort lorsque certains participants à ce début ont voulu continuer, malgré leur sortie de prison entre temps. C'est la preuve que le projet allait bien au-delà d'un simple atelier de théâtre en prison. C'est en octobre 2016 que les répétitions ont pu commencer avec deux jours consacrés à la répétition de tous les comédiens ensemble. Luca Giacomoni, le metteur en scène, s'exprime face à cette expérience unique : « Je crois qu'on atteint rarement sur scène ce degré zéro, ce dépouillement. Pas de costume, pas de décor. Juste de l'humain et le texte. Ça ramène au sens premier du théâtre. On fait ça pour se réunir et vivre ensemble une expérience humaine »¹. Les fondamentaux du théâtre, du jeu théâtral revivent à travers cette pièce de théâtre basée sur l'interprétation, le texte. C'est brut, sans artifice, l'émotion simplement avec l'apport de chacun dans le développement de son rôle, de son jeu, selon son propre vécu qui se mêle à celui du personnage associé. Une des comédiennes de la pièce, professionnelle, espère des représentations qui ne donnent pas à voir la distinction entre les comédiens en détention et ceux, libres. Dans ce cas, la pièce et le projet pourront être considérés comme une réussite, ce qui avait été le cas avec un public conquis lors de la première en janvier 2016. A travers les réactions de certains comédiens comme Mourad qui se rappelle : « J'ai vu que des gens avaient pleuré dans la salle. Je ne m'y attendais pas. Quand on est sur scène, on ne voit pas l'énergie qu'on envoie »². La réception qu'ont les spectateurs face au spectacle démontre bien la force que tous les comédiens renvoient. Eux-mêmes, notamment les comédiens amateurs non habitués à la scène, ne se rendent pas compte de ce qu'ils peuvent dégager, envoyer au public par leur jeu. C'est une expérience enrichissante et inoubliable pour tout le monde que les personnes soient attachées de près ou de loin au projet.

2.2.4 La scène nationale de Cergy

Sur la scène nationale de Cergy, seulement deux détenus ont pu sortir, à cause de l'état d'urgence inattendu à cette période, pour jouer devant un public. Avant cette annonce de resserrement de sécurité, les participants à l'atelier avaient leur vision de cette future expérience comme l'un d'entre eux exprime par lettre à sa famille : « On va voir des personnes extérieures, trouver peut être des nouvelles vies. J'arrive à ne plus penser à rien, même à la prison »³.. Cette idée lui ouvre l'esprit sur de nouvelles opportunités, sur des objectifs nouveaux, qui dépaysent dans le contexte de la prison qui ramène souvent à des problématiques, des préoccupations récurrentes.

1 Cordier Solène, *L'épopée de l'« Iliade », interprétée par des détenus et comédiens professionnels*, Culture, Le Monde, 4 mai 2017

2 *Ibid*

3 Aubenas Florence, *Des barreaux et des planches*, Le Monde, 10-11 janvier 2016, p 16

Cette nouvelle ne peut alors qu'être reconstructive pour l'individu. Les deux comédiens amateurs vont alors jouer entouré de six autres comédiens, libres, pour remplacer ceux qui n'ont pas pu sortir de prison. Un de ceux-là, ancien détenu, aujourd'hui devenu comédien lance, avec son expérience : « Tu vas voir des gens vont t'applaudir, même ceux qui te regardaient drôlement dans la rue. »¹. Leur image change effectivement grâce à cette expérience. Ils peuvent devenir quelqu'un d'autre, en évitant tout préjugé, en faisant ses preuves, en repartant de zéro, d'où l'importance de ce type d'expérience pour les détenus qui ont la chance de pouvoir la vivre.

2.2.5 Avignon, une rencontre hors des murs encore fictive

D'autres rencontres avec l'extérieur, le public et le monde carcéral sont proposées. C'est le cas dans la ville réputée pour l'art du théâtre, Avignon et son célèbre festival durant l'été, chaque année. Le nouveau directeur du festival depuis 2013, Olivier Py a mis en place certains projets depuis son arrivée concernant le milieu carcéral. Effectivement, avant son arrivée, les détenus du centre pénitentiaire d'Avignon-le-Pontet avait l'opportunité de découvrir des pièces de théâtre au sein de l'établissement et ainsi que profiter du spectacle vivant, inaccessible pour eux, en temps normal. Depuis son arrivée, l'évolution a été considérable puisque les détenus sont passés d'un état de passivité face à l'art à un état d'acteur, puisque des cours de théâtre leur ont été proposés. C'est ainsi qu'est né le projet de la pièce *Hamlet* de Shakespeare. Une poignée de détenus ont pu participer à ce projet, dirigé par Olivier Py lui-même venu en prison proposer directement aux détenus son projet. Il y est intervenu durant une semaine avec son atelier. Le succès et l'enthousiasme des participants furent tels que l'expérience a pu continuer. La suite s'est centrée sur une autre œuvre, celle de *Prométhée enchaîné*, écrit par l'un des trois premiers auteurs de tragédie de l'Antiquité, Eschyle. Des détenus ont répété avec Olivier Py pour aboutir à une représentation finale au sein de la prison, mais pas que. Ce projet se rattache aussi au Festival d'Avignon et le projet « hors les murs », qui permet de projeter la représentation des détenus en prison, sur grand écran durant le festival. De ce fait, une captation est donc réalisée pour y aboutir. Cette représentation a eu lieu au sein d'un gymnase de la prison et cela devant d'autres détenus, du personnel pénitentiaire et quelques intervenants extérieurs. Quant à la retranscription à Avignon lors du festival, elle s'est faite à l'église des Célestins, en présence d'Olivier Py mais également du metteur en scène, Enzo Verdet. L'engouement d'Olivier Py, sa volonté de transmission de sa passion du théâtre plaît aux participants à l'atelier, ils sentent son envie d'être avec eux, de leur faire découvrir des choses, de les voir évoluer, s'épanouir. D'ailleurs, cela se ressent aussi dans certaines

¹ Aubenas Florence, *Des barreaux et des planches*, Le Monde, 10-11 janvier 2016, p 16

réactions comme celle de Philippe, détenu-acteur, qui dit « Il faut pouvoir le jouer dehors, pour Olivier... »¹. Le besoin de le jouer dehors ne part pas de son envie première de jouer devant un vrai public extérieur et en dehors de la prison mais d'abord de son envie de récompenser Olivier Py pour tout le travail qu'il accomplit pour lui et les autres comédiens-détenus. En effet, le spectacle des détenus a pu être partagé par un public extérieur par le biais d'une retranscription mais la possibilité de pouvoir jouer directement à Avignon, n'est pas d'actualité. Cette demande ne semble pas réalisable dans l'absolu. Le directeur de l'administration pénitentiaire de la région, Philippe Peyron, avoue que le groupe de participants, sujets à de longues peines, est constitué de profils rendant difficile leur sortie, ce qui en compliquerait l'organisation et la réalisation de ce projet. L'optimisme est présent chez le metteur en scène de *Prométhée enchaîné*, qui souligne l'évolution rapide des détenus, avec un vrai investissement dans le travail et un statut évoluant de débutants à véritables acteurs tant ils ont pris leur rôle au sérieux et ont su maîtriser l'art du théâtre en quelques semaines². L'évolution de ces projets en collaboration avec l'administration pénitentiaire se traduit aussi par l'intérêt des acteurs politiques essentiels qui peut permettre de donner encore plus de poids aux différentes demandes de la part de l'administration pénitentiaire concernant les politiques culturelles en prison, mais aussi aux demandes des acteurs culturels soucieux du milieu carcéral, comme Olivier Py. Pour exemple, un passage du spectacle *Prométhée enchaîné* a pu être joué devant la ministre de la Justice de l'époque, en 2016, Christiane Taubira, qui s'est rendue à la prison d'Avignon-Le Pontet. Les détenus ont pu ainsi faire leur preuve dans le domaine artistique et l'image des détenus pratiquant l'art peut ainsi se construire positivement et inciter encore davantage d'initiatives dans le domaine artistique et à destination des prisons par les échos de ce type de rencontres notamment et la diffusion de projets aboutis et concluants au sein des prisons.

La rencontre du milieu carcéral avec l'extérieur, autre que celle avec des intervenants extérieurs se rendant en prison mais plutôt celle avec le public, la société, lorsque l'opportunité est donnée aux détenus de sortir de prison pour proposer de l'art, est très importante. Elle constitue une action de médiation parfois encore plus forte que la simple initiation artistique et la possibilité de créations lors des ateliers, à l'intérieur des prisons mais qui n'impliquent qu'une poignée de personnes. La possibilité d'élargir l'expérience avec un nombre important de personnes, c'est-à-dire un public extérieur additionné parfois à des comédiens extérieurs, donne une ampleur au projet encore plus forte. Cela donne aussi lieu à de nouvelles préoccupations dans notre société, à un nouvel intérêt pour ce lieu, parfois oublié. Par la présence du monde carcéral au sein de théâtres, de salles de spectacles, la mémoire se ranime et ces personnes peuvent être à nouveau considérées.

¹ AFP, *Olivier Py emmène Hamlet en prison*, Culture, Histoire, La Dépêche, juillet 2016

² *Ibid*

C'est pourquoi il est aussi intéressant de se pencher sur les œuvres artistiques, à destination des prisons, des œuvres qui sont amenées aux détenus des prisons et qui constituent une façon de créer la médiation entre l'œuvre et le public empêché avec des œuvres qui sont parfois en écho direct avec leur situation.

3. Les problématiques des prisons exprimées à travers l'art et à destination de ces dernières et du public

3.1 Des représentations théâtrales en prison et à destination des prisons

A l'heure d'aujourd'hui, la préoccupation des prisons est de plus en plus présente, que ce soit par rapport à la capacité d'accueil en diminution ou par rapport à la problématique de la radicalisation qui peut se mettre en place dans ce lieu. C'est dans cette condition que des artistes tentent d'aider à leur manière et de sensibiliser sur ce sujet important qu'est la radicalisation. En effet, prenons l'exemple de la Compagnie *Six pieds sur terre*. C'est une compagnie proposant du théâtre contemporain, mais aussi un théâtre dont les préoccupations tournent autour du vivre ensemble et de la citoyenneté, d'où l'importance du public et de sa participation également. La Compagnie a créé et mis en scène une pièce, spécialement destinée à être vue par les détenus de prisons. Est née alors *Vague à larmes*, par le metteur en scène Myriam Zwingel, qui a pu être joué début mars 2017 au centre de détention de Val de Reuil mais également précédemment, à la maison d'arrêt d'Evreux, un lieu que la compagnie connaît bien puisqu'elle y intervient depuis plusieurs années dans le but d'amener des spectacles aux détenus, avec une participation du public active, mais aussi de proposer des stages aux détenus. Cette compagnie est ainsi au cœur de la médiation culturelle à destination des personnes incarcérées. Le travail du metteur en scène relève d'une vraie volonté d'ouvrir les détenus à l'art du théâtre, mais aussi par la même occasion, de faire passer des messages sur des sujets d'actualité. A travers cette pièce, c'est ainsi l'occasion pour les détenus de se rendre compte de l'impact que l'art peut avoir sur certains sujets, et de ce que l'art a d'utilité publique, quand il est reçu efficacement. Cette pièce, *Vague à larmes*, vient d'ailleurs d'un souhait de la maison d'arrêt de faire naître une création autour de la radicalisation. Pour faire écho à ce sujet d'actualité, la pratique théâtrale a ainsi été choisie. La force de cette pratique dans la transmission d'idées semble ainsi convaincre cette maison d'arrêt. Pour situer la pièce, nous y retrouvons une jeune femme faisant face à la radicalisation de son petit ami, qui s'apprêtait à rejoindre Daesh en Syrie mais arrêté avant. C'est alors les doutes, les interrogations qui rythment la pièce. C'est la

surprise face à la vie d'une personne que l'on pensait connaître, la manipulation dont on peut être victime et toutes ces interrogations d'actualité. Les pertes de repères que l'on peut avoir en prison sont alors un mal à combattre. L'expérience de Karim Mokhtari en est la preuve : « La radicalisation commence dès lors qu'on a du mal à être intégré, à se faire comprendre. On a besoin d'avoir du sens dans sa vie, un but à atteindre. »¹. Il dirige aujourd'hui l'association *100 Murs* mais revient de loin puisqu'il a connu la prison par le passé et a échappé de peu à la radicalisation. Trouver du sens à sa vie est quelque chose d'essentiel mais encore faut-il que le but envisagé soit constructif, raisonné et amenant à une véritable nouvelle vie bénéfique pour l'individu en question. Karim affirme que : « Amener la culture dans ces lieux, c'est aussi favoriser la "désistance" et orienter les gens vers une certaine résilience »². Ce projet de spectacle constitue donc une volonté évidente de transmettre un message, de faire réagir les différents détenus ayant visionné ce spectacle au sujet de la radicalité notamment. D'ailleurs, certains n'hésitent pas à réagir sur ce genre d'initiative qui vise à interpeller les détenus, à les sortir d'un certain engrenage dont la prison n'aide pas toujours à sortir, et ce par le biais de la proposition de l'art. C'est le cas d'un détenu qui dit que : « Ça marche sur certains, pas sur d'autres. Mais quand la manipulation fonctionne, le changement est radical. C'est ça qui est vraiment le plus effrayant. »³. Dans ce cas, la culture vaut tout de même la peine d'être amenée en ces lieux, malgré le fait que malheureusement, tout le monde ne pourra pas y être réceptif, selon son vécu, son état d'esprit, sa volonté ou encore son ouverture au monde, sa curiosité aidant à prendre le temps de réceptionner ce qui lui est proposé. Cette possibilité de spectacles comme *Vague à larmes* est en tout cas un bon moyen d'amener la réflexion aux détenus, une prise de conscience d'une réalité pour leur permettre, selon les cas, de reprendre en main leur vie et de se positionner sur ce qu'ils veulent, pour avancer, dans leur futur en dehors de la prison, mais aussi durant la suite de leur incarcération.

3.2 Des pièces de théâtre ayant pour thématique la prison

Ce n'est pas la seule compagnie qui propose une création en lien avec le monde carcéral mais parfois la création peut se faire par le biais d'échanges réalisés avec des détenus, c'est à dire les personnes les plus concernées pour éclairer un tel sujet qu'est la prison. Nous évoquons en effet la pièce *Intra Muros* d'Alexis Michalik. A travers cette pièce, c'est le monde carcéral qui est mis en scène. Nous nous situons au sein d'un établissement pénitentiaire et au cœur de la proposition

1 Morain Odile, *Théâtre en prison : "Vague à larmes" pour mettre en pièces la radicalisation*, CultureBox, Francetvinfo, 7 mars 2017

2 *Ibid*

3 *Ibid*

d'ateliers artistiques, dont le théâtre est ici le point central. Trois personnages, le professeur de théâtre, Richard, son ex-femme, Jeanne, comédienne, ainsi qu'Alice, jeune assistante sociale en début de carrière. Cependant, tout ne va pas se passer comme prévu, puisque l'atelier n'obtient pas le succès escompté. Deux détenus acceptent de venir à l'atelier, Richard ne se décourage pas et débute son premier cours en prison... A travers ce spectacle, Alexis Michalik veut mettre en lumière le monde carcéral, de façon simple, brute, avec une réalité dans la mise en scène. Les décors sont moindres, traduisant du véritable environnement des prisons. Le texte est alors très important, l'interprétation des acteurs est essentielle, tout est misé la-dessus. Pour ce travail, pour permettre une justesse dans le jeu et l'ambiance qui règne dans la pièce, le metteur en scène a travaillé en profondeur son sujet. Il a été à la rencontre de véritables détenus, incarcérés dans une maison centrale dont les peines sont très importantes. Les échanges réalisés avec eux ont permis à Alexis Michalik de se rendre compte de la réalité de la prison, que l'on peut imaginer sans y avoir vécu vraiment. Cette matière de la rencontre ainsi que du texte improvisé avec le travail des acteurs, de même qu'avec le mélange de la musique de Rapahël Charpentier a permis de créer *Intra Muros*, une pièce qui peut à nouveau donner un nouveau regard sur la pratique artistique en prison et ce qu'elle représente pour les détenus. Ce genre de pièce de théâtre qui peut transmettre la réalité de la prison est importante pour la sensibilisation au monde carcéral du public, des gens extérieurs à la prison. C'est aussi important de pouvoir jouer ces pièces au cœur des prisons, pour amener aux détenus une bienveillance par le biais de la compréhension et de la justesse qui ressort des spectacles proposés lorsque le thème est la prison comme dans *Intra Muros*. Se sentir compris, retrouver des situations qui existent véritablement en prison, des sentiments, permet aussi aux détenus de se sentir moins isolés des autres et de la société.

3.3 Des pays avancés culturellement au sein des prisons

Éloignons-nous un instant de la France pour nous tourner vers d'autres pays et leur rapport à la culture au sein des prisons. A Istanbul, du théâtre a été proposé au sein de la prison T Tipi d'Umaraniye. Il s'agit de la pièce *Les derniers oiseaux*, jouée en janvier 2016 devant les détenus. Cette prison connaît une avancée importante culturellement puisqu'elle prépare régulièrement des pièces qui se jouent ensuite dans ces lieux et par des prisonniers notamment. *Les derniers oiseaux* ont une résonance particulière puisque la distribution des acteurs comprend un homme, ancien détenu devenu aujourd'hui un acteur important en Turquie. Il s'agit de Turgay Tanülkü et à ce sujet il se confie : « J'avais un espoir ; si un jour je deviens acteur de théâtre, je reviendrai en prison. »¹

¹ Nat, *Les derniers oiseaux sont passés par la prison t tipi d'umraniye a Istanbul*, Le Petit journal d'Istanbul, 7 février

C'est aujourd'hui chose faite pour cet acteur venu interpréter un rôle dans une pièce qui fait écho à son passé puisqu'il s'agit de la vie quotidienne des détenus à l'époque à laquelle il fût incarcéré, c'est-à-dire durant les années 70-80. Le parcours des détenus y est retracé, leurs sentiments, leurs interrogations, leur espoir, leur changement de vie entre la liberté passée et l'enfermement. Ce projet a duré trois années avant d'accomplir ce qu'il a accompli, c'est à dire la diffusion massive de ce spectacle à travers les prisons de Turquie. Cela a été permis par la collaboration entre la Direction Générale des Théâtres Publics ainsi que les Maisons d'Arrêt et de Détention¹. Depuis 2015, la pièce se joue régulièrement et c'est en janvier 2016 qu'elle a pu être jouée dans une prison que l'on nomme « ouverte », à Maltepe à Istanbul. C'est un type d'établissement dans lequel la réinsertion sociale est encore plus propice à la réussite. Mais pour revenir à la prison de Tipi d'Umraniye, il faut savoir que différents projets culturels sont donc régulièrement proposés et il est intéressant d'en donner plusieurs exemples. D'abord, en février 2011 a eu lieu la présentation d'une pièce « Duvarların Dili » par pas moins de 25 détenus, mais ce n'est pas tout. L'écriture et la réalisation de la pièce ont été faites par un détenu, Hakan Metin Mercan, ce qui n'est pas négligeable. En 2012, l'aventure continue avec une autre pièce intitulée, « Bana bir sehler oluyor » jouée également au sein de cette prison par des détenus. Tipi d'Umraniye est de ce fait une prison dont l'importance des pratiques artistiques a été prise en compte. Le théâtre y prend une place essentielle avec des projets culturels présents chaque année à destination des détenus que ce soit en les intégrant au projet directement ou en leur amenant un spectacle avec leur regard de spectateur.

3.4 Le cinéma pour valoriser les pratiques artistiques en prison

Un certain nombre de films transmettent la rencontre avec l'art et l'apprentissage de l'art par les prisonniers. C'est d'abord le cas d'un film vaguement évoqué ultérieurement, *César doit mourir* des frères Taviani. Ce film permet de rendre compte de tout un atelier de théâtre mis en place à la prison de Rebibbia en Italie. Nous assistons à l'annonce de cet atelier, au casting des acteurs jusqu'aux répétitions et enfin à la représentation finale au sein de l'établissement pénitentiaire. A travers ce film, la réalité d'un atelier de théâtre est mise en lumière. Par le travail de la caméra, des instants sont captés, tout est étudié pour capter au plus près la réalité de l'expérience. Par leurs différents témoignages durant le film, mais aussi simplement grâce aux attitudes qui transparaissent, nous comprenons que cet atelier prend une place importante dans leur vie et qu'il est pris au sérieux par tous les détenus devenus comédiens. La fiction se confond parfois à la réalité lorsque les mots,

2016

¹ Nat, *Les derniers oiseaux sont passés par la prison t tipi d'umraniye a Istanbul*, Le Petit journal d'Istanbul, 7 février 2016

les répliques et situations présentes dans *Jules César* semblent faire sens aux yeux des détenus vis-à-vis de sentiments, de situations, ressentis dans leur vraie vie, au sein de la prison ou avant. Le public qui découvre ce film a le privilège de découvrir une partie de l'expérience de cet atelier de théâtre et de voir le déroulement et l'évolution des participants durant cet atelier. De plus, comme dit précédemment avec la rencontre avec l'art, l'une des répliques finales du film, qui n'est pas dans la pièce jouée mais qui vient de la bouche d'un des participants à propos de son expérience de théâtre, est révélatrice de l'impact possible de l'art sur ce public empêché à cause de leur enfermement. Pour se remémorer cette phrase une dernière fois, la voici : « Depuis que j'ai connu l'art, cette cellule est devenue une prison ». Le spectateur de ce film peut alors ressortir différent de ce visionnage, avec des questionnements, des réflexions qu'il n'aurait pas eu sans ce film ou bien des avancements dans ce qu'il pouvait déjà penser à propos de la prison et de l'art dans ce lieu.

D'autres films mettent en scène l'univers carcéral, et c'est à travers le cinéma que les détenus peuvent se faire entendre, ramenant à nouveau l'art comme acteur faisant poids face aux problématiques des prisons. C'est un tremplin évident pour permettre de diffuser à l'extérieur et au public ce qui se passe en prison et faire entendre sa voix, souvent perdue par l'isolement du lieu. C'est le cas dans le film *Fugues Carcérales*, sorti en 2004. Il a été réalisé par Janusz Mrozowski et se compose de quatre courts-métrages, construits par des détenus, mais aussi par le personnel pénitentiaire grâce à leurs différents témoignages sur leur vision de la prison. Ce qui est intéressant est de découvrir le point de vue de chacun, que ce soit selon son statut, prisonnier ou personnel, mais encore selon la prison dans laquelle chacun se trouve puisque les quatre courts-métrages se situent chacun, dans une prison de Pologne différente. La comparaison est alors également intéressante. Ce genre de films permet de se questionner véritablement sur l'enfermement, et sa portée à l'écran est un acte qui ne peut laisser indifférent. De plus, leur vision de la prison qui semblerait idéale est évoquée, ce qui amène aussi à se questionner sur le fonctionnement des prisons et des peines effectuées. Ces courts-métrages ont pu être diffusés que ce soit en France ou en Pologne au cours de projections cinématographiques, mais aussi à la télévision, dont la portée peut être encore plus forte, tant l'accès y est facile pour le public. C'est sur Arte que *Fugues Carcérales* a pu être diffusé à deux reprises, en 2004 et en 2007 à nouveau¹. C'est aussi une expérience intéressante pour les détenus qui se confient dans ce film. Ils ont pu découvrir l'univers du cinéma le temps de la captation de leur témoignage. Parler devant une caméra, être filmé, se retrouver dans de véritables conditions de tournage, donne un espace de liberté nouveau à ces personnes, qui à la fois ont la possibilité de s'exprimer, mais aussi de casser la routine de leur quotidien et découvrir de

¹ Site Filmogène [en ligne], consulté le 22 mai 2017. Disponible sur : <http://filmogene.free.fr/fr/fugues%20carcerales.html>

nouvelles activités et univers. L'ouverture du milieu cinématographique est ainsi permise et s'immortalise par la diffusion de ces courts-métrages.

D'autres genres existent comme le documentaire strict sur l'expérience de l'art en prison. Un documentaire a ainsi pu voir le jour, diffusant toujours davantage cette expérience artistique entre l'art et le détenu qui mérite d'être connue de tous. Il s'agit d'un film retraçant le projet artistique né dans plusieurs établissements pénitentiaires, fin 2012, avec pour point de départ l'ouverture du Louvre-Lens. Le Louvre-Lens est un musée se situant à Lens et rattaché au musée du Louvre, dans lequel les visiteurs ont l'opportunité d'accéder à des expositions issues notamment de collections du célèbre Musée du Louvre à Paris. L'objectif est de démocratiser l'histoire de l'art, l'univers muséal auprès du public incarcéré. Ils ont alors pu choisir des œuvres du musée du Louvre pour ensuite travailler dessus et s'exprimer vis-à-vis de leur découverte de l'œuvre, ce qu'ils en ont pensé, et cela à travers différentes formes artistiques possibles telles que la peinture à nouveau ou bien la musique... Ils sont accompagnés pour ce projet de plusieurs artistes les aidant dans cette démarche. Ce projet se nomme *Le Temps en chantier* et à ensuite fait place à un documentaire, réalisé par Guillaume Grelardon et produit par l'association *Hors Cadre* qui s'attache à diffuser la culture dans la région Nord-Pas-de-Calais, dont la ville de Lens fait partie, et aujourd'hui, devenue la région Hauts de France. Le documentaire est d'ailleurs disponible sur internet sur le site de cette dernière, dans la rubrique des productions de l'association et le pôle Culture/Justice¹. Cet accès est très utile dans la mesure où un grand nombre de personnes peut y accéder facilement, à condition de connaître le projet, sa visibilité n'étant pas évidente. Les personnes qui pourront visionner ce documentaire pourront alors découvrir une vision nouvelle de la vie d'un établissement pénitentiaire, des personnes incarcérées parfois différentes de ce que l'on peut imaginer sans connaître cet univers carcéral et ainsi comprendre l'importance des ateliers artistiques dans ce lieu.

Ces différents films ne sont que des exemples parmi tant d'autres de transposition de la réalité de la prison de manière stricte ou mêlée à de la fiction mais ce qui est sûr c'est en tout cas que le domaine du cinéma ou plus largement de l'audiovisuel, dispose d'une telle visibilité qu'il peut générer un public très nombreux, ce qui n'est pas négligeable lorsque la transmission d'informations relatives à la prison est souhaitée. Le monde de l'audiovisuel a donc tout intérêt à élargir le thème de la prison dans les différentes créations qu'il propose et notamment celles en lien direct avec les prisons et les détenus, lorsqu'ils font partie intégrante d'un projet. Cela permet d'accentuer la force du message, de l'information, puisque les personnes directement concernées par telle ou telle problématique sont à l'écran, que ce soit pour l'art en prison ou bien son fonctionnement de manière

¹ Site Hors cadre [en ligne], consulté le 29 mai 2017, rubrique Productions, *Le Temps en Chantier*, disponible sur : <http://horscadre.eu/qui-sommes-nous/hors-cadre-productions?pole=pj&annee=2013>

générale comme évoqué dans *Fugues carcérales*.

CONCLUSION

A travers ce mémoire, la création et la mise en place de pratiques artistiques a été abordé. L'objectif était de mettre en lumière un milieu dont on parle peu, le milieu carcéral et duquel la culture semble parfois difficilement accessible. Il était alors intéressant de voir comment se mettent en place des actions en vue d'amener la culture et l'art aux détenus, qui ont aussi le droit d'y accéder, malgré leur enfermement. Au départ, l'art, que l'on considère comme spontané et parfois même transgressif, se retrouve depuis plusieurs siècles au cœur des prisons. D'abord interdit, puis accepté, il a fallu pourtant attendre le XXe siècle pour que des démarches officielles se mettent en place concernant les pratiques artistiques. C'est ainsi que des collaborations ont eu lieu entre les différents Ministères, de la Justice et de la Culture, pour donner lieu à des politiques culturelles à destination des prisons. Pourtant, malgré des textes officiels dont les missions sont claires, des lacunes existent encore culturellement, en France, dans le cadre du milieu carcéral. Les questions sécuritaires font partie des causes des blocages et de la lente émergence de l'art en prison. Ces questions sont prioritaires par rapport à ce sujet, ce qui limite ainsi parfois certaines actions à destination des prisons. Il faut alors pouvoir concilier sécurité et ouverture et progrès au sein des établissements pénitentiaires, ce qui n'est pas toujours simple. Ceci est tout de même à nuancer dans la mesure où de nombreux exemples d'actions de médiation, de projets artistiques ont vu le jour ces dernières années en France, dans divers établissements pénitentiaires et ce dans des domaines artistiques très diversifiés. De plus, pour prouver cette évolution, une liste est présente sur le site du Ministère de la Justice dans la rubrique de la culture pour réunir les différents projets réalisés ces dernières années et les collaborations avec de nombreux organismes rattachés au monde de la culture. Les interventions en prison sont fréquentes mais nécessitent cependant des conditions parfois strictes pour qu'elles soient permises. Le projet envisagé au sein de tel établissement doit convaincre le personnel pénitentiaire et notamment l'administration pénitentiaire. Tous les projets ne sont pas jugés de la même manière non plus, de même que l'exigence ou la confiance n'est pas la même selon les villes de France. Certaines pratiques artistiques semblent parfois davantage acceptées, ce qui est moins le cas pour des pratiques telles que le théâtre mais c'est aussi finalement les thèmes abordés, qui peuvent poser problème. La question se pose alors de savoir si des limites doivent être posées dans la liberté d'expression des différents ateliers artistiques proposés en prison. Mais ce qui est sûr, c'est qu'une fois les ateliers artistiques présentés au sein des établissements, des choses se

passent lors de la rencontre entre l'art et le détenu, le détenu et l'intervenant extérieur. J'entends par là des choses qui bougent à l'intérieur de celui qui participe à l'atelier. La confiance en soi, la libération des émotions, la naissance et le développement de nouvelles capacités et savoir-faire sont des résultats directs de la pratique artistique chez les détenus. Cela est évidemment à nuancer puisque chacun réagit différemment face à l'art et chacun ne dispose pas du même vécu, ce qui rend les résultats variables. Certains n'auront pas reçu les ateliers artistiques comme d'autres qui y auront trouvé une véritable utilité dans leur vie. Ce n'est pas que des changements à l'intérieur de soi qui se produisent, mais aussi des changements par rapport aux autres, et dans ce cas précis, d'abord aux premières personnes qu'ils côtoient au quotidien, c'est-à-dire les autres détenus. Par la pratique artistique, souvent en groupe restreint et de manière régulière sur plusieurs séances et semaines, les liens sociaux entre eux sont favorisés. Le contexte positif de l'atelier permet de redécouvrir l'autre sous un nouvel angle, dans un contexte qui semble éloigné de la prison, même si l'atelier s'y passe à l'intérieur. L'isolement peut être aussi rompu lorsque certains sont dans cette situation au quotidien. C'est un moment à part dans la journée que vit chacun d'entre eux. Une parenthèse qui permet aussi de rencontrer des personnes extérieures à la prison, qui sont venues pour eux et avec qui ils ont l'opportunité d'échanger, de s'enrichir, tout en se sentant estimé puisque ces mêmes intervenants viennent de leur plein gré partager leur art, leur expérience avec eux, ce qui n'est pas un acte banal et les détenus s'en rendent bien compte. Le bien-être, l'évasion, le plaisir d'être présent, l'ouverture à l'art sont des conséquences directes de l'entrée de pratiques artistiques dans ce lieu si particulier et isolé de la société. Quant à la (ré)insertion sociale, elle est également évidente, que cet objectif soit présenté de manière directe ou indirecte. La volonté des participants d'ateliers artistiques de continuer une pratique même à la fin des différents cours proposés constitue déjà une progression dans le chemin du détenu, qui reprend le contrôle de sa vie. Les différents changements, évolutions observées chez eux sont des clés évidentes pour leur permettre de reprendre leur vie en main et de retrouver le goût de s'en sortir, lorsque l'enfermement enlève toute illusion dans certains cas. C'est alors un tremplin incroyable de pouvoir accéder aux pratiques artistiques quand les expériences de « l'après-atelier » sont positives ou même encourageantes. Ces retours positifs sont aussi permis grâce au bon déroulement des ateliers et la motivation des intervenants. Chaque atelier est unique et se construit aussi avec les détenus. Leurs réactions, leurs commentaires, rythment son évolution. Il faut pouvoir s'adapter et proposer des ateliers qui donneront toujours envie aux participants de revenir et de s'épanouir durant ce moment à part, cette parenthèse artistique. De plus, des moments inoubliables peuvent même naître d'un atelier artistique, que l'on ne soupçonnerait pas au départ, comme l'opportunité de sortir de la prison pour rencontrer un public extérieur et proposer, partager l'aboutissement de tout le travail réalisé durant les séances tournées vers la musique, l'écriture ou

bien le théâtre. Le support de l'art dispose aussi d'une visibilité et d'une portée dans la société intéressante dans la mesure où elle permet de mettre en lumière les problématiques du monde carcéral que ce soit par rapport à la radicalisation, au fonctionnement des prisons, à son organisation ou tout simplement à la question de la place des pratiques artistiques. Cette dernière se retrouve d'ailleurs à plusieurs reprises au cinéma ou à la télévision, ce qui constitue une démarche intelligente pour montrer et légitimer la présence de l'art en prison et le besoin impératif que cela continue et se développe encore davantage d'ici les prochaines années. L'univers audiovisuel, mais aussi le théâtre, constitue un support pour transmettre des messages, comme par la rencontre avec les détenus et la proposition d'interventions et de représentations au sein d'établissements pénitentiaires pour amener la réflexion sur la radicalisation par exemple, par le biais d'une représentation sur ce thème. Lorsque les interventions amènent du changement chez le détenu, lorsque ce dernier se (ré)insère progressivement dans la société, d'abord mentalement et avec des motivations, des objectifs ou même quand le milieu professionnel se retrouve dans sa vie suite à un atelier en lien avec, partiellement, et dans un domaine qui le stimule, il est important de se questionner sur son parcours et la peine qu'il est en train de purger. La prison est-elle alors toujours légitime dans certains cas de figure ? Les peines alternatives doivent-elles être envisagées plus sérieusement lorsque le profil du détenu est en adéquation avec ce type d'initiative ? Comme nous l'avons vu avec l'exemple des détenus en Italie, à la prison de Rebibbia, la récidive suite à la participation à l'atelier de théâtre a été moindre. Si la certitude que cela soit en lien véritablement avec l'atelier ne peut être totalement démontrée, il y a tout de même une preuve que l'envie de s'en sortir ressort dans le comportement des détenus. Cela amène alors à une volonté d'une (ré)insertion sociale, tout comme c'est le cas des détenus, en prison, parmi les exemples donnés en France. Ils continuent parfois de travailler sur des projets artistiques même lorsqu'ils sont sortis de prison ou bien entament des projets avec le milieu carcéral, malgré leur sortie tant l'impact de l'art a été puissant sur eux et l'envie de transmettre cela, urgente. La rencontre avec l'art peut alors transformer le détenu et mettre fin à un conditionnement parfois évident, un conditionnement dû à l'enfermement, notamment lorsque les peines sont très longues. Son avenir en prison pourrait être de ce fait, à nouveau considéré et étudié, pour mettre en place des alternatives qui pourraient davantage lui convenir et maintenir aussi tout son travail mental et physique entamé avec l'atelier artistique concerné et ainsi éviter de perdre au fur et à mesure les bénéfices de cette rencontre. La place des pratiques artistiques en prison est donc de plus en plus considérée grâce aux résultats positifs observés et à l'affirmation de sa place en prison par les textes officiels mais encore davantage par les différents supports audiovisuels ou encore associatifs, sensibilisant à ce sujet. Il reste cependant encore du chemin pour arriver à concilier sécurité et projets de ce type qui

englobent une part de liberté, parfois trop poussée pour les années que l'on est en train de vivre, mais par la volonté des différents organismes, que ce soit le SPIP du côté du personnel pénitentiaire, les politiques qui ont un rôle à jouer et, bien évidemment, les différentes associations et artistes intéressés par le milieu carcéral, le développement des pratiques artistiques dans les établissements pénitentiaires sera, nous l'espérons, croissant.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Chaumier Serge et Mairesse François, *La médiation culturelle*, Armand Colin, 2010, 280p

Lucien auteur anonyme, *Libéré sur parole*, Éditions le Grand Souffle, 2006

Riera Nathalie, *La parole derrière les verrous*, Essai sur le théâtre et la poésie dans l'espace carcéral, Editions de l'Amandier, 2007

Revues

Carlier Christian, « Histoire des prisons et de l'administration pénitentiaire française de l'Ancien Régime à nos jours », *Revue hypermédia*, 2009

Deldime Roger, « Le théâtre et l'école dotée de sens », *Pensée plurielle* 2002/1 (no 4), p. 27-32. DOI 10.3917/pp.004.0027

Dreyfus-Alphandéry Sylvie et Lamarre Catherine « Autour d'un atelier d'écriture, la BNF et la prison de la Santé », *Revue de la BNF*, vol. 35, no. 2, 2010, pp. 54-55.

Godart Luc, « Du jeu théâtral comme (re)construction du lien social. », *Pensée plurielle* 2002/1 (no 4), p. 43-50. DOI 10.3917/pp.004.0043

Hadri-Louison Ibtissem, « L'enseignement artistique en prison », *VST Vie sociale et traitements*, 1/2015, (n°125), p. 113-117

Monjaret Anne, « A l'ombre des murs palimpsestes. Les graffiti carcéraux ou faire avec les aveux de l'histoire », *Gradhiva [en ligne]*, 2/2016 (n°24), p164-189

Mourin Georget, « Le Théâtre-action », *Pensée plurielle* 2002/1 (no 4), p. 21-26. DOI 10.3917/pp.004.0021

S.E.R, « Musique et prison », *Études*, vol. tome 417, no. 10, 2012, pp. 375-382.

Articles

AFP, « Olivier Py emmène Hamlet en prison », *La Dépêche*, Culture, Histoire, juillet 2016

Aubenas Florence, « Des barreaux et des planches », *Le Monde*, 10-11 janvier 2016, p 16

Bellot Marina, « Prison : chanter pour s'évader », *Secours Catholique*, octobre 2013

Bouissouet Anais et Galtier Ludovic, « Prison : Comment fonctionnent les ateliers d'écriture ? »

RTL, 8 avril 2017

Castetz Val-de-Reuil Natalie, « Armand Gatti retourne au parloir », *Libération*, novembre 2003

Cordier Solène, "L'épopée de l'« Iliade », interprétée par des détenus et comédiens professionnels"; *Le Monde*, Culture, 4 mai 2017

Chenouga Chad, "Théâtre en prison : les détenus ont bien plus d'énergie que mes élèves", *Nouvel Obs Plus*, septembre 2011

Desbordes Chrystelle, Poulain Guillaume, « Dialogue entre lucioles ? », *Multiprise*, n°30 (octobre 2014), p14-20

Faure Sonya, « Prison : archis en liberté surveillée », *Libération*, 12 mars 2014, p13

Favier Olivier, « En Italie, des dizaines de détenus s'évadent grâce au théâtre en prison », *Basta magazine*, 16 octobre 2015

Houyoux Patricia, "Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael", *La pensée et les hommes*, 2008

LEPLONGEON Marc, « Renseignement en prison : le tournant sécuritaire », *Le Point*, 1 février 2017

Lequeux Emmanuelle, "De l'art en prison pour libérer la tête", *Le Monde*, Culture, avril 2013

Morain Odile, *Théâtre en prison : "Vague à larmes" pour mettre en pièces la radicalisation*, CultureBox, Francetvinfo, 7 mars 2017

Mongaillard Vincent, « Quand les détenus s'évadent avec leur plume », *Le Parisien*, juin 2016

Nat, « Les derniers oiseaux sont passés par la prison t tipi d'umraniye a Istanbul », *Le Petit journal d'Istanbul*, 7 février 2016

OI.B, « Les détenus se sont la Belle de Mai », *Libération*, Culture, 11juin2013, p28-29

Protocole.d'accord entre le Ministère de la Culture et le Ministères de la Justice, 1986

Protocole.d'accord entre le Ministère de la Culture et de la Communication et celui de la Justice, Préambule, 2009

Riou Ariane, "Au Comedy club, les détenus de Nanterre font rire proches... et surveillants", *Le Parisien*, avril 2016

Sahli Khadidja, « Cultiver l'inspiration en prison est un vrai défi », *Littérature*, *Le Temps*, avril 2015

Sovrano Hervé, *Comment faire émerger des savoir-faire en prison*, Lien social [en ligne], n°753, mai 2005

Stani Chaine, « Expo Ernest Pignon Ernest dans les prisons de Lyon », *Lyon Capitale*, 22 décembre

2015

L'art s'invite en prison, « Une fenêtre pour l'extérieur », *Le Télégramme*, 15 décembre 2015

Mémoires

Gourrinat Caroline, Les différences formes du théâtre et de la danse en prison, Mémoire de master 1ère année : Etudes théâtrales : Toulouse 2, 2007

Martin Florence, 2 PES 3, *Les ateliers artistiques en prison, créer pour recréer ?*, Institut d'Etudes Politiques de Lille, Mémoire sous la direction de Julien Frétel, 2002- 2003

Site internet

Direction de l'administration pénitentiaire [en ligne], Le service pénitentiaire d'insertion et de probation, Ministère de la Justice et des libertés, 2012, page 4

INSEE, Définition du service pénitentiaire d'insertion et de probation du 13/10/2016 [en ligne], consulté le 31 mars 2017. Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1770>

La culture dans Ministère de la Justice [en ligne], 15 novembre 2013, disponible sur <http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/la-vie-en-detention-10039/la-culture-11999.html>, consulté le 31/032017

Ministère de la Justice [en ligne], Communiqué de presse de Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, 29 octobre 2015, consulté le 30 mars 2017.

Ministère de la Justice [en ligne], Direction de l'administration pénitentiaire [en ligne], consulté le 31 mars 2017. Disponible sur <http://www.justice.gouv.fr>

Ministère de la Justice [en ligne], Rencontres « Culture et Réinsertion » la réinsertion des détenus dans la société, 29 octobre 2015, consulté le 30 mars 2017. Disponible sur <http://www.justice.gouv.fr/le-garde-des-sceaux-10016/rencontres-culture-reinsertion-28437.html>

Site de la Coopération des centres régionaux de formations aux carrières des bibliothèques [en ligne], consulté le 20 mai 2017, disponible sur : <http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/>

Site Filmogène [en ligne], consulté le 22 mai 2017. Disponible sur : <http://filmogene.free.fr/fr/fugues%20carcerales.html>

Site Hors cadre [en ligne], consulté le 29 mai 2017, rubrique Productions, Le Temps en Chantier, disponible sur : <http://horscadre.eu/qui-sommes-nous/hors-cadre-productions?pole=pj>

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Entretien avec Mahdi Serie, artiste slameur

Annexe 2 : Entretien avec Paco Serrano, musicien

Annexe 3 : Entretien avec Tino Rubik, artiste

ANNEXE 1

Entretien avec Mahdi Serie, le 21 mars 2017 à Toulouse

Peux-tu te présenter en quelques mots et quelle profession exerces-tu ?

Je m'appelle Mahdi Serie. Je suis artiste parce que je fais plein de choses en fait. A la base je faisais du slam, je suis arrivé par hasard dedans et après j'ai écrit pour les gens, j'ai monté des spectacles, j'ai fait plein de choses, travailler avec des danseurs des danseuses. Cette année j'ai un projet avec une metteuse en scène de théâtre.

Quel est ton parcours à la base ?

J'ai une scolarité assez chaotique au départ. J'ai redoublé mon CE1, mon CM2, ma sixième, je suis passé en cinquième parce que j'étais trop vieux. Et après j'ai fait deux ans en établissement handicapés mentaux. Comme ma mère ne voulait pas que j'aille en apprentissage à cause du handicap, elle m'a mis là. Du coup j'étais pas habitué et pendant deux ans je suis resté dans cette structure là et tous les 15 jours on avait sensibilisation aux maths et au français donc la sensibilisation en plus quand je suis arrivé ils étaient en train de faire du coloriage et en fait on faisait des petits exercices et à la fin de ces exercices la professeur de maths et de français m'ont demandé « mais qu'est ce que tu fais là ? parce que tu as quand même des capacités ». Et elles m'ont demandé si je voulais faire une remise à niveau. Du coup, elles m'ont fait un espèce de travail de fond j'ai fait des fiches, elles me donnaient des fiches à remplir avec des exos et à la fin elles étaient contentes et elles m'ont demandé si je ne voulais pas intégrer l'établissement handicapé mais avec un cursus ordinaire. Et il s'avère que le directeur, quand il a vu mon dossier, a eu peur parce que j'étais un peu dissipé comme élève et en fait ce qui s'est passé c'est qu'il a accepté, il m'a donné 15 jours de mise à l'épreuve au lieu d'un mois en fait parce qu'il n'est pas pour ce truc là et du coup je suis arrivé, premier jour contrôle de maths donc j'avais pas fait le cours, j'avais rien fait et je sors de là 16 et là choc gros choc. Tout le monde, même les élèves étaient choqués et de là j'ai fait 4ème, 3ème, seconde terminale, j'ai fait comptabilité, une erreur de parcours et je suis rentré à la fac. J'ai pu m'y inscrire à la dernière minute, j'ai envoyé mon dossier en recommandé, c'est passé et après à la fac, j'ai fait 1ère année, 2ème année, 3ème année, en redoublant deux fois. Il faut bien prendre des années sabbatiques... Et après j'ai du choisir un sujet de mémoire, j'étais en sociologie et au début je voulais faire un sujet sur le handicap et ma prof m'a dit que c'était trop, trop de gens qui avaient fait ça et qui fallait un sujet plus original. Moi ce qui me plaisait dans la vie c'était la poésie et j'ai dit, voilà moi je veux écrire, je veux faire un mémoire sur la poésie contemporaine et notamment le slam et de là je suis allé d'abord observé les soirées slam où je ne participais pas et après je suis partie interviewer des slameurs et je leur disais à la fin « est-ce que vous pouvez me dire un texte ? » comme ça je l'analyse sociologiquement et je fais un comparatif. Et en fait ils m'ont tous fait ça sauf qu'un jour, y'a une fille qui m'a dit « bon dans le slam y'a un truc, c'est je te donne quelque chose tu me donnes un autre truc en retour donc si je te dis un texte tu me dis un texte ». Je dis ok et j'ai dit mon texte et elle m'a dit « mais c'est fabuleux il faut que tu viennes avec nous il faut que tu fasses des soirées slam » et de là j'ai été embarqué et c'est là que j'ai rencontré Grand corps malade, en 2006. Et après on est parti on a fait plein de trucs, j'ai monté des soirées, j'ai slamé dans la rue après je me suis fait repéré par le frère de Majid Zebda. J'ai fait plein de choses et après j'ai fait des interventions au niveau des ateliers d'écriture parce que je commençais à avoir une petite notoriété sur Toulouse du coup j'ai commencé à faire des ateliers d'écriture notamment dans les écoles, dans

les centres aérés et dans les prisons. C'est l'époque où j'ai fait mes premiers ateliers.

Comment en es-tu arrivé à intervenir en prison ?

A l'époque j'étais dans un groupe, parce que le slam c'était pas très connu et il y avait quelqu'un dans le groupe assez âgé, à peu près 56 ans qui s'appelait Alain Grandville et qui lui avait une petite connaissance du milieu et notamment de la chanson. Et un jour il vient me voir il voulait monter un site avec plein de slameurs dessus avec une interface un truc un peu de communication et un jour il vient me voir « les gars, les gars j'ai une proposition d'ateliers pour la prison de Muret » et de là, on s'est retrouvé là.

Est-ce la seule prison dans laquelle tu es intervenu ?

C'est la seule prison. Après j'ai pas refait, on m'avait demandé pour un centre pour mineurs en fait mais comme mon expérience de la prison c'était pas, elle s'était pas mal passée mais c'était dur émotionnellement, très difficile, du coup j'ai refusé.

La procédure pour intervenir en prison a-t-elle été longue ?

En fait c'était une commande, je sais plus de quel organisme, c'était une commande par rapport à un projet qu'avait des prisonniers de vouloir développer artistiquement quelque chose. Et en fait moi je suis intervenu au niveau du slam mais il faut savoir que dans d'autres prisons, culturellement il se passe aussi des choses parce qu'après par la suite j'ai connu un détenu qui est devenu un ami et avec qui j'ai formé un groupe et il m'a raconté aussi que lui avait monté carrément un atelier de rap au sein de la prison. C'est justement, ça aide beaucoup à faire redescendre la pression apparemment parce qu'il y a beaucoup de tension entre les matons et les prisonniers.

Quel est l'argument utilisé pour faire accepter le projet ?

Les prisonniers étaient à l'origine de ce projet mais il y a aussi eu des prisonniers qui n'étaient pas dans ce projet et à qui on a demandé s'ils voulaient participer et qui ont dit oui. A la base je crois que ça vient d'un petit groupe de prisonniers, 3-4 qui ont fait la demande qu'il y ait un intervenant extérieur qui vienne pour leur faire écrire un projet, à la base c'était de rap ou de slam, c'était pas déterminé mais ça venait d'eux et en fait ça a tellement pris au niveau des prisonniers que du coup l'administration a accepté et a fait appel à nous.

Le projet a-t-il été bien reçu ?

Oui le projet a été bien reçu.

Combien de personnes ont participé à ton atelier ?

Ils étaient 8 et parmi les 8 il y avait 3 gardiens.

Le groupe était-il régulier ?

Oui c'était un groupe régulier. L'idée c'était de leur faire écrire des textes pour la préparation d'un enregistrement.

Quel était le profil de ces participants ?

Parmi les différents profils il y avait trois anciens rappeurs justement, qui avaient déjà montés des groupes avant de rentrer en prison. Après t'avais aussi des novices, des gens qui n'avaient jamais appris à écrire. Et l'idée justement c'était d'avoir plein de gens différents. Je m'attendais pas à avoir des professionnels, j'étais pas rentré dans cette optique là déjà. Personnellement j'appréhendais un peu. Tu ne sais pas les réactions que les gens à l'intérieur peuvent avoir, tu ne sais pas leur quotidien, tu ne sais pas ce qu'ils ont vécu avant. Il y a plein de choses et du coup je suis arrivé un peu stressé mais j'essayais de pas le montrer et j'ai été vachement surpris finalement par la qualité des textes, par le côté poignant de la chose parce qu'on sentait vraiment un travail dans les textes, un vécu, vraiment qu'ils avaient envie d'écrire et pour moi ça a tellement été fort émotionnellement que déjà j'ai tendance à être une éponge dans la vie de tout les jours mais là c'était pendant une semaine, ça m'a quand même pas mal remué. Une semaine après.

Le projet a duré combien de temps ?

Le projet a duré sur 3 semaines.

Combien de fois par semaine ?

C'était deux fois par semaine.

Quelle a été ta motivation pour accepter malgré l'appréhension ?

C'était nouveau pour moi, je connaissais pas donc je voulais découvrir. C'est pour ça que j'ai dit oui de suite mais même si ça me faisait peur parce que je me disais déjà personne me connaît il faut que je me fasse un peu remarquer au niveau de mon travail et peut être qu'après je pourrais intégrer d'autres structures, faire d'autres choses avec d'autres gens et effectivement j'ai fait d'autres trucs après mais au départ c'était parce que je ne connaissais pas et j'avais envie de découvrir.

C'était en 2006 ?

Fin 2006, début 2007.

Avec les prisonniers la confiance s'est-elle installée assez facilement ?

Deux fois par semaine ça va, au bout de la 2ème 3ème semaine on commence à un peu se connaître donc ça crée des liens mais c'est vrai que du coup ça m'a fait réfléchir moi sur le rôle de la prison. C'est pour ça que j'en suis sorti un peu... je me suis dit t'as quand même des gens qui sont livrés, ils ont compris la portée de leur acte et du coup je ne voyais plus l'utilité de la prison en tant que telle. Je voyais plus ce travail d'utilité publique ou qu'ils se rendent utile auprès de personnes âgées mais je ne voyais plus l'utilité de rester entre 4 murs et de purger une peine alors qu'ils n'étaient plus dans cet état d'esprit là depuis longtemps. Mais après c'est toute la difficulté de la prison.

Comment s'organisait l'atelier ? Assez libre ou c'était selon les réactions ?

Je travaille toujours en fonction des personnes. Je ne travaille jamais à l'avance. Je pars toujours d'une émotion qu'on va travailler chez eux, qu'on va chercher en profondeur et souvent ils donnent eux-même en fait, à sortir des choses dont ils avaient pas pensé, ils avaient pas prévu. Je travaille sur ça surtout, je travaille pas tellement sur la forme, la technique parce que chaque personne est différente et chacun a une maîtrise différente de lui surtout.

L'idée est travailler sur l'émotionnel, par exemple « donne moi une émotion et à quel souvenir ce sentiment te ramène ? » Et à partir de là on va écrire, décris moi cette émotion, décris moi ce sentiment et à partir de ça, il y a des choses qui vont émerger. Et c'était parfait pour le cadre de la prison et justement parce qu'il y avait plein de détenus qui étaient chargés en émotion.

Qu'est ce que le slam en particulier pourrait apporter de plus par rapport à d'autres pratiques ?

Le slam va chercher, l'écriture en général, ça va chercher tout ce qui est inconscient, ça va chercher un émotionnel souvent refoulé, quelque chose que tu vas écrire que tu vas sortir sans t'en rendre compte en fait. Et je travaille beaucoup comme ça mais après tous les arts ont des accès différents, la peinture ça marche par image, mais c'est la même chose en fait. Tu extrais la même chose et la structure, c'est la même chose, la poterie c'est la même chose. Mais l'écriture ça fait encore plus appel à l'imaginaire et une réflexion filmographique, parce que tu réfléchis, t'essayes de faire des structures, de mettre en place, t'essayes de faire une intro, un développement et une conclu. Tu essayes de marquer les gens donc t'essayes d'appuyer sur certains termes, de mettre certaines images plus en avant que d'autres, c'est l'imaginaire par excellence en fait. C'est ça l'intérêt pour moi.

As tu constaté une évolution dans le développement personnel des participants et par rapport aux autres ?

Au départ quand tu arrives, ils te testent beaucoup, c'est qui ce mec, après il y a quand même le truc de je suis quand même extérieur à la structure. Je suis pas un maton, je suis venu de mon plein gré et ils sont venus de leur plein gré aussi. On les a pas forcé, il y a donc quand même un rapport différent. Et après, une fois qu'on rentre dans qu'est ce que t'as envie de faire ou t'as envie d'aller, une fois que tu arrives à instaurer ce lien là avec la personne, elle te fait confiance. Et quand la confiance s'installe il y a quand même un truc qui se crée. La personne va créer son texte et va te solliciter, « qu'est ce que tu en penses et là si je met ça c'est pas trop brutal ? ». Et on arrive à quelque chose en accord avec la personne et du coup en général elles sont souvent réfractaires au début et contentes à la fin.

Travailles-tu avec chacun ?

Oui, à huit ça va. C'est moi qui ait demandé huit maximum, parce que je me sentais pas de faire 10-20 personnes. huit ça va avec les 3 matons qui étaient derrière. Même à la fin, les matons tu sentais qu'ils avaient envie de participer, c'était rigolo. Les derniers jours, ils avaient envie de participer parce que l'ambiance était détendue donc tout le monde était plus ou moins cool et du coup il n'y avait plus de raison de surveiller et tout le monde avait envie de participer à un projet commun et là c'était beau.

Est-ce qu'ils lisaient leur texte ?

Oui à la fin.

Acceptaient-ils tous de les lire ?

Oui mais de toute façon ceux qui ne voulaient pas je ne les forçais pas non plus. T'en as qui ont refusé parce que c'était encore un vécu qu'ils n'ont pas encore digéré, qu'ils n'ont pas encore envie d'exprimer. Même t'en as qui ont fait des choses, qui l'ont écrit parce qu'ils avaient besoin de sortir mais qui après ont déchiré la feuille mais après le fait de l'avoir écrit de l'avoir exprimé, c'était déjà

énorme. Et après, on a fait une espèce de petite scène slam a l'intérieur de la pièce dans laquelle on était. Au départ je voulais aller dans la cour et après ils n'ont pas voulu. L'administration n'a pas voulu.

Vous étiez dans une salle ?

On était dans une salle spéciale, c'était vitré assez étrange mais bon voilà de toute façon ça s'est bien passé. Mais a la fin j'avoue que ça aurait été bien de faire une représentation devant tous les détenus. Mais ça ne s'est pas fait parce qu'ils avaient peur pour une question de sécurité. Par rapport aux textes il fallait déjà qu'ils soient lus par l'administration avant de pouvoir être lu. C'était compliqué au niveau de la sécurité.

Durant la dernière séance tu as eu des retours de la part des participants ?

Quand t'as un gars qui vient te voir, qui n'a jamais lu de sa vie, qui n'a jamais écrit de sa vie et qui te dit « ah ben quand je m'ennuierai la prochaine fois j'écirai ou je lierai un livre » ben là t'as gagné, t'as même pas besoin qu'il te dise merci parce que pour la plupart, c'est compliqué pour eux. Tu le détectes dans les petits détails, dans les petits positionnements qu'ils ont. Quand ils te regardent de façon prolongée, souvent ils te regardent en te jugeant.

Étaient-ils contents de venir à cet atelier ?

C'était un moment d'évasion surtout au niveau de la prison après je sais pas s'ils avaient envie de venir parce que je sais que des qu'il y a une activité, ils y vont ne serait-ce que pour éviter la prison. Parmi les jeunes qu'il y avait, il y avait 4-5 personnes qui étaient vraiment intéressées. Mais après peut être qu'ils n'avaient pas tous la même envie, le même enthousiasme Mais ça s'est super bien passé parce qu'a la fin tout le monde avait écrit quelque chose, tout le monde avait plus ou moins lu son texte, même si au départ ils ne voulaient pas. J'ai vraiment eu ce sentiment d'appriivoiser les gens. C'est vraiment ce sentiment là. D'appriivoiser comme au départ ils ne te font pas confiance c'est comme quand tu rencontres un chat sauvage au début tu l'appelles et il vient pas, il s'échappe et au fur et a mesure il se rapproche de plus en plus.

Pourquoi des ateliers deux fois par semaine ?

Deux fois par semaine parce qu'on pouvait pas faire dans une formule différente. Si j'avais fait qu'une fois par semaine ça aurait été compliqué ou si j'avais fait une fois par mois ça aurait été pire. De toute façon 2 fois c'est bien, 2 fois sur 4 semaines.

Combien de temps a chaque fois ?

C'était 2h. La première heure souvent c'était un peu d'agitation, besoin d'exprimer d'expulser des choses et puis je faisais des ateliers. Ateliers en deux temps. La première heure, c'était l'expression physique corporelle. Et la seconde heure c'était quand ils avaient expulsé, purgé, on travaillait l'expression.

Tu étais seul à faire cela ?

On était 3 sur le projet. Il y avait Anna, moi, Thierry et en fait chacun avait une façon de mener notre atelier, moi c'était sur les mots, d'autres c'était plus sur l'expression et d'autres encore plus sur

la théâtralité, comment bien se comporter devant les gens, porter sa voix, se faire entendre, tout ce qui est attrait au théâtre.

C'était quel genre d'exercices pour l'expression corporelle ?

Pour l'expression corporelle c'était par exemple, parler en fermant les yeux, parler en marchant, en courant, parler avec un stylo dans la bouche, ça aide beaucoup à l'élocution et à l'affirmation de soi.

Quel bilan tires-tu de cette expérience ?

Très positif au niveau du rendu, très positif au niveau de mon expérience personnelle mais après humainement, éreintant. Je l'ai pas senti de suite mais au bout d'une semaine j'étais mort. Une semaine après, la tension nerveuse est redescendue. Quand on se prend toute cette décharge émotionnelle c'est pas évident à gérer. Après, j'y ai toujours vu au-delà des prisonniers, j'y ai toujours vu des personnes, des gens qui ont fait des erreurs mais du coup j'ai toujours gardé ce fil là sinon je me suis dit, je vais perdre des gens. Le but c'est pas la réinsertion c'est déjà les considérer comme des personnes normales et c'était de leur rallumer quelque chose, leur rallumer quelque chose à l'intérieur, une espèce de flamme de joie, d'envie, ça n'avait pas du tout un objectif thérapeutique, c'était pas l'objectif.

ANNEXE 2

Entretien Paco Serrano réalisé le 23 mars 2017 à Toulouse

Comment vous êtes-vous tourné vers le milieu carcéral?

Je travaille dans le cadre d'une équipe, je suis pas tout seul c'est une proposition que nous a fait *Les productions du vendredi*. C'est une boîte de production de musique actuelle basée sur Toulouse et avec qui on travaille depuis longtemps et on avait eu l'idée. On connaissait des gens qui avaient fait ce travail et on avait envie de le faire nous, de proposer un projet pour travailler en prison.

Quelles étaient vos motivations ?

Nos motivations étaient de mettre ce qu'on savait au service des gens qui en avaient besoin, qui en avaient un peu envie, besoin. On avait pensé aux prisonniers et on pensait que ça pouvait leur donner un peu d'air. La prison de Muret fait de très longues peines alors on pensait que ça pouvait leur faire du bien.

De quand date votre première intervention en prison ?

La première a été à Muret. Seulement la-bas. On avait été contacté par un collectif qui s'appelle Taul'art qui voulait qu'on joue la bas et qu'on fasse une espèce de conférence mais on pouvait pas jouer parce que les prisonniers ne peuvent plus sortir et on peut pas faire de conférence. Et parce qu'on avait un autre projet en fait.

La démarche pour intervenir en prison a été difficile, longue ?

La démarche administrative tu veux dire ? C'est compliqué un projet, c'est pour ça que moi je m'occupe pas de ça. C'est en équipe avec *Les production du vendredi*. D'ailleurs cette année on va refaire les interventions en prison.

Quel a été le principal argument pour intervenir ?

Le projet intéressait beaucoup les responsables du SPIP, notre proposition a beaucoup intéressée.

Comment a été perçue la proposition de cet atelier d'écriture et de musique par les détenus ?

C'est un cadre très spécial et ça demande une méthodologie très spéciale aussi. Nous on est arrivé avec un projet très clair, on a pas pu le faire parce qu'on a fait finalement ce qu'ils avaient envie de faire. S'ils ont pas envie, ils ne vont pas le faire. Alors on a été assez souple de notre part, moi j'ai travaillé avec Guillaume Pic et on a été assez souple pour pouvoir modeler notre projet de faire à ces envies là parce qu'on voulait qu'ils écrivent. On voulait faire sur la musique électronique alors qu'ils n'avaient pas envie de musique électronique alors ils l'ont pas fait. On a fait un grand orchestre, un grand groupe avec des compos a eux et ils jouaient ensemble. Ce qu'on avait réussi alors que personne n'avait réussi jusqu'à présent, c'était qu'ils jouent ensemble. Parce que en prison il faut savoir que la plupart, c'est pas des copains et ça marche par bande mais une bande ne va pas

avec une autre bande.

L'organisation se faisait donc en fonction des réactions des détenus ?

On avait des cours théoriques qui sont passés à la traque parce que ça les intéressait pas tout simplement. On avait pas le matos pour montrer dans les ordinateurs comment faire des samples et tout ça. On a commencé mais ils n'étaient pas réceptifs du tout. Alors est-ce qu'on continue ce schéma là pour deux personnes ou on change pour plaire. Et on a opté pour le deuxième choix.

Quelle était la séance type alors ?

Ça changeait du début à la fin, au début on est arrivé ils étaient en train de jouer du reggae on s'installait, ils continuaient à jouer du reggae et on essayait de les arrêter mais ils ne s'arrêtaient pas alors on se mettait à jouer avec eux. On a été très souple avec Guillaume à ce niveau là. Après on a créé des choses ensemble, ils amenaient des textes, des morceaux et on leur donnait des tuyaux de musique. Celui qui jouait de la guitare par exemple, on lui donnait des exercices, des conseils pour qu'il joue mieux. Y'avait déjà des musiciens qui jouaient bien, y'en a qui jouaient pas du tout. Et bon finalement on a réussi à trouver tout le monde, que durant la durée des 2h une fois par semaine, ils soient ensemble pour faire de la musique.

Combien étaient-ils ?

16, la première semaine on a commencé à 18. Des gens sont partis, d'autres rajoutés. En prison, ils ont des contraintes aussi.

Quel était l'objectif final ?

Un concert dehors et un enregistrement. L'objectif c'était de faire un concert d'à peu près d'une heure et le jouer, pour la pratique. Et les sous objectifs de jouer ensemble et de faire des morceaux ensemble. et réagir avec d'autres gens, c'est des gens qui se mélangent pas à la base.

Où le concert s'est-il passé ?

A l'espace JOB et on a enregistré un mois après et il faut que je mixe encore et on va faire un CD mais un cd interne on va pas le commercialiser. L'année prochaine peut être qu'on le fera mais cette année non on ne va pas le commercialiser.

Vous avez commencé en août 2016 ?

La première c'était en août.

D'après vous qu'est-ce que la musique peut apporter aux prisonniers par rapport à d'autres arts ?

La musique c'est instantané tu le fais et ça y est tu es en train de faire de la musique ça demande pas trop d'efforts parce que c'est des gens qui ont passé la journée à travailler, ils travaillent en prison, ils arrivent, ils font la musique. C'est pas juste qu'ils s'évadent, c'est qu'ils dansent, chantent, qu'il y a une espèce de cérémonie avec un objectif de sortir de prison. Y a des gens qui en 10 ans pour la première fois sont sortis de prison pour une journée. C'est un gros truc et ils savent qu'ils ne vont plus ressortir avant 10ans. Y'a des gens qui ont de la perpétuelle. C'est des cas très très lourds.

Quels étaient les retours des participants ?

Super positif et c'est ça qui nous a fait envie de continuer le projet parce qu'il y avait des gens qui étaient carrément contents. Des gens qui n'ont jamais été sur scène, qui ont joué dans un théâtre, qui ont joué la musique en public, pour eux c'était.. ils étaient comme des gamins.

Quelle a été l'évolution dans la rencontre avec les détenus ?

D'abord ils ne te connaissent pas, ils ne t'aiment pas il faut garder la confiance c'est spécial au début j'avoue que c'est impressionnant. Ils sont là et tu peux te permettre des blagues avec eux ils se permettent des blagues avec toi. Tu vois qu'ils t'aiment.

Quelle expérience en tirez-vous ?

J'adore ça. Je trouve que c'est honoré mon métier en fait mon métier de musicien d'artiste du spectacle, l'amener à des gens qui ont vraiment besoin de ça. On va faire quelque chose de bien, on va amener un autre savoir à des gens qui ont besoin de ça, pour jouer dans les maisons de retraites... des gens qui ne sont pas du métier.

Quelle période pour intervenir ?

6 ou 7 mois en septembre . Là on a fait 3 mois.

Comment se passait la sécurité lorsque vous interveniez ?

Là où on était on avait pas de vigiles, on avait une alarme si il y avait un problème. On avait pas de vigiles parce que c'était le but que eux aient un espace de liberté. Je pense que dans la vie là dedans ça doit être très très dur. Et c'est facile de partir dans le mauvais côté mais c'est possible de récupérer des gens. Durant les cours il y avait aussi des gens qui s'asseyaient qui écoutaient.

Quels instruments étaient à votre disposition durant l'atelier ?

Avec Guillaume on a amené deux ordinateurs avec deux contrôleurs pour faire de la musique électronique avec carte son, des contrôleurs pour faire la musique électronique. Nous on avait ça et après on avait une batterie, c'était toujours les mêmes qui jouaient la batterie, après il y avait des chanteurs, il y avait pas mal de chanteurs et y' en a 8 ou 9 qui ont chanté. Il y a deux guitares sèches, deux guitares électriques, une basse électrique, deux ukulélé, une guitare acoustique et après en percussion y'en avait pas à part la batterie.

Quel genre de textes écrivaient-ils ?

Nous on a proposé les origines, écrire sur ses origines et eux nous ont dit « on écrit ce qu'on veut » et pas les origines, ils ont écrits ce qu'ils ont voulu. Il y avait des textes d'amour, des textes de chagrins, des textes avec un engagement politique, des textes en brésilien très très amer, des textes réunionnais et en créole, pareil des Antilles, aussi des chansons en haïtien, dans la langue de la bas. On a jamais su ce que ça voulait dire. Nous on avait la contrainte, le texte devait être supervisé par le SPIP. Mais ils ne l'ont pas fait, ils nous ont fait confiance et ça s'était chouette. Ça a été un vrai bon rapport entre tous les partenaires.

Jouaient-ils par petit groupe ? Tous ensemble ?

Parfois c'était juste électronique et voix, juste ça. Et parfois c'était tout le monde, souvent c'était tout le monde et parfois c'était juste à quatre. Deux morceaux tahitiens qui ont voulu être fait a la tahitienne et il y a 4 tahitiens qui l'ont fait et tous les autres n'ont pas joué. Et parfois tous ensemble encore et après juste un passage de percussion avec des chants créoles, après encore tout le monde ensemble. Ça a été très émouvant a JOB quand on a fait le concert. Ça a été hyper émouvant. Y'avait des gens et tu vois les bons rapports qu'on a eu. En fait le processus pour faire sortir un détenu, parce que eux ils l'appellent un détenu pas un prisonnier, enfermé c'est quelque chose d'hyper lourd et ça met longtemps, ça passe par le SPIP qui l'envoie a l'administration de la prison, qui l'envoie au juge qui décide si oui si non et il faut avoir beaucoup de paramètres pour sortir. Nous on avait un gars qui était partout, il jouait la percussion dans un morceau, il chantait pour l'album, il nous a aidé beaucoup beaucoup aidé. Ça faisait douze ans qu'il mettait pas les pieds dehors et il venait d'arriver a la prison alors il pouvait pas sortir et nous on a insisté. « Vous nous avez amené ici, aidez nous » et il est sorti. Alors qu'il avait 1% de possibilité de sortir.

Comment s'est passé le concert ?

Ça a été toute la journée, ils sont arrivés le matin, ils ont été pour la première fois de leur vie dans une salle de théâtre, de concert. Ils ont installé avec des techniciens, ils ont fait la lumière. Après on a mangé tous ensemble, ils étaient dehors, ils pouvaient sortir fumer et on a fait ensuite un concert avec beaucoup de public, hyper chaud. Et après on a parlé avec les gens. Après le concert, au lieu de poser des questions on a dit « ok le concert est fini maintenant on descend tout le monde descend si vous avez des questions à poser vous les posez directement aux gens ». Et cet échange a été très spécial aussi.

Quelles étaient les réactions ?

Super. Il y a Aurélie, la chargée de projets de la SPIP pleurait en fait, elle était émue de voir qu'on avait réussi à faire un truc bien. Et quelque chose d'important, c'est que pour nous, le projet ce n'était pas le concert, le projet ça a été tout l'acheminement jusqu'au concert. Du premier au dernier jour, c'était des partages jour après jour avec eux, d'élocution, c'était ça. Notre travail c'est ça, ce n'était pas le rendu du concert.

ANNEXE 3

Entretien avec Tino Rubik réalisé le 30 mars 2017, à Toulouse.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Moi je suis écrivain de profession, actuellement je suis au RSA ça me permet de garder du temps libre aussi bien pour moi pour écrire que pour intervenir en prison comme bénévole et puis sinon je fais aussi de temps en temps des petits boulots dans l'animation, les vendanges, des boulots à droite à gauche pour améliorer l'ordinaire.

De quand datent vos premières interventions en prison ?

C'est quand j'étais étudiant avec une asso qui s'appelle le GENEPI, c'est une association étudiante qui intervient en prison et c'était en 2000-2001 ma première intervention, en janvier 2001 et après j'ai fait partie du GENEPI pendant 4 années. Après j'ai eu deux années d'interrogations sans aller à la prison et j'ai fait d'autres interventions avec une autre structure, une petite structure toulousaine qui existe depuis très récemment.

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à ce lieu ?

Par curiosité, un peu par romantisme mal placé car du coup j'avais quand même été assez marqué par le poème de Verlaine qu'il a écrit quand il était en prison... *il cite Verlaine*. Oui c'est vraiment par hasard.

Les démarches pour intervenir en prison sont-elles longues ?

C'est long parce qu'il faut qu'il y ait une enquête spéciale avant d'intervenir. Déjà il faut absolument un casier judiciaire vierge pour intervenir en prison. Et en plus de ça il y a une enquête sociale pour être sûr que vous n'intervenez pas avec des motivations qui peuvent être politiques ou même pour prévoir une évasion, que vous ne connaissez personne à l'intérieur donc oui c'est toujours assez long. C'est vrai que le genepi comme c'est une association d'envergure nationale qui est en partenariat avec l'administration pénitentiaire, c'est quand même un peu plus rapide que par d'autres biais.

Vous êtes toujours intervenu par le biais d'un organisme ?

J'ai appris que le SPIP prennent des fois des bénévoles eux même sans qu'il y ait de structure, je ne sais pas si ils prévoient une assurance pour les bénévoles mais je déconseille absolument à qui que ce soit d'intervenir bénévolement pour l'administration pénitentiaire parce que c'est bien de travailler en équipe, d'avoir une structure de gens qui est habituée, qui se pose des questions dans leur relation avec ces personnes.

Où êtes-vous intervenu en prison ?

Je suis intervenu principalement à Toulouse, qu'est ce que j'ai fait d'autres comme endroit... je suis

intervenue aussi à Avignon à Villeneuve les Avignon je crois à côté d'Avignon et c'était à l'époque pour un atelier d'échecs, c'était en 2002 2003 et j'avais fait avec un copain photographe on avait fait un reportage à Loos lez-Lille.... c'est dans le nord, depuis ça a été désaffecté. Et puis à Toulouse j'intervenais aussi bien à la prison d'arrêt de Seysses qu'au centre de détention de Muret.

Par rapport aux ateliers d'écriture, combien de temps êtes-vous intervenu ?

Ça a duré deux ans à Muret. Du coup ça c'était avec une responsable du SPIP qui était vraiment très bien et qui d'ailleurs était en rupture avec la hiérarchie de l'administration pénitentiaire et qui avait remarqué que c'était de très longues peines à Muret. C'est quand même une population assez âgée et du coup elle avait décidé de mettre une salle d'activité à disposition pour les personnes âgées et de créer des activités pour ces personnes là. Du coup c'est dans ce cadre là qu'on avait fait des ateliers d'écriture. Avec Annabelle Royé.

Comment a été perçue cette proposition par les détenus ?

On avait de mémoire 6 personnes, rarement moins, qui venaient régulièrement et après on avait des personnes qui venaient 2 fois ou plus et c'était quand même assez réussi, c'est très difficile d'avoir beaucoup de monde dans un atelier en milieu carcéral. Ça marchait plutôt bien. Ils étaient assez contents et la majorité revenait d'une semaine sur l'autre, c'est même beaucoup la forme ludique qu'on mettait à l'atelier d'écriture.

Combien de fois par semaine ?

1 fois par semaine durant toute l'année. L'année GENEPI commence un peu tard elle commence au mois de décembre et souvent elle se termine au mois de mai avec les partiels et du coup le début de l'année c'est un peu long à démarrer parce qu'à chaque fois il y a ces questions d'autorisation d'entrée. Mais ça s'était bien passé, on amenait du matériel, on amenait un poste pour faire un atelier d'écriture à partir de musique et vraiment on avait pas eu trop de soucis au niveau du matériel. Par contre au bout de deux années, il y a eu un changement de direction au niveau du service d'insertion et de probation et là c'était pas passé avec la nouvelle direction et notre atelier a disparu du jour au lendemain, comme souvent.

Quelle était l'organisation de ces ateliers ?

On changeait à chaque fois. On voulait vraiment que ça se fasse sous une forme ludique, on donnait à chaque fois une consigne différente à partir de carte de tarot... On s'attachait toujours à avoir des supports. L'idée c'était vraiment pas du tout de les inhiber, de les bloquer par rapport à l'écriture. C'était pas forcément un public qui était habitué à écrire.

Quel profil avait les participants ?

Il y en a un qui écrivait très mal, qui n'avait pas été à l'école, on essayait de l'intégrer au truc, qu'il écrive même si des fois ça donnait rien. Il était content d'être là avec les autres et je pense que c'était quelqu'un qui était un peu exclu dans la détention et souvent ça c'est un truc très important dans les activités en prison, de recréer de la cohésion de groupe, là où il n'y en a pas.

La confiance avec les détenus se met-elle rapidement en place ?

Ça c'est toujours assez rapide parce qu'ils sont toujours très touché surtout quand on est intervenant

bénévole, qu'on vienne faire des choses avec eux, ils sont tellement habitués à être rejetés à être exclu. La confiance et l'enthousiasme c'est pas le plus difficile à mettre en place. Le plus difficile c'est réussir à garder une ambiance de respect et puis aussi de les garder en haleine.

Quel genre de texte écrivaient-ils ?

Je suis content d'avoir mis la liste de documents à jour mais j'ai pas réussi à fouiller et à faire l'archéologie assez profonde pour revenir à cette époque. J'ai le souvenir vaguement d'avoir gardé deux textes que je trouvais intéressants.

Qu'est ce que les ateliers d'écriture ont de plus qu'un autre art ?

Je sais pas si ça a quelque chose de plus qu'un autre atelier, par exemple en atelier de musique ou il faut des instruments et tout, un atelier d'écriture c'est très simple pour la personne une fois qu'elle est retournée en cellule, de retourner à écrire et à travailler, il n'y a pas besoin de matériel. C'est pas comme un atelier vidéo où du coup ils ne pouvaient pas avoir accès aux caméras en dehors de l'atelier.

Lisaient-ils les textes ?

Oui bien sûr. Comme je pense dans tous les ateliers d'écriture au début c'était que chacun lise son texte devant tout le monde, après ce n'était pas une obligation, si il y a quelqu'un qui se rend compte qu'il a un truc très personnel que ça pose des questions de douleur, il n'y a pas d'obligation. Mais que quelqu'un ait refusé de dire son texte, je ne crois pas.

Le retour des participants étaient plutôt positifs alors ?

Oui après c'est une grande frustration que connaissent tout ceux qui font des activités en prison, c'est que pour nous ça s'arrête, quand l'administration pénitentiaire décide. Il n'y pas une séance supplémentaire où on peut dire au revoir, on peut pas prendre un temps pour dire qu'on ne sera plus là et que c'était aussi une occasion pour eux de dire merci ou bon débarras, on veut plus vous voir.

Mais vous pouviez déjà constaté leur réaction durant les séances j'imagine ?

Oui, de toute façon ça se passait très bien ils étaient très contents, quasiment toujours présents.

C'était deux années de suite ?

Oui et comme c'était à Muret c'est de longues peines, on peut mettre des choses en place pour la durée par rapport à une maison d'arrêt.

Quelle a été l'évolution constatée au niveau de leur développement personnel ?

Surtout avec celui qui ne savait pas écrire, on a vraiment travaillé sur un déblocage par rapport à ça. Mettre en valeur quand il écrivait des choses incohérentes pour rebondir de manière poétique sur ce qu'il écrivait et je pense que ça ne nous appartient pas mais je pense que ça lui a quand même beaucoup apporté sur le développement personnel.

Et par rapport à la cohésion de groupe ?

Meilleure cohérence, meilleure découverte de l'autre...

Quel avantage apporte ce genre d'ateliers ?

Il se passe peu de choses comme activité, c'est quand même des personnes qui évoluent dans 9m2 des fois à plusieurs, c'est important qu'il y ait des activités aussi pour pouvoir rencontrer des gens de l'extérieur.

Dans un but de réinsertion sociale ?

Oui. Et c'est aussi d'amener l'art à des personnes qui sont empêchées, en hospitalisation, faire des activités dans des quartiers délaissés par les dirigeants de la ville. Empêchés dans le sens ou même s'ils avaient des envies pour faire des ateliers artistiques, c'était assez rare que ça soit proposé alors ils sont quand même très preneurs.

Vous pensez que les ateliers artistiques devraient être davantage mis en avant ?

Ah oui c'est sûr oui.

Vous avez constaté une évolution au fil des années ?

Pas du tout. Non non il y a les missions dans les textes de loi, des missions dans l'administration pénitentiaire de faire des activités socio-culturelles mais comme depuis le début des années sécuritaires pour intervenir en prison, c'est l'accent sur la sécurité. La dernière asso avec laquelle j'intervenais elle a disparue on nous a dit qu'il n'y avait plus assez d'argent pour ça alors que ça ne représente pas grand chose par rapport au budget global, je n'ai plus les chiffres en tête et je sais que pour la même année il y avait un budget de 150000 euros pour la lutte contre la radicalité et en octobre il ne savait toujours pas ce qu'ils allaient en faire de ces 150000euros et ils allaient finir par payer un commissaire super cher pour dire des choses que tout le monde sait déjà.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
I-L'insertion des pratiques artistiques en prison	7
1. Naissance et évolution de l'art en prison	7
1.1 L'art spontané en prison.....	8
1.2 L'art officiel, la mise en place d'une médiation culturelle.....	10
1.3 La médiation culturelle.....	11
1.4 Le public.....	13
2. Les acteurs essentiels de ce processus.....	15
2.1 Les acteurs de la prison.....	15
2.2 Les acteurs extérieurs à la prison.....	16
2.2.1 L'association GENEPI de Toulouse.....	17
2.2.2 Lieux fictifs.....	17
2.2.3 Nathalie Riera, professeur de théâtre.....	18
2.2.4 En Compagnie des Barbares.....	18
2.3 Les différentes motivations d'interventions.....	19
3. Les difficultés et les limites de ce type d'interventions.....	21
3.1 En compagnie des Barbares, les limites dépassées.....	23
3.2 Des activités inégales.....	24
3.3 Des difficultés à nuancer.....	24
3.4 Des collaborations enrichissantes mais parfois éphémères.....	25
II-Au cœur des ateliers artistiques, de la médiation pour un public « empêché ».....	26
1. La rencontre entre l'art, les intervenants et les détenus.....	26
1.1 L'aliénation des détenus.....	27
1.2 Des groupes hétérogènes.....	29
1.3 La découverte du théâtre.....	29
1.4 Fabio Cavalli : une expérience théâtrale en Italie.....	30
1.5 La rencontre avec l'extérieur.....	31
1.6 Un lieu inconnu également pour les intervenants.....	32
1.7 Un atelier d'art appliqué.....	33
1.8 Un atelier de cinéma.....	34
1.9 La spécificité de chaque art.....	35
2. Des projets artistiques spécifiques et adaptés.....	36
2.1 Des actions culturelles variables dans le fond et la forme selon les projets	36

2.2 Des textes en résonance avec le poids de l'enfermement.....	39
2.3 La dynamique de groupe des ateliers.....	41
2.4 Des ateliers accrocheurs et diversifiés.....	42
2.5 L'importance des supports.....	44
3. Lorsque la création a lieu.....	45
3.1 Un développement personnel favorisé par les pratiques artistiques.....	45
3.1.1 La transformation pour revivre.....	45
3.1.2 Entre comédiens-détenus et comédiens du dehors.....	47
3.1.3 La liberté à travers l'écriture.....	47
3.1.4 Être perçu et se découvrir autrement.....	49
3.1.5 La liberté à travers l'écriture mais pas seulement.....	50
3.1.6 La confiance en soi des détenus, une priorité.....	50
3.2 L'évolution des relations à l'autre favorisée par les pratiques artistiques.....	52
3.2.1 Le lien social par le théâtre.....	52
3.2.2 Le lien social par la musique et les arts plastiques.....	53
3.2.3 Le lien social par l'écriture.....	53
3.3 Une réappropriation de soi et nouveau départ dans la vie.....	54
III. Des ateliers artistiques bien au-delà d'un simple but de réinsertion sociale.....	56
1. La réinsertion sociale par le biais d'ateliers artistiques mais pas seulement.....	57
1.1 La découverte d'un art.....	57
1.2 De l'évasion au plaisir de jouer.....	58
1.2.1 Une évasion.....	58
1.2.2 Le plaisir des rencontres, de pratiquer et de créer de l'art.....	61
3.3 Des ateliers d'exigence.....	61
2. L'expression artistique hors des murs : une rencontre avec l'extérieur difficile mais qui existe.....	63
2.1 L'autorisation de sortie.....	63
2.2 La sortie de prison, un moment de liberté.....	63
2.2.1 Un concert de hip hop.....	64
2.2.2 La prison des Baumettes et la Compagnie Alzhar.....	66
2.2.3 L'Illiade.....	66
2.2.4 La scène nationale de Cergy.....	68
2.2.5 Avignon, une rencontre hors des murs encore fictive.....	69

3. Les problématiques des prisons exprimées à travers l'art et à destination de ces dernières.....	71
3.1 Des représentations théâtrales en prison et à destination des prisons.....	71
3.2 Des pièces de théâtre ayant pour thématique la prison.....	72
3.3 Des pays avancés culturellement au sein des prisons.....	73
3.4 Le cinéma pour valoriser les pratiques artistiques en prison.....	74
CONCLUSION.....	77
Bibliographie.....	81
Table des annexes.....	84
Annexe 1.....	85
Annexe 2.....	91
Annexe 3.....	95

« Depuis que j'ai connu l'art, ma cellule est devenue une prison », citation tirée du film *César doit mourir* de Paolo et Vittorio Taviani, par l'un des détenus jouant dans le film, traduit de la rencontre entre l'art et les personnes incarcérées. C'est en effet ce sujet qui fait l'objet de ce mémoire, réalisé dans le cadre du master Art&Com de Toulouse, et dans lequel j'ai souhaité m'intéresser aux pratiques artistiques des publics les plus éloignés de la culture. L'enfermement en prison constitue alors un véritable empêchement à l'accès à la culture. C'est la raison pour laquelle des actions culturelles se mettent alors en place dans les établissements pénitentiaires. Mais la place de l'art dans ce lieu a-t-elle évolué au fil des années ? Comment se passe les interventions en prison, en vue d'y organiser des ateliers artistiques ? Pour répondre à ces questions, j'ai pu notamment rencontrer des personnes ayant travaillé au cœur des prisons en y proposant des projets artistiques, que ce soit dans le domaine de l'écriture ou de la musique, ce qui a constitué des échanges très enrichissants. L'organisation, les exemples de différents projets artistiques menés avec les détenus seront évoqués dans ce mémoire, tout comme les changements plus ou moins évidents que la rencontre avec l'art amène aux détenus, au niveau personnel ou vis-à-vis des autres. La place de ces pratiques artistiques en prison est ainsi une problématique intéressante à étudier et c'est ce que ce mémoire permet de questionner.